

Pensons famille

Bulletin du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Volume 15, numéro 73, septembre 2003

Éditorial

Monsieur le Ministre (Deuxième lettre)

Montréal, le 23 septembre 2003

Monsieur Claude Béchar
Ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
425, rue Saint-Amable, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Monsieur le Ministre,

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec a eu l'occasion, dans une lettre en date du 7 mai 2003, de vous offrir ses plus sincères félicitations pour votre réélection comme député de la circonscription de Kamouraska-Témiscouata.

Il vous félicitait également pour votre nomination par le Premier ministre du Québec, Monsieur Jean Charest, au poste de ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

D'autre part, le Regroupement célébrait son XXe Anniversaire, le 19 juin 2003.

Dans une lettre en date du 13 juin 2003, madame Carole Théberge, ministre déléguée à la Famille nous écrivait :

« ... J'aimerais vous souligner que madame Micheline Gamache, sous-ministre adjointe à la Direction générale des politiques familiales, représentera le ministère lors de cet événement.

« Je profite donc de l'occasion pour féliciter tous les artisans du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec qui au fil de ces vingt années, a su contribuer à l'édification de la politique familiale au Québec. »

Nous voulons d'abord vous remercier, de même que votre Ministre déléguée pour ces bonnes félicitations.

Lors de cette journée, une série d'événements a fait état de Vingt années de politique familiale au Québec.

Madame Micheline Gamache, votre sous-ministre adjointe, a brillamment rappelé Vingt ans de réalisations gouvernementales et donné un aperçu des priorités actuelles qui nous préoccupent pour les prochains mois.

Madame Denise Lemieux, auteure, chercheuse et professeure à l'Institut national de la recherche scientifique - INRS Urbanisation, culture et société, a fait une très importante relation de Vingt ans d'études universitaires sur la famille du Québec.

Monsieur Richard Sarrasin, membre du Conseil des aînés, président de notre Regroupement, le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec, a passé en revue Vingt ans d'actions communautaires.

Nous avons, par la suite, voulu mentionner et honorer les personnes artisanes de cette politique familiale dans leurs différentes responsabilités, mais toutes concourant à parfaire la politique familiale au Québec.

Ces personnes sont et furent au Gouvernement : Ministres d'État, Ministres, Ministres délégués et délégués, Ministres responsables, Secrétaires généraux associés et Sous-ministres.

Ces personnes sont et furent au Regroupement : Personnes signataires des Lettres patentes, Personnes présidentes, Secrétaire général, Coordinatrice émérite, Organisatrice bénévole, Membres du Comité de coordination et du Conseil d'administration, Personnes présentes à l'Assemblée de fondation et aux Assemblées générales, Personnes collaboratrices au Secrétariat, Personnes ressources des satellites et des déjeuners-croissants.

Enfin, nous avons souligné que la rencontre du 19 juin fut la dixième (10e) de la quinzième (15e) année et la cent soixantième (160e) de la série.

Toutes ces rencontres ont fait l'objet de publication dans notre bulletin *Pensons famille*, qui, depuis le début de sa parution en 1989, en est à son soixante-troisième (73e) numéro.

De plus, ces rencontres sont publiées en mode texte sur Internet à www.familis.org/riopfq. Et sur Internet également en webcasting, depuis avril 2000 en mode son, et depuis septembre 2001 en mode son et en mode vidéo.

Voilà pour la mémoire.

Le 12 septembre 2003, nous avons eu l'occasion et le plaisir de vous rencontrer, monsieur le Ministre, de même que votre collègue, la Ministre déléguée à la Famille.

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec était à cette rencontre avec sept autres organismes collègues artisans et partenaires de la politique familiale au niveau national : l'Association des haltes garderies communautaires du Québec - AHGCQ, le Carrefour québécois des ressources à la petite enfance - CQRPE, la Confédération des familles du Québec - COFAQ, la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec - FAFMRQ, la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille - FQOCF, Parents Secours du Québec, la Semaine québécoise des familles - SQF.

Nous avons apprécié, Monsieur le Ministre, votre accueil, votre écoute, et votre grand souci des familles.

Nous avons compris que la Famille dans votre ministère, de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, y tenait une égale importance, et du fait que c'est le troisième ministère en importance, après la Santé et les Services sociaux et l'Éducation, cela vous permettait de faire de la Famille une de vos priorités et de celles de votre gouvernement.

Nous avons noté votre sensibilité pour les organismes communautaires Famille et votre volonté de les voir tous partenaires de votre ministère au plus tard le 1er avril 2005. Cela signifiant pleine reconnaissance et financement selon la politique gouvernementale de l'Action communautaire tel que vous l'affirmez dans le Bulletin d'information sur la politique gouvernementale Volume 2, numéro 7, 24 juillet 2003.

Nous nous sommes réjouis du maintien du Plan concerté pour les familles du Québec et de son Comité de suivi qui a d'ailleurs déjà siégé le 3 septembre dernier en présence de votre sous-ministre adjointe, madame Micheline Gamache.

Vous avez manifesté votre grand intérêt pour le Forum des partenaires en matière de politique familiale et nous souhaitons vivement la poursuite de ces rencontres ralliant l'ensemble des intervenants majeurs dans le domaine.


Enfin, vous avez donné le mandat à vos fonctionnaires de relancer les travaux du Comité conjoint OCF/MESSF (organismes communautaires familles/ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille) pour finaliser la reconnaissance et le financement des organismes.

Monsieur le Ministre, après cette rencontre collective que nous considérons très fructueuse, nous voulons par la présente vous demander une rencontre avec notre Conseil d'administration au grand complet dans les meilleurs délais pour mieux vous faire voir l'esprit et les travaux du Regroupement.

Au plaisir de cette rencontre.

Le Président
Richard Sarrasin
Membre du Conseil des aînés

Le Directeur général
Yves Lajoie

Québec 

Gouvernement du Québec
La ministre déléguée à la Famille
et ministre responsable de la région
de la Chaudière-Appalaches

18 JUIN 2003

9714

Québec, le 13 juin 2003

Monsieur Richard Sarrasin
Président
Regroupement inter-organismes pour
une politique familiale au Québec
4387, rue Boyer, bureau 110
Montréal (Québec) H2J 3E6

Monsieur,

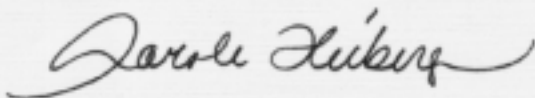
Le 12 mai dernier, vous invitiez monsieur Claude Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille à présider l'Homage de reconnaissance envers les présidents anciens et actuel du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec, dans le cadre de son XX^e anniversaire.

L'invitation logée à monsieur Béchar m'a été transmise. Malheureusement, étant donné les travaux intensifs se déroulant à l'Assemblée nationale durant cette période, nous nous voyons tous les deux dans l'obligation de décliner votre invitation. J'aimerais vous souligner que madame Micheline Gamache, sous-ministre adjointe à la Direction générale des politiques familiales, représentera le ministère lors de cet événement.

Je profite donc de l'occasion pour féliciter tous les artisans du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec qui, au fil de ces vingt années, a su contribuer à l'édification de la politique familiale du Québec.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée,



Carole Thériège

c.c. : Monsieur Claude Béchar
Ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Québec
425, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Téléphone : (418) 643-2181
Télécopieur : (418) 643-2640
Courriel : ministre.famille@gouv.qc.ca

L' équilibre famille-travail-études, une valeur sûre

La rencontre du 14 mai 2003

« Avec l'édition 2003 de la Semaine québécoise des familles, notre organisation amorce un nouveau cycle triennal pour ses thématiques...

« ... l'édition 2003 cible une problématique, un champ d'action et un sujet bien d'actualité : l'équilibre famille-travail. Un tel sujet intègre plusieurs dimensions. Il fait appel à nos valeurs personnelles et collectives, aux choix en découlant, à l'ouverture des milieux de travail aux nouvelles réalités sociales, aux changements des rapports homme-femme, aux mesures concrètes pour aider les familles dans leurs divers rôles ainsi qu'à l'action collective et gouvernementale...

« Si l'équilibre famille-travail, une valeur sûre! vous est proposé comme thème de cette année, notre slogan Métro, boulot, famille, dodo! est là pour rappeler qu'il s'agit d'un défi quotidien et qu'il est impératif que la famille puisse s'imposer et trouver sa place à l'intérieur de cette course. Faut-il le rappeler, l'humain doit être au coeur des finalités de l'action humaine, même si elle est économique... »

Monsieur André Racine -
Président
Comité de la Semaine québécoise des familles

Conciliation famille-travail des jeunes pères

Monsieur Jean-Philippe Pleau
Doctorant en sociologie
Université du Québec
Chercheur à l'INRS - Urbanisme, Culture et Société

Jean-Philippe Pleau est étudiant au doctorat en sociologie à l'Université du Québec à Montréal et également chercheur à l'Institut national de recherche scientifique (INRS-Urbanisation Culture et Société, Montréal).

Il a rédigé récemment un mémoire de maîtrise en sociologie sur la conciliation famille-travail des jeunes pères (24-35 ans) [1] dont l'objectif principal fût de mieux en saisir l'ancrage dans la réalité professionnelle et familiale de ces hommes.

Actuellement, les jeunes pères sont chaque jour plus nombreux à s'intéresser à l'articulation des responsabilités familiales et professionnelles. Différents bouleversements d'ordre social, culturel et organisationnel, la plupart survenus au cours des quarante dernières années, ont entraîné la redéfinition du paysage familial et socio-professionnel québécois et ont grandement contribué à l'émergence de cette volonté de changement des jeunes pères.

Cependant, rien n'est encore gagné, bien au contraire. Selon une récente étude que nous avons menée sur le sujet, les pères interrogés, âgés entre 24 et 35 ans, demeurent formels à cet égard : s'il est vrai que la conciliation famille-travail chez les hommes émerge depuis peu dans le discours commun, il nous faut cependant constater que demain n'est pas la veille du jour où, dans le quotidien de tout et chacun, cette forme d'exercice des responsabilités masculines aura acquis le statut de normalité, et ce, dans une perspective de rapports hommes-femmes équitables.

Ainsi, s'il est vrai qu'un nombre croissant de jeunes parents tiennent de nos jours un discours novateur sur la conciliation famille-travail en se faisant les défenseurs notamment d'une répartition équitable des tâches domestiques en fonction des intérêts et disponibilités des conjoints, il importe de souligner que le fait de désirer sinon de vouloir faire les choses différemment n'équivaut pas au fait de pouvoir réaliser et matérialiser de tels changements. En d'autres termes, le discours n'équivaut pas toujours la pratique.

À cet égard, le désir d'implication croissant des jeunes pères dans la sphère familiale semble actuellement freiné par un en-



M. Jean-Philippe Pleau
Doctorant en sociologie - Université du Québec
Chercheur à INRS -UCS Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, Culture et Société.

Mme Diane-Gabrielle Tremblay
Directrice de la recherche
Télé-université - Université du Québec

M. Wenceslas Mamboundou
Doctorant en science politique - Université Laval
Président
Conseil national des cycles supérieurs
Fédération étudiante universitaire du Québec FEUQ

semble d'éléments dont certains apparaissent très évidents tandis que d'autres demeurent plus subtils voire sournois.

Il faut ainsi noter l'absence généralisée de tables à langer dans les toilettes pour hommes de plusieurs endroits publics, la difficulté accrue pour les jeunes pères d'obtenir auprès de leur employeur un congé d'une journée pour raison familiale, les dénominations ambiguës et discriminatoires à l'égard de la paternité que traduisent un certain nombre de centres de services destinés à la parentalité dans son ensemble (par exemple, les centres MÈRE-enfant plutôt que centres « PARENT-enfant » ou « FAMILLE-enfant »). De toute évidence, les éléments contribuant à faire émerger le pendant masculin de la superwoman, que nous nommons dans nos travaux l'homme exclu, sont nombreux.

De cette manière, les expériences parentales de la super-femme et de l'homme exclu traduisent une approche victimisante de la maternité et de la paternité. En ce sens, il s'agit de comprendre que tour à tour, et selon des situations fort différentes, les jeunes pères et les jeunes mères se trouvent confrontés à des formes déficientes de conciliation famille-travail. Et fait à noter, bien que le discours commun y réfère souvent de cette façon, la conciliation famille-travail ne représente pas par essence un conflit. Seules des expériences déficientes d'articulation des responsabilités familiales et professionnelles des jeunes parents conduisent à une forme conflictuelle de conciliation. [2]

Par ailleurs, si le féminisme a su mettre au jour la problématique de la condition féminine au cours des années 70 et 80 et travailler sans relâche à l'amélioration de la condition des femmes, on doit reconnaître cependant que ces changements furent opérés dans le cadre d'une époque bien particulière qu'ont traversé nos sociétés : celle du développement et de l'expansion du providentialisme et de projets collectifs considérables nourris d'idéaux socio-démocrates et humanistes. Or aujourd'hui, la crise des États-providence a entraîné avec elle un éclatement majeur des valeurs collectives et institué, du coup, un frein considérable aux changements socio-identitaires amorcés notamment au Québec par le féminisme à un point tel que, de cette manière, les bouleversements enclenchés à l'époque semblent avoir été relégués subitement au second plan des priorités sociétales.

Ainsi, si les femmes ont pu néanmoins faire un pas en avant dans leur processus de reconstruction identitaire, les hommes ont tardé de toute évidence à en faire autant. Si bien que depuis l'émergence du discours portant sur l'homme nouveau et les nouveaux pères, le pont liant les revendications féministes aux changements sociaux semble s'être effondré et, du coup, devenu inaccessible aux hommes. En d'autres termes, plongés dans une crise identitaire profonde, les hommes – comme les femmes d'ailleurs – semblent désormais confinés à composer notamment avec une culture organisationnelle qui priorise le travail et la rentabilité ainsi qu'avec des structures et des services sociaux inadéquats, voire manquants. En ce sens, nos travaux nous ont conduit à soulever l'interrogation suivante : Services manquants, pères manqués? La question nous apparaît en effet fort intéressante et légitime [3] et qui sait, sans doute nécessaire à la relecture du célèbre ouvrage de Guy Corneau intitulé Père manquant, fils manqué qui, visiblement acharné à saisir la problématique de par ses conséquences plutôt que par ses causes, offre selon nous une vision réductrice, « psychologisante » et essentiellement déterministe de la paternité. Ainsi, les pères et les fils naissent ni manquants ni manqués : ils le deviennent, à coup de services manquants notamment et de mentalités collectives discriminantes et vieillottes.

Or, s'il est vrai que nous observons aujourd'hui un désir croissant d'implication des hommes dans la sphère familiale, nous sommes de ceux qui posons l'hypothèse selon laquelle le contexte actuel rend difficile l'émergence de telles réflexions (l'expression vouloir n'est pas pouvoir prend ici tout son sens) et entraîne plutôt les individus dans une logique de « course à la rentabilité » de laquelle il devient particulièrement difficile de sortir

si l'on tient compte de l'efficacité des divers mécanismes stratégiques actuels dont fait usage le système économique ainsi que ses nombreux promoteurs (par exemple, la culture du divertissement, les publicités, la production de médiatique masse d'information-marchandise, etc.). En d'autres termes, il suffit de comprendre que les impacts de la mondialisation de l'économie tout autant que l'élargissement du courant néolibéral à l'ensemble des domaines de l'activité sociale contribuent à faire en sorte que désormais, tout se comprend en termes économiques comme le rapportait d'ailleurs le Conseil de la famille et de l'enfance du Québec en 1999 : « Tout se passe comme si les valeurs prédominantes étaient désormais la production et le marché, au point que tout le reste, y compris la famille, l'enfance, voire l'ensemble de la vie privée et de la vie sociale, était sommé de se mesurer à eux pour démontrer leur valeur inhérente » [1]. Dans cette perspective, les jeunes hommes se rendent à l'évidence, tout comme le font également les jeunes mères selon nos travaux, que notre société adapte actuellement la famille au travail plutôt que l'inverse et ce, malgré toutes les belles paroles formulées à cet égard par le gouvernement du Québec depuis maintenant près de dix ans. En ce sens, les résultats de la sociologue Renée B-Dandurand [4] soutiennent même que certaines dispositions de la politique familiale du Québec constituent d'abord et avant tout des instruments de régulation économique plutôt que des outils pour satisfaire a priori les besoins des parents. Cela n'est pas sans nous inquiéter.

Chose certaine, comme le soulignait récemment un collègue sociologue, « il n'y a pas de fatalité historique. C'est donc par notre action et nos choix de société que nous allons réussir ou non à concilier davantage l'emploi, le travail et la famille » [5]. Le cas échéant, les rapports hommes-femmes ne pourront que s'en porter mieux. Après tout, un monde qui se fait est d'abord un monde qui se parle, non?

[1] Pleau, J-P (2002). Services manquants, pères manqués ? La conciliation travail-famille et son ancrage dans la réalité professionnelle et familiale des jeunes hommes. Mémoire de maîtrise, Sainte-Foy, Université Laval, 143 pages.

[2] Cependant, il demeure important de le rappeler, ce n'est pas d'une approche victimisante dont il faut parler à cet égard, ni pour les pères, ni pour les mères. Si tel devait être le cas, c'est d'une approche victimisante globale à laquelle il faudrait faire référence. Toutefois, nous croyons néanmoins que la question « Services manquants, pères manqués? » demeure légitime dans un tel cas puisqu'elle n'a pour objectif que de rendre compte d'une particularité problématique de la paternité observée au cours de nos travaux. Dans une perspective globale, elle pourrait prendre la forme suivante : « Services et mentalités problématiques, parents manqués? ».

[3] TREMBLAY, D-G. et VILLENEUVE, D. (1999b). Familles et travail, deux mondes à concilier, Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, p. 22.

[4] B.-DANDURAND, R., BERGERON, J., KEMPENEERS, M. et SAINT-PIERRE, M-H. (2001). Les politiques familiales : comparaison des programmes en vigueur au Québec avec ceux d'autres provinces canadiennes, des États-Unis, de la France et de la Suède. Rapport composé de 3 articles distincts, Montréal, Institut national de la recherche scientifique, 80 pages.

[5] MERCURE, D. (2001). « Les mutations contemporaines des rapports entre le travail, l'emploi et la famille » dans CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE DU QUÉBEC. (2001). Démographie et famille. Les impacts sur la société de demain. Actes du colloque, Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, 2001, pp. 74-86.

www.familis.org/riopfq/publication/pensons73/pleau.html



Université du Québec

Institut national de la recherche scientifique

Urbanisation, Culture et Société

3465, rue Durocher
Montréal (Québec) H2X 2C6

Vox : (1-514) 499-4000

Fax : (1-514) 499-4065

www.inrs-ucs.quebec.ca/

webmestre@inrs-ucs.quebec.ca



Université du Québec à Montréal

www.uqam.ca

Conciliation famille-travail et rétention du personnel

Madame Diane-Gabrielle Tremblay
Directrice de la recherche - Télé-université
Université du Québec

Titulaire de la chaire de recherche du Canada (niveau 1) sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir (Canada Research Chair on the socio-organizational challenges of the Knowledge Economy)

Cotitulaire de la Chaire Bell en technologies et organisation du travail - professeure et directrice de la recherche - professor and research director

Présentation Power Point

www.familis.org/riopfq/publication/pensons73/tremblay.pps

Présentation HTML

www.familis.org/riopfq/publication/pensons73/sld001.htm

Articulation emploi- famille: quelles difficultés et quelles mesures offrir?

Diane-Gabrielle Tremblay

Titulaire de la chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir

Professeure et directrice de la recherche, Télé-université

www.telug.quebec.ca/chaireecosavoir/dvdt

www.telug.quebec.ca/chairebell/

www.telug.quebec.ca/chaireecosavoir

Courriel: dgtrembl@telug.quebec.ca

Contexte

2

- Difficultés accrues d'articulation emploi-famille
- Polarisation des heures de travail :
 - jeunes avec horaires plus courts, mais moins de revenus
 - hommes = horaires plus longs

Contexte (2)

3

- Changements dans les structures familiales: moins d'enfants, prolongation des études et du logement au domicile familiale; + parents âgés, malades, et virage ambulatoire.
- Moins de division entre les sphères familiale, professionnelle et études: recoupement des temps et réciprocité d'influences

Conséquences

4

- Sur la famille, études et vie personnelle: moins de temps, plus de stress, impacts psychologiques
- Sur le travail: problèmes de RH comme l'absentéisme, retards, productivité et performance, recrutement
- 25 à 50 % des problèmes RH dus à des difficultés d'articulation des temps

Responsabilité collective

5

- État: adaptation du système scolaire, services de garde et soutien financier
- Entreprise: mesures de soutien, horaires variables, information, plan de carrière adapté, garde, etc.
- Parents: responsabilités parentales partagées entre hommes et femmes

Les difficultés d'articulation

6

- Méthode: enquête par questionnaire auprès de personnels de bureau; + de la santé et de l'éducation (professionnels) à la CSQ
- Entrevues de groupe dans une vingtaine d'organisations, avec des pères et des mères, séparément (8 organisations CSQ)
- Autre recherche sur mesures offertes dans les organisations

Différences hommes-femmes (ensemble des répondants: CSQ, SFPQ, autres)

7

- 1045 sujets-questionnaires retenus, dont 700 femmes et 340 hommes
- 55 % des femmes sont des employées de bureau et soutien, 35 % des professionnelles, 5 % des techniciennes, 1,4 % des cadres
- Les hommes sont des professionnels (42 %), des techniciens (17 %), ouvriers et soutien (26 %), des cadres (11 %),



8

Différences significatives dans l'emploi (1045)

- o Salaire: 35 K (F) ;46 K (H) (élevé)
- o Durée hebdo: 34,5 h (femmes) 40,1 (H)
- o Responsabilités familiales assumées par le conjoint: 31,3 % (F); 55,9 % (H)
- o Les femmes réduisent leur temps de travail pour concilier emploi et famille

9

autres différences dans l'emploi liées au sexe (1045)

- o Horaire décalé: 55 % (F) ; 47 % (H)
- o Équipe du soir: 12 % (F) ; 18 % (H)
- o Équipe de nuit: 3 % (F) ; 11 % (H)
- o Travail Samedi: 8 % (F) ; 13 % (H)
- o La situation des femmes en général s'apparente à celle des jeunes : + précarité et horaires réduits

10

Difficulté à concilier et manque de temps

- o 55 % des femmes
 - 35 % difficulté à concilier seulement
- o 42 % des hommes
 - 28 % difficulté à concilier seulement

11

Refus de promotion, responsabilités, etc.

	Femmes	Hommes
Refus de responsabilités	28 %	18 %
Refus de promotion	12 %	10 %
Refus mutation	13 %	13 %

12

Songé à quitter son emploi (1045)

	Femmes	Hommes
Songé à quitter	54 %	50 %
Motif familial	30 %	13 %

13

Intérêt pour ARTT

	Femmes	Hommes
RTTvolontaire	57 %	50 %
Semaine de 4 jours	60 %	65 %
Annualisation	43 %	46 %

14

Désir de travailler moins

	Femmes	Hommes
Légèrement moins (1 à 4 hres)	24 %	28 %
Beaucoup moins (+ de 4 hres)	53 %	44 %

15

Syndicats ??

- o Les femmes connaissent davantage les positions syndicales en matière de temps de travail: enjeu plus important pour elles !
- o Connaît les positions syndicales en matière de temps travail; 40 % (F) ; 25 % (H)



Variables de conciliation

16

- Soutien concret du conjoint : les hommes en bénéficient plus que les femmes (t de Student)
- Soutien du supérieur: plus les femmes
- Soutien des collègues: plus les femmes
- Nombre de services de conciliation utilisés: plus les femmes

6 variables expliquant difficultés ou non à concilier

17

(tous =1045 sujets)

- 1-soutien concret du conjoint
- 2-soutien du supérieur
- 3-âge moyen des enfants
- 4-scolarité (bacc. + = + difficultés)
- 5-durée hebdomadaire (+ = +diff)
- 6-âge: 36-45 ans = + difficultés

Variables pour professionnels

18

(différents sujets CSQ)

- 1- durée hebdomadaire (+ = +diff)
- 2-âge des enfants
- 3-soutien du supérieur
- 4-sexe (femmes + difficulté...)
- 5-scolarité (bacc. + = + difficultés)
- 6-soutien concret du conjoint

groupe bureau

19

- Mêmes 3 variables principales, sauf que soutien du supérieur était au premier rang des prédicteurs de + facilité à concilier; suit soutien concret du conjoint et âge moyen des enfants
- Puis durée hebdomadaire et taille de l'entreprise (+ grande = effet négatif!)
- position subalterne = problème pour femmes = soumise à l'arbitraire !

nombreuses différences liées au sexe, dont:

20

- Utilisation des pauses pour rattrapage, téléphones liés aux responsabilités parentales; utilisation temps hors travail; report d'activités
- Latitude dans l'emploi et effet sur conciliation

Les jeunes pères !

21

- Souhaitent s'impliquer davantage
- Soutien plus réduit des collègues et des supérieurs (ta femme peut le faire !)
- Problème : légitimité des demandes des pères !

Sur quoi l'entreprise peut-elle agir?

22

- Soutien du supérieur, qui est fonction de l'ouverture de l'organisation, attitude des dirigeants...
- Mesures offertes en ce qui concerne le temps de travail, carrière, information et soutien

Enquête sur les mesures offertes

23

(Therblay et Amherst, 2000)

- 10 mesures identifiées, 4 liées au temps
- La plus fréquente: congés personnels (dans les 2/3 des entreprises)
- Suppléments de salaire ou congé à la naissance/adoption: + du tiers
- Horaires variables: moins de 1/5



Motifs de recours aux mesures (selon synd. et DRH)

24

- Femmes: 1-soin des enfants; 2- sa propre maladie;3-maladie de membres de la famille
- Hommes: 1-sa propre maladie;2- maladie d 'un membre de la famille; 3- activités sociales (surtt mesures temporelles)
- Femmes: + responsabilités parentales

Importance de conciliation E-F

25

- Représentants syndicaux accordent importance moyenne ou élevée (77 %) et considèrent que DRH = faible (70 %)
- Responsables de RH: considèrent que les syndicalistes et eux-mêmes y accordent une importance moyenne (44 %)

Impacts prévus ou observés

26

(20 % observés)

- Satisfaction des employés
- Baisse de l'absentéisme
- Plus d'implication des employés
- Meilleur rendement des employés
- Meilleure satisfaction des clients
- Réduction du temps supplémentaire
- Réduction des retards, du roulement de MO

Différences d 'attitudes

27

- Jeunes syndicalistes sont davantage associés au développement et à la mise en place de mesures de conciliation...mais s 'impliquent-ils assez ? Et % jeunes syndiqués?
- Professionnel-le-s accordent plus d 'importance à la conciliation que ouvriers ou groupes bureau

Autres liens significatifs

28

- La conciliation est jugée moins importante dans les organisations
 - où il y a plus d 'hommes
 - et où la stratégie est axée sur la réduction de coûts -et non innovation ou qualité-
 - lien possible avec la CSP

Qq constats des entrevues de groupe

29

- Les femmes sont plus responsables et l 'entreprise les appelle plus souvent, même lorsque le père a demandé à être joint en premier
- Problème de légitimité des demandes parentales des pères dans certains milieux, même et surtout pour jeunes pères qui trouvent normal de faire de telles demandes

Qq constats (2)

30

- Les femmes négocient des arrangements personnels qui peuvent les pénaliser dans la carrière
- Les hommes bénéficient de mesures plus collectives de RTT , utilisent l 'ARTT pour des raisons personnelles et sociales

Spécialisation des rôles

31

- Les hommes utilisent davantage la flexibilité des horaires pour poursuivre des études et formations
- Ecart hommes-femmes s 'accentuent au fil des ans en emploi comme dans la famille (renforcement des rôles traditionnels)



Conclusion

32

- Peu de mesures formelles, mais de l'informel et la durée du travail est déterminante (+ soutien supérieur et conjoint).
- Question: faut-il formaliser ? Risques de débats, de questions de légitimité, d'équité interne...

Conclusion (2)

33

- Intérêt pour la RTT (4 jours) ou réorganisation des temps sociaux de la part des employés
- Mais chez l'employeur: les horaires variables sont assez fréquents, mais pas toujours au choix de l'employé.

Conclusion (3)

34

- Souhait de mesures diversifiées, évoluant au fil des ans, avec l'âge des enfants et besoins parentaux
- Enjeu de l'équité en emploi des femmes : elles assument l'ARTT individuelle, mais en paient le prix
- Enjeu de légitimité des demandes parentales des pères: défi organisationnel



Télé-université
4750, avenue Henri Julien
Montréal (Québec) H2T 3E4

Vox : (1-514) 840-2747 ext.2280
(1-514) 843-2015
Fax : (1-514) 843-2160

www.telug.quebec.ca/
webtelug/extras/carte.html

dgtrembl@telug.quebec.ca
www.telug.quebec.ca/~dgtrembl

www.familis.org/riopfq/publication/pensons73tremblay.html

Conciliation des études et de la famille : une lourde tâche pour les étudiants-parents

Monsieur Wenceslas Mam's Mamboundou
Doctorant en science politique – Université Laval
Président - Conseil national des cycles supérieurs
Fédération étudiante universitaire du Québec - FEUQ

Document rédigé par
Geneviève Lortie, chercheuse contractuelle,
Philippe Jacques, Secrétaire général,
France St-Onge, présidente du CNCS-FEUQ (2002-2003)
Frédéric Champagne, attaché politique du CNCS-FEUQ

Présenté par Wenceslas Mam's Mamboundou
Président du CNCS-FEUQ
dans le cadre du déjeuner-croissants
L'équilibre famille-travail-études, une valeur sûre
le 14 mai 2003

Introduction

Nombre de politiques sociales tentent de limiter la précarité économique des étudiants. Or, il ne s'agit guère plus que d'un voeu pieu car l'implication gouvernementale est déficiente et l'application des mesures prévues est souvent mal ciblée. Les prêts et bourses sont généralement insuffisants et non majorés au coût de la vie, alors que les besoins des étudiants deviennent criants.

Les étudiants-parents rencontrent une multitude d'obstacles supplémentaires à cause de leur situation particulière qui n'est pas toujours prise en considération lors de l'élaboration des différents programmes visant l'aide et le soutien aux étudiants. La tâche, fort exigeante, de concilier études et famille oblige souvent les étudiants-parents à prolonger leurs études et, dans certains cas, à les abandonner à cause de ce manque de soutien.

Dans les chapitres suivants, nous proposons une analyse des services de garde sur les campus, de l'assurance parentale, de la durée réelle des études, du financement disponible et du calcul de la remise de la dette d'études. Il sera également question des modalités de retour progressif aux études pour les nouvelles mères et de l'utilité de mettre sur pied un bureau d'aide et d'information accessible aux étudiants-parents. Pour chacun de ces thèmes, les enjeux et les problèmes touchant les étudiants-parents seront exposés, et des changements seront proposés pour mieux tenir compte de leurs particularités. Ces changements permettront une meilleure accessibilité aux études universitaires des étudiants-parents.

1. Portrait socio-économique des étudiants aux cycles supérieurs

Avant de discuter plus précisément de la situation des étudiants-parents, portons d'abord un regard global sur la situation des étudiants en général ainsi que sur l'aide et le soutien actuellement disponibles pour ces derniers. Par cet exercice, un certain nombre de problèmes vont être mis en évidence et seront discutés plus longuement dans les autres parties de cette étude. Ce portrait global est basé sur une Enquête sur les sources et modes de financement des étudiants aux cycles supérieurs réalisée par le Conseil national des cycles supérieurs en 2001. [1]

Le constat général de notre enquête révèle qu'au moins 40 % des étudiants aux cycles supérieurs au Québec disposent d'un financement total inférieur au seuil de faible revenu de Statistique Canada. Ce pourcentage s'élève à 70 % pour la catégorie des étudiants des cycles supérieurs âgés de moins de 25 ans. Environ 25 % des étudiants doivent vivre avec un revenu de moins

de 10 000 \$ et 27 % des moins de 25 ans disposent d'un niveau de revenus inférieur à 7 000 dollars par année.

En ce qui concerne la provenance des revenus des étudiants, ils sont constitués pour la plus grande partie des revenus d'emploi. Plus précisément, les emplois constituent au total les deux tiers du financement étudiant aux deuxième et troisième cycles.

Il faut savoir également qu'environ 90 % des revenus d'emplois de ces étudiants sont consacrés aux besoins de première nécessité soit le logement, la nourriture, les charges familiales, les frais de scolarité ainsi que le matériel et les livres scolaires. Ainsi, on estime les dépenses de subsistance minimales à 14 000 dollars pour un étudiant à la maîtrise et à 15 750 dollars pour un étudiant au doctorat. Notez aussi que la moyenne d'âge des étudiants aux études supérieures se situe autour de 30 ans et qu'avec l'âge, les responsabilités familiales ont également tendance à s'accroître. En effet, environ 20 % des étudiants aux cycles supérieurs inscrit à temps plein et 40% de ceux inscrits à temps partiel ont une ou plusieurs personnes à charge et ceux-ci doivent donc assumer des charges financières supplémentaires sans pour autant bénéficier d'un financement accru.

En ce qui a trait à la situation des étudiants boursiers d'un des grands organismes subventionnaires, qu'il soit provincial ou fédéral, leur revenu se limite presque exclusivement à la bourse reçue et les modalités ne permettent que trop rarement de profiter d'autres ressources financières. De plus les montants investis dans les organismes subventionnaires qu'ils soient fédéraux ou provinciaux sont trop faibles pour permettre à une majorité d'étudiants d'en bénéficier. En effet, les organismes subventionnaires peuvent seulement soutenir convenablement 25 % des étudiants chercheurs. La grande majorité des autres sont souvent dans l'obligation de se trouver un emploi. Ils s'exposent ainsi à un prolongement indu de leurs études et carrément à leur abandon. Les étudiants-parents poursuivant des études à temps partiel, sont même très souvent exclus des bourses accordées par les fonds subventionnaires car elles sont offertes majoritairement aux personnes étudiant à temps plein.

Notre enquête souligne par ailleurs que ces étudiants, qui vivent dans la précarité tout au long de leurs études, terminent celles-ci fortement endettés. Les dettes d'études sont une réalité dans presque tous les cas de ces étudiants. En effet, 97 % d'entre eux ont contracté des dettes d'études. En moyenne, l'étudiant diplômé du 2^e cycle doit près de 16 000 dollars, voire plus de 22 000 dollars s'il a contracté ses premiers prêts au niveau collégial. Pour le doctorant, l'endettement à la fin des études se chiffre en moyenne à 19 400 dollars. Pour 25 % des étudiants, la situation s'avère très critique car leurs dettes atteignent les 25 000 \$. Il s'agit là d'une hausse de l'endettement de plus de 70 % au 2^e cycle et de plus de 85 % au 3^e cycle par rapport au niveau de 1990.

Un des objectifs de cette enquête était de mieux documenter les modes et les sources de financement et d'évaluer leur incidence sur la poursuite des études supérieures. Plusieurs des difficultés rencontrées par les étudiants de 2^e et de 3^e cycles résident précisément au niveau du financement. En effet, les conditions financières sont toujours l'une des principales causes, directe ou indirecte, de l'abandon et de l'allongement des études. Dans une recherche du Conseil national des cycles supérieurs [2], Serge Leroux a recensé le taux de diplomation aux cycles supérieurs et la moyenne de trimestres d'études pour l'année 1997-1998. À la maîtrise, 66 % des candidats ont obtenu leur diplôme en une durée moyenne d'études de 7,8 trimestres. Au doctorat, 53,4 % des candidats ont obtenu leur diplôme, en moyenne après 15,3 trimestres. Nous constatons aisément que le nombre moyen de trimestres pour compléter les études de deuxième et troisième cycles est plus élevé que la durée dite

« normale » qui est de 4 trimestres à la maîtrise et de 8 trimestres au doctorat. Plus particulièrement, l'étendue du travail extérieur à l'université et la concentration du financement en début de parcours constituent des obstacles importants à la poursuite et à la réussite des études universitaires aux cycles supérieurs.

La situation des étudiants s'est dégradée depuis quelques années, comme le rappelle Laurence Viry : « Les étudiants ne semblent avoir que deux choix, soit étudier à temps plein et avoir des revenus inférieurs au seuil national de pauvreté, soit étudier à temps partiel et avoir un travail rémunéré pour augmenter leurs revenus, situation qui implique à long terme un allongement des études et plus de risques d'abandon ». [3] L'insuffisance du financement est, nous l'avons constaté, un facteur important de l'allongement des études et du risque d'abandon puisqu'il oblige souvent les étudiants à chercher d'autres sources de revenus. Les chiffres suivants sont révélateurs : les étudiants à la maîtrise qui n'ont pas occupé d'emploi rémunéré pendant leurs études ont mis 6,1 trimestres pour compléter leur formation, contre 8 trimestres pour ceux qui ont occupé un emploi rémunéré.

Les difficultés financières frappent donc durement les étudiants et poussent un nombre effarant d'entre eux à abandonner leurs études : un étudiant sur trois en maîtrise, dont 50 % de ceux qui sont en maîtrise-recherche, et un étudiant sur deux au doctorat abandonnent leurs études avant leur diplomation.

Compte tenu du fait qu'il n'y a pas forcément de concordance entre la durée dite « normale » des études aux cycles supérieurs et la réalité vécue par ses étudiants, un problème de financement est également observé lorsque les étudiants dépassent la durée dite « normale » des études. Cette divergence provoque des conséquences financières qui peuvent inciter ceux-ci à abandonner leurs études ou à les prolonger. Les bourses d'excellence et l'Aide financière aux études n'accordent pas le financement nécessaire à la poursuite des études dans des conditions appropriées, car les sessions supplémentaires ne sont pas financées. L'inadéquation entre la durée des études financées et la durée réelle oblige bon nombre d'étudiants à occuper un emploi rémunéré afin de subvenir à leurs besoins : inscription à temps partiel et allongement de la durée des études sont les corollaires pour le moins pernicieux de cette nécessité de recevoir des revenus d'emploi. Les étudiants-parents font souvent face à ce problème car, comme nous l'avons vu plus haut, certains d'entre eux doivent poursuivre leurs études à temps partiel, ou carrément les interrompre, et en conséquence, prolonger la durée de leurs études.

En ce qui concerne les étudiants à temps partiel, la question du financement est particulièrement cruciale. « Bien sûr, les étudiants à temps partiel travaillent presque tous (94 %), mais ce n'est pas toujours par choix : le manque de financement entraîne trop souvent les étudiants à temps complet vers un emploi, en particulier en fin de parcours, qui les oblige à passer en régime à temps partiel. Voilà pourquoi le fait d'occuper un emploi est si problématique en regard du prolongement et de l'abandon des études ». [4] Les étudiants-parents sont souvent concernés par cette problématique, car, en plus des responsabilités familiales qui leur prennent directement du temps, ils doivent souvent travailler pour subvenir aux besoins de leur famille et se voient donc dans l'obligation de changer de régime d'études en passant du statut d'étudiant à temps plein au statut d'étudiant à temps partiel. Un cercle vicieux s'installe alors : le travail rémunéré et les responsabilités familiales provoquent un prolongement des études tandis que ce même prolongement diminue le financement disponible. À ce sujet, Louise Bourdages relate dans sa thèse de doctorat l'expérience vécue par les doctorants : « Arrivé au doctorat, quelque chose nous rattrape ; la vie est courte. La plupart des étudiants au doctorat vivent en couple, sont mariés et

ont des enfants. C'est difficile de conserver le rythme de travail avec des responsabilités familiales. » [5]

Recommandations :

- Que les organismes et conseils subventionnaires favorisent l'augmentation du nombre de bourses plutôt que d'en augmenter le montant. (CNCS-1001)

- Que le gouvernement augmente le financement attribué aux universités pour qu'elles puissent, entre autres, répondre concrètement aux besoins des étudiants chercheurs. (CNCS-6501)

- Que le ministère de l'Éducation du Québec, les organismes subventionnaires et les universités reconnaissent qu'il existe des durées d'études variables en fonction du régime, du type de programme et du secteur d'études. (CNCS-9901)

- Que le ministère de l'Éducation et les établissements universitaires définissent une durée moyenne des études aux cycles supérieurs, en fonction de chacun des secteurs d'études, qui permettrait l'arrimage de la durée réelle des études avec la durée financée. (CNCS-10001)

- Que l'Aide financière aux études se base sur la durée réelle des études aux cycles supérieurs pour réviser son programme de financement.

- Que les organismes subventionnaires arriment le financement qu'ils octroient aux étudiants à la durée réelle des études dans chacun des secteurs. (CNCS-10101)

- Que les établissements gèrent avec souplesse la durée des études aux cycles supérieurs afin de tenir compte des conditions particulières pouvant l'influencer. (CNCS-10201)

- Que les établissements universitaires tiennent compte, dans l'établissement de la durée des études aux cycles supérieurs, des spécificités liées à la recherche sur le vivant. (CNCS-10401)

- Que le ministère de l'Éducation considère la problématique grandissante du travail à temps plein associée aux études universitaires comme prioritaire dans la lutte contre l'abandon des études aux cycles supérieurs. (CNCS 2201)

- Que les trimestres où l'étudiant(e) bénéficie d'un congé parental ne soient pas considérés comme faisant partie de la durée admissible pour l'obtention du diplôme, notamment pour les étudiant(e)s aux cycles supérieurs; à cette fin, que l'étudiant(e) reçoive une attestation de congé parental. (CNCS-6702)

2. Les services de garde

État de la situation

L'un des mécanismes pouvant augmenter l'accessibilité des étudiants-parents à l'université est l'accès aux services de garde. Ce mécanisme permet de mieux concilier les études et les responsabilités familiales en libérant du temps pour l'accomplissement des activités de recherche et les activités à caractère académique. En tenant compte de la condition financière précaire des étudiants-parents, l'un des services de garde le plus approprié est celui à contribution réduite, ce qu'on désigne communément par les garderies à cinq dollars. Les haltes-garderies s'avèrent également un bon moyen de mieux répondre aux besoins particuliers des étudiants-parents, notamment en ce qui concerne les horaires. Néanmoins, comme il en sera question plus loin, les règles d'inscription et de fonctionnement sont à améliorer.

Malheureusement, les places disponibles dans les garderies à contribution réduite et les haltes-garderies ne sont actuellement pas assez nombreuses pour répondre à la demande des étudiants-parents. Malgré cela, le ministère de la Famille et de l'Enfance (MFE) ne prévoit pas financer davantage de places dans les garderies à contribution réduite sur les campus universitaires.

res. Quant au problème des règles d'inscription et de fonctionnement dans les garderies sur les campus, le MFE élude la question en affirmant que chaque garderie est autonome et que le choix des priorités est donc déterminé au sein même de chacun des CPE.

2.1 Centres de la Petite Enfance

Afin d'exposer les services qui sont disponibles, la situation actuelle des CPE dans les universités québécoises sera présentée dans une première partie. Dans une deuxième partie, nous ferons la démonstration que ces services de garde ne répondent pas entièrement aux besoins des étudiants-parents. Des éléments de solution seront ensuite proposés pour mieux y répondre. Nous verrons que les solutions identifiées démontrent clairement que le MFE a un rôle essentiel à jouer pour augmenter et préserver l'accessibilité aux études des étudiants ayant des responsabilités familiales.

Dans une enquête réalisée par l'Institut de la statistique du Québec [6] pour le ministère de la Famille et de l'Enfance, il est démontré que les familles ayant un revenu inférieur à 20 000 \$ sont les plus nombreuses en proportion (76,7 %) à se déclarer intéressées à utiliser les services de garde à cinq dollars. Or, la majorité des étudiants-parents se retrouvent à l'intérieur de cette catégorie de revenu, et font ainsi partie des familles désirant utiliser ces services de garde. Cette enquête estime que 85 000 enfants âgés de moins de cinq ans se retrouvent sur une liste d'attente des services de garde en date du 30 décembre 2000. Il est évident qu'il y a un manque de places dans les garderies à contribution réduite et que les étudiants-parents en sont directement affectés.

Dans une étude réalisée en mars 2002 [7], Force Jeunesse dresse le portrait de la situation des Centres de la Petite Enfance dans 17 universités du Québec. Pour chacune d'elles, Force Jeunesse présente les CPE sur le campus, les priorités d'admission et le fonctionnement de la liste d'attente. Il est pertinent ici de reproduire quelques-unes de ces données pour rendre compte de la situation.

Le portrait dressé par le tableau (voir page 12) nous incite à conclure que les CPE des universités ne répondent pas aux besoins réels des étudiants et nous permet d'identifier plusieurs problèmes. Premièrement, lorsqu'il y a présence de CPE sur le campus, la liste d'attente est généralement de plus ou moins 2 ans. Dans certains cas, l'attente peut même aller jusqu'à 3 ans. Ces longues durées d'attente reflètent, d'une part, un manque évident de places dans les garderies sur les campus. D'autre part, elles découlent également du fait qu'un étudiant puisse inscrire son enfant sur plusieurs listes d'attente. Sur ce dernier point, une formule unique de gestion des listes pourrait aider à désengorger. Il est par ailleurs injustifié d'exiger des sommes d'un étudiant pour que celui-ci puisse inscrire son enfant sur la liste d'attente. Il en va de même quant à l'exigence stipulant que la présence physique de l'étudiant est nécessaire pour l'inscription. En effet, cette présence ne manque pas de poser de sérieux problèmes aux gens provenant de l'extérieur de la région de l'établissement universitaire où ils désirent étudier.

Par ailleurs, au même titre que les étudiants à temps plein, les étudiants à temps partiel devraient avoir accès aux services de garde sur les campus. En outre, à l'exception de l'Université Laval, la priorité des places n'est pas donnée aux étudiants de l'université. Ce manque de places dans les CPE sur les campus ne peut malheureusement pas être pallié par les CPE hors campus car ils rencontrent le même problème d'affluence.

Le MFE a un rôle primordial à jouer pour améliorer les services de garde sur les campus et ainsi faciliter la conciliation des étu-

des et de la famille. En accordant une vocation spéciale aux CPE des campus universitaires, le MFE reconnaîtrait l'importance, la nécessité et l'urgence de pallier les problèmes d'accessibilité aux services de garde que vivent les étudiants-parents. Du reste, cette vocation spéciale n'empêcherait nullement les CPE de conserver leur autonomie. Concrètement, le MFE se doit d'augmen-

ter le nombre de places en garderie à contribution réduite sur les campus, tout en réservant au moins 50 % des places aux étudiants-parents. Cette mesure ne remettrait pas en cause l'une des missions des CPE en milieu universitaire qui est de répondre aux besoins de la communauté universitaire (employés, professeurs, etc.).

Situation des services de garde dans les universités québécoises

Universités du Québec	Services de garde (nombre)	Priorité d'admission	Listes d'attente et modalités d'inscription
Université Laval	3 CPE	Centre de jour : priorité 50 % étudiants (temps plein + temps partiel) Charmille: tout le monde Univers des enfants : priorité étudiants (temps plein + temps partiel)	Centre de jour : + ou - 2 ans . Charmille : + ou - 2 ans Univers des enfants : + ou - 2 ans
Université McGill	1 CPE	Doit être étudiant à temps plein ou membre de l'établissement	+ ou - 2 ans
Université Bishop's	Garderie privée 25\$ par jour	Tout le monde	+ ou - 2 ans
Université de Montréal ans	1 CPE* - 1 halte-garderie	Doit être étudiant à temps plein ou membre de l'établissement	+ ou - 2 ans 5 \$ pour inscription sur la liste d'attente
École Polytechnique de Montréal	1 CPE	Tout le monde de l'Université	Aucune preuve nécessaire
École des Hautes Études Commerciales de Montréal	1 CPE	Tout le monde de l'Université	Aucune preuve nécessaire pour s'inscrire sur la liste 15 \$ pour inscription
Université Concordia	1 CPE	Tout le monde de l'Université	+ ou - 3 ans
Université de Sherbrooke	1 CPE	Tout le monde de l'Université	Étudiant peut s'inscrire avant d'avoir reçu sa confirmation d'inscription
Université du Québec	3 CP	Garderie de l'UQAM : tout le monde de l'Université CPE Mamuse : tout le monde de l'Université CPE Évangéline : tout le monde de l'Université	Garderie de l'UQAM : aucune preuve nécessaire CPE Mamuse : étudiant doit confirmer tous les 3 mois CPE Évangéline : étudiant doit se présenter sur place
Université du Québec	1 CPE	Priorité au deuxième enfant de la famille, ensuite tout le monde	Aucune preuve nécessaire pour s'inscrire sur la liste
Université du Québec à Rimouski	Aucun	On réfère à un CPE hors campus	
Université du Québec à Hull	1 CPE	1- deuxième enfant 2- étudiant de l'Université 3- employés 4- voisinage	Doit se présenter sur place le jeudi entre 12h et 16h. Étudiant qui n'a pas reçu sa confirmation d'inscription est en priorité 4
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	Aucun	On réfère à deux CPE hors campus	Un peu plus de 300 noms
École nationale	Aucun	Ne réfère à aucun endroit	
École de technologie supérieure	Aucun CPE en projet, pas avant 2004		
Télé-université	Aucun		
Institut national de recherche scientifique	Aucun		



2.2 Haltes-garderies

L'horaire des CPE correspondant à celui des étudiants à temps plein, les enfants doivent donc obligatoirement les fréquenter à temps plein. Lorsque nous regardons le tableau présenté précédemment, nous constatons qu'une seule université offre des services de halte-garderie : l'Université de Montréal. [8] Pourtant, l'accès à des haltes-garderies sur les campus pourrait régler une partie du problème des places disponibles dans les garderies à cinq dollars en offrant une alternative aux étudiants-parents qui n'ont pas tous nécessairement besoin d'un service à temps plein et à horaire régulier. Les besoins de plusieurs étudiants-parents seraient ainsi mieux servis en ayant accès à des services à temps partiel et à horaire flexible, telles les haltes-garderies. En effet, l'horaire des étudiants et les besoins en service de garde peuvent varier en fonction de divers facteurs : études poursuivies à temps plein ou à temps partiel, cours du soir, travaux d'équipe, conférences, colloques, rencontres avec les professeurs, collectes de données sur le terrain, expériences en laboratoire devant être menées les soirs et les fins de semaine, examens qui peuvent être donnés les fins de semaine, périodes de mi-session et de fin de session pendant lesquelles le travail est exigeant et continu.

Comme c'était le cas pour les CPE, le ministère de la Famille et de l'Enfance a encore un rôle primordial à jouer en ce qui concerne les haltes-garderies. En effet, il est de sa responsabilité de financer un réseau de haltes-garderies dans les universités qui répondrait davantage aux besoins particuliers des étudiants-parents.

Recommandations :

Le CNCS-FEUQ recommande :

- Que le gouvernement québécois aide à la mise en place et finance davantage de garderies à cinq dollars afin d'augmenter le nombre de places disponibles à contribution réduite et ainsi offrir l'accès au service pour le plus grand nombre d'étudiants-parents possible.

- Que le gouvernement québécois investisse davantage dans les services de garde en milieu universitaire afin d'en augmenter la capacité d'accueil et ainsi faciliter la poursuite ou le retour aux études des parents.

- Que les CPE en milieu universitaire réservent au moins 50 % de leur capacité d'accueil aux étudiants-parents.

- Que les CPE en milieu universitaire s'entendent pour la mise en place d'une formule unique de gestion des listes d'attente qui exclurait notamment les frais d'inscription sur la liste, la discrimination des étudiants-parents inscrits à temps partiel et toute forme injustifiée de restriction à l'inscription, telle la présence physique obligatoire.

- Que le gouvernement finance le développement de services de garde à temps partiel en milieu universitaire afin de mieux répondre aux besoins particuliers des étudiants-parents.

- Que le gouvernement finance un réseau de haltes-garderies en milieu universitaire adapté aux besoins des étudiants-parents, notamment en offrant des heures d'ouverture flexibles, par exemple le soir et les fins de semaine.

3. L'assurance parentale

Le projet de loi sur l'assurance parentale du gouvernement du Québec propose des mesures de soutien familial qui améliorent la conciliation du travail et des responsabilités familiales. Ce projet de loi québécois se dissocie du programme canadien d'assurance-emploi et, contrairement à ce dernier, constitue un véritable programme de congé parental. En revanche, ce programme ne verra le jour que lorsque le gouvernement canadien transfé-

ra à la province les fonds nécessaires à l'implantation de l'assurance parentale. En ce sens, ce transfert doit s'effectuer le plus rapidement possible pour améliorer la situation des jeunes parents.

Le projet de loi du gouvernement comprend de nombreuses mesures qui permettront d'améliorer la condition des jeunes parents. Ainsi, une plus large partie de la population aura accès à l'assurance parentale. Il n'en reste pas moins que certains continueront d'être victimes d'exclusion, notamment les étudiantes et les étudiants bénéficiaires de prêts et de bourses : aucune disposition spécifique dans le projet de loi ne concerne les étudiants-parents. L'assurance parentale projetée par le Québec pourrait certes fortement contribuer à une meilleure conciliation de la famille et du travail, mais elle néglige les jeunes parents qui doivent concilier la famille et les études.

Comme il en a été fait mention dans le portrait socio-économique des étudiants aux cycles supérieurs, rappelons que les conditions financières difficiles dans lesquelles se retrouvent les étudiants des cycles supérieurs entraînent un grave problème d'allongement de la durée des études. Parallèlement, les nouvelles exigences du marché du travail demandent un niveau de scolarité de plus en plus élevé et un nombre croissant de personnes poursuivent des études universitaires ou retournent aux études après avoir fait un séjour sur le marché du travail. Ces deux réalités font en sorte que la moyenne d'âge des étudiants est plus élevée qu'elle ne l'était auparavant et la période où les étudiants fréquentent l'école chevauche de plus en plus celle où ils désirent devenir parents. Faute de mesures appropriées dans le programme d'aide financière du gouvernement, ces étudiants retardent souvent le projet de fonder une famille et ceux qui prennent néanmoins la décision d'avoir des enfants s'exposent à des difficultés financières. De nombreux abandons et retards dans le cheminement scolaire sont également causés par le manque de soutien financier et la difficulté de concilier les études et les responsabilités familiales.

Dans un mémoire sur le projet de loi 140 (Loi sur l'assurance parentale), le Conseil de la famille et de l'enfance [9] note cette absence de dispositions pour les jeunes parents qui poursuivent des études et reçoivent des prêts et bourses : « Au vu de l'incidence importante de l'allongement de la période de formation, particulièrement dans le cas de ceux et celles qui poursuivent des études avancées au niveau universitaire, sur les choix parentaux de ces derniers, le Conseil souhaite que le gouvernement ajuste ses positions vis-à-vis ce groupe particulier, dont il espère qu'il pourra bénéficier pleinement du nouveau régime. Cela serait conforme aux orientations du projet de politique de la jeunesse que le gouvernement est en train d'élaborer ». [10] Le Conseil de la famille et de l'enfance donne ainsi un appui clair aux étudiants-parents pour qu'ils puissent eux aussi bénéficier du nouveau régime d'assurance parentale.

Force Jeunesse et Le mouvement pour les bébés du millénaire [11] se montrent aussi en faveur de ce nouveau projet de loi, mais ils soutiennent que certains points devraient être ajoutés. Ils estiment que le programme québécois est beaucoup plus accessible que le programme canadien d'assurance-emploi et que ce projet d'assurance parentale démontre l'importance de la maternité et de la paternité comme aspects sociaux devant être soutenus collectivement. Ces organisations notent cependant qu'il y a des lacunes flagrantes dans ce projet de loi, notamment l'exclusion des étudiants-parents : « Nous considérons que la grande clarification à apporter à ce projet de loi concerne l'absence de mesures relatives à la situation des étudiant(e)s, qui ont des enfants au cours de leur d'études. Ceux-ci sont en effet exclus du projet de loi et d'ailleurs, de tout programme gouvernemental ». [12]



Le projet de loi sur l'assurance parentale doit par conséquent être modifié afin d'inclure dans ses dispositions des mesures spécifiques concernant la catégorie des étudiants-parents qui reçoivent des prêts et des bourses. Ces changements favoriseront l'accessibilité aux études en procurant aux nouveaux parents un soutien financier et en leur offrant les moyens de compléter leurs études dans des délais raisonnables. Enfin, le projet d'assurance parentale du Québec devra indiquer le niveau de cotisations des étudiants-parents. Une campagne d'information devra au préalable être lancée pour informer les parents des changements concernant les congés parentaux.

La Conseil national des cycles supérieurs (CNCS-FEUQ) est d'avis que le gouvernement du Québec doit tenir compte de la situation des étudiants-parents et qu'il doit apporter des correctifs à son projet de loi sur l'assurance parentale : les étudiants-parents sont les seuls exclus du projet de loi et il ne saurait être question d'implanter l'assurance parentale avant que cette situation ne soit clarifiée. Il serait pour le moins aberrant que les nouveaux parents continuent d'être marginalisés et que le gouvernement ne leur offre pas les moyens de mieux concilier leurs études et leurs responsabilités familiales.

Recommandations :

Le CNCS-FEUQ recommande :

- Que le programme des congés parentaux du Québec soit accessible à tou(te)s les étudiant(e)s désirant avoir un enfant, de façon à faciliter l'accès à la famille.

- Que le type de revenus assurables au sens du programme d'assurance parentale québécois, donc les revenus provenant d'emplois, soit élargi aux autres sources de financement des étudiants. (CNCS-6602)

- Que les trimestres où l'étudiant(e) bénéficie d'un congé parental ne soient pas considérés comme faisant partie de la durée admissible pour l'obtention du diplôme, notamment pour les étudiants aux cycles supérieurs; à cette fin, que l'étudiant(e) reçoive une attestation de congé parental. (CNCS-6702)

- Qu'un(e) étudiant(e) désirant continuer ses études à temps partiel au cours de ses congés parentaux puisse le faire sans que soient interrompues ses prestations d'assurance parentale, mais qu'elles soient ajustées en conséquence si l'étudiant(e) bénéficie toujours de l'aide financière gouvernementale (prêt). (CNCS-6802)

- Que tout étudiant bénéficiant du programme d'Aide financière et qui a des revenus annuels provenant d'une bourse d'études, d'un emploi ou des deux d'au moins 2 010 \$, puisse bénéficier de l'assurance parentale pour compenser la perte de l'aide financière aux études lors d'un congé parental. (CASP-17102)

- Que l'assurance parentale permette aux étudiants de bénéficier des prestations sur une base trimestrielle pour un maximum de trois trimestres consécutifs avec des taux de prestations ajustés selon la période de prestation. (CASP-17302)

- Que tout étudiant désirant continuer ses études à temps partiel au cours de ses congés parentaux puisse le faire sans que soient interrompues ses prestations d'assurance parentale. (CASP-17402)

- Que le gouvernement continue de prendre en charge les prêts ainsi que les intérêts sur les prêts des étudiant(e)s bénéficiaires de l'assurance parentale et ce, pendant toute la durée des congés parentaux. (CASP-17502)

- Qu'une campagne d'information soit organisée, avant la mise en place du programme d'assurance parentale, pour sensibiliser les étudiant(e)s aux changements les concernant dans ce programme.

4. Aide financière aux études

Un des moyens pour augmenter le financement des étudiants et améliorer leur situation économique est le programme de l'Aide financière aux études. Il y a par contre certaines failles dans ce programme car l'aide financière accordée ne reflète pas les besoins réels des étudiants. Cette discordance entre l'aide accordée et les besoins des étudiants est encore plus criante pour les étudiants-parents, car leur situation particulière n'est pas prise en compte lors du calcul de l'aide financière accordée. Le programme d'Aide financière doit mieux répondre aux besoins économiques des étudiants-parents, afin de leur permettre de continuer leurs études tout en assumant des responsabilités familiales.

4.1 Le retour aux études

Le parent qui retourne aux études après avoir été sur le marché du travail est désavantagé lors du calcul de sa contribution. En effet, celle-ci équivaut à 40 % des revenus de l'étudiant de l'année fiscale en cours et ce taux ne peut être simplement investi dans le retour aux études, car les responsabilités familiales occupent une part considérable du budget. De plus, cette contribution peut empêcher l'étudiant-parent de bénéficier de bourses, instaurant ainsi une situation économique précaire.

Recommandation :

- Que le gouvernement du Québec cesse de considérer les revenus de travail de la période précédant le retour aux études dans le calcul de la contribution de l'étudiant à l'aide financière aux études.

4.2 La contribution de l'étudiant-parent

4.2.1 Contribution minimale de l'étudiant

Dans le calcul de la contribution de l'étudiant, une contribution minimale (1 280 \$) de l'étudiant est exigée, contribution qui ne tient aucunement compte du revenu réel de l'étudiant. Par exemple, un étudiant ayant un revenu de 1 000 \$ doit néanmoins contribuer pour un minimum de 1 280 \$ et est lésé en recevant moins d'aide financière. Dans un tel cas, la contribution minimale ne saurait être justifiée. En conséquence, le régime d'aide financière doit fixer une contribution fondée seulement sur le revenu réellement gagné par l'étudiant.

Recommandation :

- Que la contribution minimale obligatoire de l'étudiant soit abolie.

4.2.2 Le revenu de travail

La moitié du revenu de travail perçu par l'étudiant est soustrait du montant de la bourse allouée. L'étudiant-parent occupant un emploi a forcément des dépenses supplémentaires à assumer, dépenses liées à ses responsabilités familiales : gardiennage, transport des enfants, etc. C'est pourquoi les étudiants-parents doivent, dans une proportion plus élevée que les autres étudiants, consacrer une partie de leurs revenus de travail à des dépenses autres que celles liées aux études. Pour remédier à la situation, Sandrine Desautels et Christine Hébert proposent dans leur étude d'abaisser le pourcentage du revenu de travail considéré dans la contribution de l'étudiant-parent [13]. Le CNCS-FEUQ abonde dans ce sens et fait sienne cette recommandation.

Recommandation :

- Que le gouvernement du Québec révise à la baisse le pourcentage du revenu de travail considéré dans la contribution de l'étudiant-parent à l'aide financière aux études.

4.2.3 Le revenu de travail du conjoint

Aux fins du calcul de l'aide financière, la contribution du conjoint



de l'étudiant-parent est incluse dans la contribution de l'étudiant. Or, le conjoint de cet étudiant-parent n'est pas toujours, tant s'en faut, le père des enfants. On prend pour acquis que le conjoint contribue financièrement au revenu familial et est ainsi responsable financièrement de l'étudiant-parent et de ses enfants. Ce règlement ne considère pas la notion d'autonomie financière du parent à charge. À l'instar de Sandrine Desautels et Christine Hébert, le CNCS-FEUQ estime que le revenu de travail du conjoint ne devrait pas être considéré dans le calcul de l'aide financière lorsqu'il n'est pas le père des enfants [14].

Recommandation :

- Que le gouvernement du Québec cesse, aux fins du calcul de l'aide financière aux études, de considérer le revenu de travail du conjoint lorsqu'il n'est pas le père des enfants.

4.2.4 La pension alimentaire

La Loi sur l'impôt estime que les pensions alimentaires versées pour un enfant ne constituent pas un revenu pour le parent qui a la garde de cet enfant. Par contre, le montant des pensions alimentaires est calculé dans la contribution de l'étudiant du programme de l'Aide financière du gouvernement et il est déduit à 100 % de la bourse d'études. Le bénéficiaire est victime d'une réduction de l'aide financière, alors que ce montant est versé pour les besoins de l'enfant. De plus, « le modèle de familles monoparentales est dans la majorité des cas synonyme de pauvreté et la poursuite des études constitue pour les chefs de familles monoparentales le meilleur moyen de sortir du cercle de la pauvreté » [15].

Recommandation :

- Que les sommes versées à titre de pension alimentaire pour le bénéfice d'un enfant ne soient plus considérées comme un revenu lors du calcul de la contribution de l'étudiant dans le cadre du régime d'Aide financière aux études. (CASP-24202)

4.3 Frais de subsistance pour l'étudiant-parent

Dans le calcul de l'Aide financière, aucune distinction n'est faite entre les étudiants et les étudiants-parents. Ces derniers rencontrent pourtant davantage d'obstacles que les autres étudiants à partager des frais de subsistance. Il est notamment plus difficile de cohabiter lorsque vous avez un enfant et les frais de logement, d'électricité, de téléphone ne sont généralement pas partagés. Les étudiants-parents ont également à assumer les frais de subsistance de leurs enfants : habillement, frais scolaires, nourriture, etc.

Par ailleurs, la conciliation des études et de la famille demande une gestion du temps plutôt serrée. Il est à cet égard nécessaire que les étudiants-parents aient recours à un moyen de transport adéquat : pour cette raison, les frais de transport devraient être considérés dans les frais de subsistance des étudiants-parents. Du reste, l'aide accordée pour les frais de subsistance ne reflète nullement les coûts réels assumés par les étudiants : « En 1999-2000, les dépenses admises moyennes accusaient un retard de 125 % par rapport au seuil de pauvreté. Il n'est pas surprenant de constater que 80 % des étudiants vivent sous le seuil de la pauvreté » . [16]

Recommandations :

- Que le gouvernement ajuste le montant des dépenses admises en fonction des coûts réels des étudiants.
- Qu'une étude sur les besoins des étudiants et ceux des étudiants-parents soit réalisée dans les plus brefs délais.
- Que les montants accordés pour les frais de subsistance soient majorés pour les étudiants-parents et que les frais de subsistance pour les enfants à charge soient considérés.

4.4 Frais de garde

Depuis 1997, avec l'instauration des garderies à 5 \$, le montant accordé par l'aide financière est de 25 \$ par semaine. Avant cette date, le montant pour les frais de garde était accordé d'après leurs coûts réels. Il est indéniable que l'avènement de ces garderies a eu des effets positifs sur plusieurs familles ; en revanche, à cause de la pénurie de places dans ces garderies, certains étudiants-parents sont nettement désavantagés car ils doivent déboursier entre 25 \$ et 35 \$ par jour pour les frais de garde, tandis que l'aide financière leur accorde cinq dollars par jour. De plus, même ceux qui bénéficient d'une place dans les garderies à cinq dollars ne se voient pas attribuer une aide suffisante pour les frais de garde : lors de la période estivale, les enfants doivent rester à la garderie sinon ils perdent leur place et l'Aide financière n'accorde pas de montants pour les sessions où les étudiants-parents ne sont pas actifs aux études. Les étudiants-parents doivent donc assumer les frais de garde encourus durant l'été ou risquer de perdre leur place en retirant leurs enfants de la garderie.

Recommandations :

- Que les dépenses admises du programme de prêts et bourses incluent les frais de garde calculés sur une période de 52 semaines. (CASP-24302)
- Que les frais de garde, pour les parents plaçant leur enfant dans une garderie autre que les Centres de la petite enfance, soient ajoutés aux dépenses admises, soient équivalents à 25 % des coûts réels de services de garde. (CASP-24402)

4.5 Les frais supplémentaires

Dans le cadre du programme de l'aide financière, certains frais supplémentaires ne sont pas accordés aux étudiants-parents. C'est le cas, par exemple, des frais dentaires et des orthèses visuelles. Afin de remédier à cette situation, le CNCS-FEUQ fait siennes les recommandations suivantes de Sandrine Desautels et Christine Hébert [17].

Recommandations :

- Que le gouvernement du Québec instaure un montant de base pour couvrir les frais dentaires de l'étudiant-parent et de ses enfants.
- Que le gouvernement du Québec ajuste les montants accordés pour les orthèses visuelles en fonction des coûts réels.

4.6 Le statut à temps partiel

Comme nous avons pu le constater précédemment, la double tâche de concilier les études et la famille incite souvent les étudiants-parents à poursuivre leurs études à temps partiel. Le régime de l'Aide financière aux études étant mal adapté à ces étudiants à temps partiel, sa révision s'impose : pour permettre une meilleure conciliation de leurs études et de leurs responsabilités familiales, il est urgent de les considérer comme les étudiants à temps plein. De plus, les organismes subventionnaires accordent généralement les bourses aux inscrits à temps plein. Trop d'étudiants-parents sont, de ce fait, limités dans leur recherche de financement, financement qui, nous le rappelons, leur permettrait de diminuer leurs tâches, notamment en évitant qu'ils ne travaillent un trop grand nombre d'heures à l'extérieur. Un nombre plus élevé de bourses accordées serait sans doute susceptible de freiner le taux exorbitant d'abandons.

Recommandations :

- Que les organismes et conseils subventionnaires augmentent le nombre de bourses attribuées aux étudiants à temps partiel de façon à ce qu'ils travaillent un nombre limité d'heures par semaine à l'extérieur. (CNCS-1301)



5. Retour progressif aux études

Les étudiantes nouvellement mères sont souvent dans l'obligation de poursuivre leurs études à temps partiel pour pouvoir concilier leurs deux tâches. Le régime d'Aide financière aux études, pour sa part, favorise la poursuite des études à temps plein et les nouvelles mères se voient ainsi pénalisées car leur maternité n'est pas reconnue. Il serait éminemment souhaitable que des mesures soient adoptées pour que cette situation particulière soit prise en compte et, ainsi, favoriser la poursuite et l'achèvement des études sans pénalité financière. Des mesures pour un retour progressif des jeunes mères aux études seront certes de nature à améliorer l'accessibilité à une formation universitaire et la diplomation, tout en leur permettant de bénéficier du régime gouvernemental de prêts et bourses.

Recommandations :

- Qu'une étudiante désirant continuer ses études à temps partiel au cours de ses congés parentaux puisse le faire sans que soient interrompues ses prestations d'assurance parentale, mais qu'elles soient ajustées en conséquence si l'étudiante bénéficie toujours de l'aide financière gouvernementale (prêt). (CNCS-6802)

- Que tout étudiant désirant continuer ses études à temps partiel au cours de ses congés parentaux puisse le faire sans que soient interrompues ses prestations d'assurance parentale. (CASP-17402)

- Que le gouvernement continue de prendre en charge les prêts ainsi que les intérêts sur les prêts des étudiant(e)s bénéficiaires de l'assurance parentale et ce, pendant toute la durée des congés parentaux. (CASP-17502)

6. Remboursement de la dette d'études

Les étudiants, nous le savons, sont de plus en plus endettés. L'augmentation des prêts maximums a provoqué une hausse importante de l'endettement des étudiants, avec son cortège de problèmes récurrents. En augmentant le plafond des prêts, qui est de 2 460 \$ pour le deuxième cycle et de 3 255 \$ pour le doctorat, le gouvernement a ainsi augmenter le fardeau financier qui pèse sur les étudiants. Depuis une dizaine d'années, en tenant compte de l'inflation, il y a eu une augmentation de 40 % de la dette d'études [18].

Le programme de remise de dette a été mis sur pied pour réduire l'endettement des étudiants lors de la diplomation. Or, les critères d'admissibilité sont beaucoup trop restrictifs et peu d'étudiants y ont accès. Le pourcentage de remboursement est aussi trop peu élevé. Un élargissement des critères d'admissibilité permettrait d'inclure un plus grand nombre d'étudiants, y compris les étudiants-parents. De plus, la portion du prêt éligible à une remise de dette doit être augmentée.

Par ailleurs, le nombre d'étudiants ayant recours au programme de remboursement différé est en nette augmentation, ce qui confirme les difficultés que ceux-ci éprouvent pour rembourser leurs dettes d'études. Ce programme permet à un étudiant de se prévaloir d'une exemption de remboursement pour une période de 6 mois consécutifs pour un total de 24 mois dans les 5 années qui suivent le début des versements mensuels. Pour être admissible au programme, le diplômé doit avoir des revenus bruts inférieurs à 1 125 \$ par mois. À cet égard, il importe de tenir compte des étudiants-parents qui ont des enfants à charge, car ils ont davantage de besoins financiers pour faire vivre leur famille. Ce revenu minimum par mois doit être augmenté compte tenu du nombre d'enfants que l'étudiant a à sa charge.

Recommandations :

- Que le gouvernement fédéral exonère d'impôts toutes les bourses relatives aux études.

- Que le gouvernement du Québec soit cohérent avec l'entente qu'il a signée avec la Fondation canadienne des Bourses du millénaire en ne procédant pas à une hausse du plafond des prêts durant les 10 prochaines années.

- Que le programme de remise de dette soit augmenté de 15 % à 25 % de la somme de l'endettement de l'étudiant.

- Que le programme de remise de dette soit automatique au moment de la diplomation et qu'il s'applique pour chacun des diplômés.

- Que le programme de remise de dette s'applique pour tout étudiant qui a été bénéficiaire de l'aide financière à chacune des années universitaires (et non seulement les boursiers).

- Que les étudiants-parents qui ont dû poursuivre leurs études à temps partiel pour assumer leurs responsabilités familiales, et qui n'ont pas obtenu de financement durant cette période, soient aussi admissibles à cette remise de dette.

- Que le gouvernement continue de prendre en charge les prêts ainsi que les intérêts sur les prêts des étudiant(e)s bénéficiaires de l'assurance parentale et ce, pendant toute la durée des congés parentaux. (CASP-17502)

7. Bureau d'information

Afin que les étudiants-parents puissent se procurer l'information nécessaire à la poursuite de leurs études, un bureau d'information doit être implanté dans chaque université. Ce bureau pourrait notamment fournir des renseignements sur les services de garde disponibles, l'assurance parentale, le cheminement scolaire, le programme de prêts et bourses du gouvernement, les modalités du remboursement de la dette d'études et les bourses des organismes subventionnaires. Les étudiants-parents pourraient ainsi profiter de tous les programmes qui leur sont disponibles. Cette mesure serait susceptible d'inciter les étudiants-parents à entreprendre, à poursuivre des études universitaires et à faire un retour aux études. Ce bureau d'information serait disponible dans chaque université et aurait pour but de maximiser les chances de réussite en permettant une meilleure conciliation des études et de la famille.

Recommandation :

- Qu'un bureau d'information soit implanté dans chaque université pour que les étudiants-parents puissent se procurer l'information pertinente sur les services de garde disponibles et sur les différents programmes gouvernementaux et universitaires permettant de mieux concilier les études et les responsabilités familiales.

Conclusion

Le système universitaire québécois et les programmes gouvernementaux, nous l'avons constaté, sont caractérisés par de fortes lacunes. L'aide financière accordée aux études est nettement insuffisante pour permettre à un étudiant de poursuivre ses études à temps plein, sans pour autant être caractérisé par un statut économique précaire. Plusieurs étudiants sont dans l'obligation de travailler à l'extérieur pour subvenir à leurs besoins et risquent, de ce fait, de faire partie de la cohorte de ceux qui prolongent leurs études, voire les abandonnent.

Les étudiants-parents sont particulièrement touchés par ce manque de financement. Tandis qu'ils doivent concilier deux tâches exigeantes, les études universitaires et les responsabilités familiales, les étudiants-parents se retrouvent souvent à court de ressources physiques et économiques. Leur situation particulière n'est pas prise en compte lors de l'élaboration des différents programmes. En ce sens, des changements s'imposent afin de leur permettre de terminer leurs études en les soutenant plus adéquatement et plus activement.



Le gouvernement québécois a une lourde responsabilité envers cette catégorie d'étudiants. Il doit entre autres améliorer les services de garde pour permettre à ces parents de pouvoir profiter pleinement des garderies à cinq dollars en fonction leurs besoins propres. En outre, les seuls parents qui ne sont pas inclus dans le projet de loi sur l'assurance parentale sont les étudiants-parents, ce qui est un non-sens. Des changements doivent être apportés dans les plus brefs délais pour qu'ils puissent bénéficier eux aussi des congés parentaux. Les lacunes du programme de l'Aide financière du gouvernement doivent être également comblées pour que les étudiants-parents soient soutenus financièrement et puissent poursuivre et terminer leurs études. Le calcul de la durée des études pose aussi un problème. La durée dite " normale " des études ne reflète en rien la durée réelle des études et les étudiants en fin de parcours se retrouvent sans aucune aide financière. Pour les étudiantes nouvellement mères, un programme de retour progressif aux études doit être mis sur pied pour permettre une meilleure transition entre les nouvelles responsabilités familiales et la poursuite des études. Finalement, un bureau d'information doit d'être implanté dans chaque université pour donner aux étudiants-parents le maximum d'informations sur les différentes modalités disponibles pour mieux concilier les études et la famille.

Bibliographie

Conseil de la Famille et de l'Enfance. *Répondre aux vrais besoins des familles québécoises, mémoire sur le projet de la loi 140 (Loi sur l'assurance parentale)*, présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales, février 2001.

Bourdages, Louise. *La persistance au doctorat. Une histoire de sens*, Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 64.

Desautels, Sandrine et Christine Hébert. *La situation financière des étudiants-parents bénéficiant du programme d'aide financière aux études : problématiques et recommandations*, pour l'Association des étudiants-parents de l'Université de Sherbrooke, avril 2001.

Force Jeunesse, *Situation des Centres de la Petite Enfance dans les Universités du Québec*, mars 2002.

Force Jeunesse et Le Mouvement pour les bébés du millénaire, *Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales pour la consultation générale et les auditions publiques sur le projet de loi 140, Loi sur l'assurance parentale et sur le projet de règlement*, 1er septembre 2000.

Institut de la statistique du Québec, *Rapport d'enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs*, septembre 2001.

Karim, Farouk. *Étudiants ayant des responsabilités familiales et le régime d'Aide financière aux études*, FEUQ, février 2001.

Karim, Farouk. *Pouvoir étudier à temps plein sans hypothéquer son avenir. La réussite passe par une vraie réforme de l'Aide financière aux études*, FEUQ.

Leroux, Serge. *La durée réelle des études aux cycles supérieurs*, Conseil national des cycles supérieurs-Fédération étudiante universitaire du Québec, 2001.

Machabée, Yannick. Les sources et modes de financement des

étudiants aux cycles supérieurs, Conseil national des cycles supérieurs – Fédération étudiante universitaire du Québec, 2001.

Notes

[1] Yannick. Machabée, *Les sources et modes de financement des étudiants aux cycles supérieurs*, Conseil national des cycles supérieurs – Fédération étudiante universitaire du Québec, 2001.

[2] Serge Leroux, *La durée réelle des études aux cycles supérieurs*, Conseil national des cycles supérieurs - Fédération étudiante universitaire du Québec, 2001.

[3] Laurence Viry, cité dans *Ibid.*, p.67.

[4] *Ibid.*, p.109.

[5] Louise Bourdages, *La persistance au doctorat. Une histoire de sens*, Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 64.

[6] Institut de la statistique du Québec, *Rapport d'enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs*, septembre 2001.

[7] Force Jeunesse, *Situation des Centres de la Petite Enfance dans les Universités du Québec*, mars 2002.

[8] Il est à noter qu'il s'agit dans ce cas précis d'une initiative de la FAÉCUM, l'association étudiante locale.

[9] Conseil de la famille et de l'enfance, *Répondre aux vrais besoins des familles québécoises, mémoire sur le projet de loi 140 (Loi sur l'assurance parentale)*, présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales, février 2001.

[10] *Ibid.*, p.8.

[11] Force Jeunesse et Le mouvement pour les bébés du millénaire, *Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales pour la consultation générale et les auditions publiques sur le projet de loi no 140, Loi sur l'assurance parentale et sur le projet de règlement*, 1er septembre 2000.

[12] *Ibid.*, p.10.

[13] Sandrine Desautels et Christine Hébert, *La situation financière des étudiants-parents bénéficiant du programme d'aide financière aux études : problématique et recommandations*, pour l'Association des étudiants-parents de l'Université de Sherbrooke, avril 2001, p.19.

[14] *Ibid.*, p.20.

[15] Farouk Karim, *Étudiants ayant des responsabilités familiales et le régime d'Aide financière aux études*, Fédération étudiante universitaire du Québec, février 2001, p.3.

[16] Karim, Farouk. *Pouvoir étudier à temps plein sans hypothéquer son avenir. La réussite passe par une vraie réforme de l'Aide financière aux études*, Fédération étudiante universitaire du Québec, p.11.

[17] Sandrine Desautels et Christine Hébert, *op. cit.*, p.21.

[18] Farouk Karim, *Pouvoir étudier à temps plein sans hypothéquer son avenir. La réussite passe par une vraie réforme de l'Aide financière aux études*.

www.familis.org/rioptq/publication/pensions73/mamboundou.html



FEUQ
210, rue Ste-Catherine Est
Bureau 300
Montréal (Québec) H2X 1L1

Vox : (1-514) 396-3380 feuq@feuq.qc.ca
Fax : (1-514) 396-7140 www.feuq.qc.ca



Dans le cadre du XXe Anniversaire du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec Vingt ans de politique familiale au Québec

La conférence-échanges du 19 juin 2003
La dixième de la 15e année - la 160e de la série

Le Premier ministre, M. René Lévesque, dans une lettre datant de juillet 1981 adressée à Mme Colette Bédard, présidente de la Fédération des unions de familles, s'exprime en ces termes : « Parce qu'il est conscient que la famille constitue la pierre d'assise de notre société, le Conseil des ministres, comme vous le souhaitiez, a dernièrement donné au ministre d'État au Développement social le mandat de procéder à la formation d'un groupe de travail dont la tâche consistera, d'une part à identifier la problématique de la famille québécoise et d'autre part, à élaborer un projet de politique sur la famille. »

La construction de la politique familiale au Québec s'est alors accélérée.

Depuis, les familiaux du Québec, gouvernementaux, universitaires et communautaires, travaillent de concert avec acharnement pour le mieux-être des familles du Québec.

Vingt ans de réalisations gouvernementales

Mme Micheline Gamache
Sous-ministre adjointe
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Salutations d'usage

Je suis très heureuse de me joindre à vous et de pouvoir partager ce retour sur 20 ans de belles réalisations, lesquelles sont, et nous en sommes fiers, le fruit de la mise en commun de nos réflexions et de notre travail soutenu en matière de politique familiale.

C'est par ailleurs, avec fierté que je représente le gouvernement du Québec. Car vous aurez compris que mon collègue André Trudeau, sous-ministre au MESSF, initialement inscrit à votre carton d'invitation, n'a pu se libérer. Il regrette de n'avoir pu partager ce moment avec vous et me prie de vous saluer très cordialement.

Permettez-moi d'abord de féliciter le Regroupement pour ses deux décennies d'existence. Dernier-né des quatre grands regroupements familiaux québécois, il a su se tailler une place qui lui est propre et il constitue un acteur incontournable du mouvement familial et du développement de la politique familiale.

Nous sommes tous au fait que la famille québécoise a subi d'importantes transformations au cours du dernier siècle, particulièrement à partir des années soixante. Mais en dépit de cette évolution marquée, la famille demeure une valeur fondamentale au sein de la population québécoise.

C'est en 1967 qu'on a vraiment commencé à parler de politique familiale, et c'est au cours des années soixante-dix, que les groupes familiaux ont réclamé l'adoption d'une telle politique.

Permettez un retour aux sources ; l'exercice, un peu fastidieux, permet de bien se situer dans le temps.

Ma présentation couvre donc trois périodes distinctes :

1. 1981-1989
2. 1990-1996
3. 1997 à aujourd'hui



Mme Denise Lemieux
Auteure - Chercheure - Professeure
Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, culture et société - INRS.

Mme Micheline Gamache
Sous-ministre adjointe
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

M. Richard Sarrasin
Président
Le Regroupement inter-organismes
pour une politique familiale au Québec
Membre du Conseil des aînés

M. Yves Lajoie
Secrétaire général
Le Regroupement inter-organismes
pour une politique familiale au Québec

Alors, Mesdames et Messieurs, allons-y d'un peu d'histoire.

Pour faire suite au mandat qu'il avait confié en 1981 au ministre d'État au Développement social, le gouvernement publie, en octobre 1984, le **Livre vert** intitulé « **Pour les familles québécoises** ». On y affirme notamment que le développement d'une politique familiale signifie la reconnaissance de la famille et vise à intégrer la dimension familiale dans les politiques sectorielles chaque fois que cela est nécessaire.

Le Livre vert est suivi d'une vaste consultation nationale. Ainsi, ce sont 2 000 participants et une soixantaine d'organismes familiaux qui démontrent leur grand intérêt en participant à diverses séances.

Quelque 6 500 recommandations couvrant 12 thèmes sont formulées. Elles donneront lieu ultérieurement à un rapport de consultation remis à la ministre responsable du dossier, Thérèse Lavoie-Roux. Ce document proposait sept priorités, notamment celles touchant la violence familiale et conjugale, le réaménagement et l'augmentation des allocations familiales, l'adaptation du monde du travail aux besoins des parents et la mise sur pied des services de garde, des services aux adolescents ainsi que des services de santé aux familles.

C'est à la **fin de 1987** que le gouvernement adopte l'« **Énoncé des orientations et de la dynamique administrative** » de la politique familiale. L'objectif général est de reconnaître l'importance de la famille en tant qu'institution et milieu de vie, notam-

ment par le soutien collectif aux parents, qui sont les premiers responsables de la prise en charge des enfants et du milieu familial. Le Conseil de la famille est alors constitué. Le Secrétariat à la famille est quant à lui chargé de coordonner le développement horizontal de la politique familiale à l'intérieur du gouvernement.

Enfin, l'Énoncé reconnaît l'importance de la contribution des autres acteurs sociaux que sont les municipalités, les intervenants économiques et le monde du travail.

À l'**automne 1988**, le gouvernement et les unions municipales invitent les autorités municipales à penser et agir en fonction des familles. L'**année suivante**, le Conseil de la famille diffuse le guide « **Penser et agir famille** » à l'intention des intervenants publics et privés.

La période **1990-1996**, c'est celle des trois plans d'action « **Familles en tête** ».

Le **premier (1989-1991)** contient 58 engagements pris par divers ministères et organismes gouvernementaux. On y retrouve les priorités suivantes : soutien économique aux familles, responsabilités familiales et marché du travail, services de garde, santé et services sociaux, famille et école, violence familiale.

Le **second plan d'action (1992-1994)** comporte pour sa part 92 engagements gouvernementaux, regroupés sous cinq domaines d'intervention : prévention, conciliation famille-travail, soutien financier, amélioration du milieu de vie et accentuation du virage familial.

Finalement, le **troisième plan d'action (1995-1997)** regroupe non seulement le gouvernement, mais aussi les secteurs communautaires, municipaux, du travail, de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Outre les questions du soutien financier et de l'importance de la prévention, la conciliation travail-famille est reconnue comme une nécessité.

Ce troisième plan d'action s'appuie sur un vaste processus de consultation avec les réseaux de partenaires concernés par les questions familiales. Mentionnons le Forum des partenaires, la constitution de six tables sectorielles ainsi que d'un comité de suivi.

Au-delà de la réalisation de presque tous les engagements qu'il comporte, l'exercice permet surtout de mobiliser l'ensemble des acteurs socio-économiques autour d'un projet commun : assurer un meilleur soutien aux familles.

Enfin, au **début de 1997**, le gouvernement publie son **Livre blanc sur les dispositions de la politique familiale**. Les objectifs sont d'assurer l'équité entre les familles en accordant une aide accrue à celles à faible revenu, de faciliter la conciliation travail-famille et de favoriser le développement des enfants et l'égalité des chances.

On apporte des changements aux services éducatifs et de garde à la petite enfance. La nouvelle allocation familiale voit le jour, de même que le régime d'assurance parentale.

C'est en **juin 1997** que le gouvernement crée le **ministère de la Famille et de l'Enfance**. Ce dernier est chargé de veiller à ce que la société accorde une meilleure place aux familles et aux enfants, de mieux soutenir les parents pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités et enfin de préserver le lien avec leurs enfants.

Le Conseil de la famille adopte la nouvelle appellation ministérielle et devient le Conseil de la famille et de l'enfance.

En **mars 1999**, le Forum des partenaires de la politique familiale est constitué. Il est composé de près d'une trentaine d'organisations nationales et a pour objectifs de consulter les intervenants-clés au sujet du développement de la politique familiale et d'en optimiser la concertation en vue d'assurer la complémentarité

des actions.

Lors de la première rencontre, deux groupes de travail ont été mis sur pied : reconnaissance/financement des organismes communautaires « famille » et soutien au rôle parental. Leur rapport est déposé l'année suivante, lors du second forum, en février 2000. Les travaux du groupe de travail sur le soutien au rôle parental conduiront à l'adoption du « **Plan concerté pour les familles du Québec - Le Québec en amour avec la famille** ».

Ce plan, qui s'appuie sur une démarche partenariale, a été rendu public par la ministre responsable lors de la 4e rencontre du Forum des partenaires, il y a un peu plus d'un an. Les objectifs, comme vous le savez, sont de mobiliser l'ensemble des partenaires de la politique familiale et d'orienter la conception d'activités, de mesures ou de projets autour des axes suivants : soutien au rôle parental, l'adaptation des milieux de vie aux besoins des familles ainsi que la conciliation travail-famille.

Un comité de suivi du Plan concerté a été mis en place. Il est composé d'un représentant de chacun des grands secteurs d'intervention touchant la question familiale représentés au Forum des partenaires.

20 ans et quelque résumés ainsi illustrent bien la convergence et la continuité des préoccupations : services de garde, adaptation des milieux, soutien financier, conciliation travail-famille.

Et, au terme de ces vingt années de travail, quel bilan peut-on en faire? Quels ont été les gains pour les familles? Voici quelques résultats dont on peut être fiers :

* Un réseau de services de garde de 165 000 places à contribution réduite en CPE, en milieu familial et en garderies.

* Un soutien financier accru pour les familles à faible revenu qui peuvent recevoir une allocation allant jusqu'à 3 000 \$ par enfant.

* Des améliorations successives à la Loi sur les normes du travail.

* Un réseau de partenaires de la politique familiale, dont vous êtes, et qui a permis la prise en compte des préoccupations mentionnées dans les champs d'activités ayant une incidence sur la vie des familles. Mentionnons, à titre d'exemple, le développement des politiques familiales municipales, qui sont maintenant plus d'une centaine à travers le Québec et nombre de mesures de conciliation travail-famille dans les entreprises.

* Et enfin, le soutien accru aux organismes communautaires, dont l'action est essentielle auprès des familles.

Cela dit, l'heure n'est pas encore à la « Satisfaction du devoir accompli et complété », donc du « Repos du guerrier ». Nous avons toujours le cœur à l'ouvrage et le désir d'aller plus loin. Voici un aperçu des priorités actuelles qui nous occuperont pour les prochains mois :

*** Le développement des services de garde**

Le réseau des services de garde sera complété à 200 000 places au cours des trois prochaines années financières. Il faudra par ailleurs s'assurer de bien répondre aux choix des parents quant au type de places à développer.

*** La mise en place du régime d'assurance parentale**

Les discussions avec le gouvernement fédéral en vue de la mise en place d'un régime québécois d'assurance parentale seront intensifiées, et ce, de façon à en arriver le plus rapidement possible à une entente conforme aux attentes des Québécoises et des Québécois.

*** La conciliation travail-famille**

Les travaux se poursuivent et nous souhaitons raffermir notre

collaboration avec les milieux de travail et les milieux de vie.

* La reconnaissance et le financement des organismes communautaires « Famille »

Les travaux en cours pour la mise en place d'un programme de reconnaissance et de financement des organismes communautaires « Famille » seront complétés pour 2004-2005.

* La poursuite de la mise en oeuvre du Plan concerté pour les familles du Québec.

Pour l'essentiel, la mise en oeuvre du Plan concerté pour les familles sera complétée selon le calendrier prévu.

Il n'est nullement question que l'ensemble de ces travaux soit fait en vase clos. Nous avons toujours privilégié le partenariat et nous entendons plus que jamais poursuivre dans cette voie.

La politique familiale adoptée par le Québec se veut globale et multisectorielle. Elle s'adresse à toutes les familles. Elle fait appel à la concertation de tous les agents socio-économiques dont l'action peut avoir un impact sur les familles. De plus, elle veut contribuer à contrer la baisse démographique du Québec en facilitant la réalisation du désir d'être parent. Elle rencontre, je crois,

vos priorités en terme d'autonomie, d'horizontalité, de verticalité et de subsidiarité.

Plus que cela, elle doit évoluer, s'adapter pour répondre aux besoins changeants des familles.

Le gouvernement est convaincu que pour rester libres de leurs choix et guider leurs enfants vers l'âge adulte, les familles ont besoin de politiques solidaires, soucieuses d'équité et respectueuses de leur vie privée. Il travaille en ce sens.

En terminant, permettez-moi, de réitérer, au nom du Ministère, notre intérêt à oeuvrer de concert avec vous à l'objectif d'un mieux-être des familles québécoises. Si celles-ci sont notre richesse ainsi que l'âme de notre société, vous êtes, Mesdames et Messieurs, à la fois individuellement et à titre de regroupement, une magnifique inspiration. Votre détermination crée pour nous l'exemple à suivre.

Bravo

Je vous remercie.

www.familis.org/riopfq/publication/pensons73/gamache.html

**Emploi,
Solidarité sociale
et Famille**

Québec 

600, rue Fullum
Montréal (Québec) H2K 4S7

Vox : (1-514) 873-2323

Fax : (1-514) 873-4250

Ailleurs au Québec
1 800 363-0310

1122, chemin Saint-Louis
Sillery (Québec) G1S 4Z5

Vox : (1-418) 643-2323

Fax : (1-418) 528-8862

www.mfe.gouv.qc.ca/famille/index.asp
famille@mfe.gouv.qc.ca

Vingt ans d'études universitaires sur la famille au Québec

Mme Denise Lemieux

Auteure - Chercheure - Professeure

Institut national de la recherche scientifique

Urbanisation, culture et société - INRS.


Les anniversaires sont des moments importants pour les organismes comme pour les personnes, mais pour des raisons différentes. Certes, ils réunissent des individus qui ont des liens communs et constituent des occasions de sociabilité. Ce sont donc des moments privilégiés pour rappeler des souvenirs et mesurer le chemin parcouru pour mieux envisager l'avenir. Pour les organismes, en plus de ces aspects festifs et interpersonnels, c'est souvent l'occasion de souligner les raisons d'être, la mission de l'organisme. Aux dix ans du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale, vous aviez rappelé les objectifs de la formation de ce réseau et confirmé une volonté commune à ses membres de soutenir la mise en place d'une politique familiale. C'est cet objectif qui avait rassemblé en 1983 pour quelques années des organismes familiaux, des groupes de femmes, des associations professionnelles et des organismes gouvernementaux.

En invitant un chercheur à se joindre à la célébration du vingtième anniversaire, je suppose que vous avez voulu souligner le rôle que s'est donné ultérieurement votre organisme dans la diffusion de la recherche en invitant régulièrement des chercheurs et des intervenants à des rencontres sur des questions d'intérêt pour les familles québécoises et pour tous ceux et celles qui travaillent avec les familles ou les étudient. Pour les chercheurs, moins directement impliqués dans l'action, mais tout de même soucieux d'avoir un apport dans ces débats, le contact avec divers groupes apporte en outre des informations précieuses et un certain sentiment d'utilité. Résumer Vingt ans de recherches universitaires à vous qui recevez tour à tour les spécialistes du

domaine me semble impossible à réaliser ce matin en 20 minutes; ce serait d'ailleurs difficile à avaler même avec des croissants et du café. Cet ensemble de recherches, Richard Cloutier et Renée Dandurand [1] en ont tracé la configuration et la répartition thématique pour les années 1980-1996 à partir d'un fichier de 2 177 titres touchant la famille dans plusieurs disciplines. Il n'est pas sans intérêt de souligner avec eux que le nombre de titres est en constante progression et qu'il s'agit pour le quart des titres, d'articles publiés dans des revues scientifiques, pour plus du tiers de rapports de recherche publics ou universitaires, et pour 20% environ de chapitres de livres ou d'actes de colloques. À peine 6.4% sont des livres. En plus du bilan de ces recherches qu'ont effectué ces auteurs, je vous renvoie à la banque informatisée [famili@familia.inrs-uqbec.ca/](mailto:famili@familia.inrs-uqbec.ca) accessible par Internet et mise sur pied par les mêmes chercheurs avec la collaboration de Anne Deret et de nombreux stagiaires. Cette banque constamment mise à jour rassemble un nombre considérable de titres annotés, comprenant un résumé du texte : soit 4, 200 fiches à date avec un ajout de 500 fiches chaque année selon Anne Deret.

C'est d'un point de vue plus subjectif et sélectif, en référant à ce que je connais de la formation d'un champ de recherche sur la famille et m'inspirant davantage de la sociologie que je vais évoquer ces Vingt ans de recherches universitaires.

Les années 1960 et avant: les premières études sur la famille entre la tradition et le changement

Peu nombreuses avant les années 60, des recherches sur la famille au Québec existent cependant depuis longtemps. Nous avons même eu à la fin du XIXe siècle en Léon Gérin, un émule québécois de Frédéric Le Play, ce chercheur français qui avait développé une méthode d'observation des familles rurales. Dans les années 1930-40, ce sont des chercheurs américains rattachés à l'Université de Chicago, Horace Miner (1939) [2] et Everett 

Hughes (1943) [3] qui viennent étudier les familles d'une communauté rurale pour le premier ou celles d'une petite ville ouvrière pour le second.

Les sciences sociales se mettent en place dans les universités francophones au cours des années 50 mais elles sont davantage centrées sur les questions politiques et syndicales que sur les questions familiales. Dans les années 50, un politologue de McGill, Philippe Garigue, s'intéresse à son tour à La vie familiale des Canadiens-français [4] et à leurs systèmes de parenté. Il collabore avec Frederick Elkin qui signe en 1963 une bibliographie des travaux sur La famille au Canada [5] pour préparer le Congrès canadien de la famille qui en 1964 va rassembler beaucoup d'acteurs du futur mouvement familial. Doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, Garigue devient en 1964 le président du nouveau Conseil supérieur de la famille du Québec. Pendant toute la durée de son mandat, il va faire la promotion de l'idée qu'il faut développer une politique familiale distincte d'une politique démographique et d'une politique sociale [6]. Il favorise également la mise en place d'un mouvement familial à l'image des mouvements européens et poursuit lui-même des recherches sur ces thèmes d'un domaine peu fréquenté.

Avec le développement de la sociologie dans les universités francophones au cours des années 1960, des recherches sont entreprises sur la famille moderne et les chercheurs qui abordent ce sujet balayaient avec ardeur beaucoup de clichés sur la famille traditionnelle à laquelle s'étaient intéressés avant eux les sociologues américains et les adeptes du folklore. Gérald Fortin et Marc-Adélar Tremblay [7] réalisent une vaste enquête sur les budgets des familles salariées et observent la transformation des aspirations à la consommation. Colette Carisse (1964) [8] documente les besoins en contraception. Pour répondre aux transformations des moeurs, des juristes entreprennent en 1958 de moderniser le code civil.

Les années 1970 : l'affirmation du modernisme

Par ailleurs, plusieurs reviennent sur un monde rural en transformation. Au cours des années 1970, dans une revue de la recherche qu'elle fait pour le Conseil des affaires sociales et de la famille, Colette Carisse sépare les textes qu'elle a recueillis entre la famille mythique et la famille réelle [9]. Dans les années 1970, les titres même de quelques livres expriment une volonté de rupture avec le passé. La fin d'un règne (Fortin, 1971) [10] (pour marquer la fin du monde rural traditionnel) et La fin de la revanche des berceaux (Henripin et al. 1974) [11] pour marquer la fin d'un régime démographique. Colette Moreux qui avait d'abord étudié La fin d'une religion [12], qui traitait abondamment de la morale familiale, examine plus tard de façon critique les effets de cette modernisation dans les familles d'une petite ville nommée Douceville en Québec. (1982 [13]). Selon Moreux, les familles de ces milieux étaient peu préparées aux changements socioculturels véhiculés par les nouvelles élites modernistes qui monopolisent les discours de l'autonomie. Ces ouvrages ne relèvent pas d'abord de la sociologie de la famille ils relèvent d'une problématique de la modernisation. Robert Sévigny à la fin des années 1970 dans Le Québec en héritage [14] poursuit cette analyse du changement de façon plus directe dans La vie de trois familles montréalaises. Sur les familles du passé, les historiens [15] vont repérer des changements familiaux bien antérieurs à ceux que vivent les Québécois des années 60-70. C'est à l'intérieur du Conseil des affaires sociales et de la famille que sont produits à la fin de la décennie 1970, un rapport documentant les conditions de vie d'ensemble dans La situation des familles québécoises [16] ainsi qu'une étude sur la natalité au Québec. Le Conseil du statut de la femme s'intéresse aussi aux familles et met un bémol sur les questions de natalité.

Les années 1980 : la perspective du féminisme sur la famille

En milieu universitaire, le développement de la recherche sur les femmes au début des années 80 éclipse quelque peu l'essor d'un champ des études sur la famille encore en émergence et introduit par ailleurs dans l'objet famille de nouvelles problématiques sur les rapports de sexe. Micheline Dumont et Nadia Fahmy Eid publient, Maîtresse de maison et maîtresse d'école. Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec [17]. C'est pour une large part à l'intérieur de ce nouveau champ et des approches féministes qu'émergent une large partie des travaux qui concernent la famille et qui se ramènent pour une part à des études sur la maternité ou sur la conciliation maternité-travail. Par exemple, Anne Quéniart publie (1983,) Le corps paradoxal. Regards de femmes sur la maternité [18]. Renée Dandurand et Lise Saint-Jean écrivent Des mères sans alliance. Monoparentalité et désunions conjugales (1988) [19]. Avec Lucie Mercier, je signe L'histoire des femmes au tournant du siècle Âges de la vie, maternité et quotidien [20]. Le Conseil du statut de la femme entreprend par ailleurs d'importants travaux sur le travail domestique, Du travail et de l'amour (1985) [21], ainsi que des réflexions sur les enjeux autour de la fécondation in vitro intitulés Sortir la maternité du laboratoire (1988) [22].

Si tous ces travaux et beaucoup d'autres sur lesquels Christine Corbeil et Francine Descarries [23] publient une bibliographie à la fin de la décennie impliquent aussi à divers degrés les hommes et les enfants, la mise au foyer des lentilles est faite principalement sur le point de vue des femmes. C'est en déplaçant le regard vers le point de vue des hommes et sans rejeter pour autant les acquis des études sur les femmes que des auteurs développent des études sur la paternité.

En sociologie, un pionnier des études sur la paternité est Germain Dulac [24] qui a abordé d'abord la condition masculine, puis la paternité à partir de la condition masculine et enfin a traité avec notre équipe de l'INRS Culture et société au début des années 1990 du désir d'enfant. Dans des recherches ultérieures, il étudie le rôle paternel en tenant compte de la situation des pères séparés. Finalement, il aborde avec Joanne Groulx la question de l'articulation paternité et travail [25], mais ces travaux relèvent de la fin des années 1990 comme ceux de Hélène Desrosiers, Heather Juby et Céline Le Bourdais [26] ou ceux de Nathalie Dyke et Jean-François Saucier [27]. Quelques études des années 1980 se centrent plus directement sur l'objet famille, par exemple Andrée Fortin et al. (1987) [28] examinent la vitalité des réseaux de parenté dans la ville de Québec. Quelques uns comme Pierre Gauthier [29] qui travaille sur la monoparentalité parlent de " nouvelles familles " tandis que d'autres comme Françoise Laplante et Pierre Laplante étudient les Jeunes couples, aujourd'hui (1985) [30]. Dans un collectif dirigé par Renée B.-Dandurand autour de Couples et parents des années 1980 [31], Évelyne Lapiere-Admacyk s'interroge sur la signification de la cohabitation (prélude ou substitut au mariage ?) pour les jeunes femmes qui adoptent ce style de vie.

Les années 1990 : avec les enfants, le retour de l'objet famille

À l'aube des années 1990, les enfants réapparaissent dans le décor ; les démographes se penchent sur le coût des enfants tandis que d'autres s'interrogent sur le désir d'enfant [32], sur les effets des séparations parentales sur les enfants [33], sur la diversité culturelle au sujet des enfants [34] ou sur l'évolution du droit à leur égard [35]. Les études sur les relations parents-enfants se multiplient dans la décennie 1990 comme le confirme un bilan de la recherche que j'ai publié en 1995. (Lemieux, 1995) [36]. Les trajectoires des enfants dans des familles successives sont de mieux en mieux documentées entre autres par les démographes Céline Le Bourdais, Nicole Marci-Gratton et Ghislaine

Neil ; à la fin des années 1990 [37], elles collaborent avec des sociologues et des psychologues à la mise sur pied d'enquêtes longitudinales comme l'ÉLDEQ [38] dont les données permettent de saisir le développement de l'enfant dans le temps en tenant compte de leur devenir et des changements des situations familiales. Avec l'expansion des services de garde, la socialisation des enfants déborde la cellule familiale. On étudie les services de garde [39] et les grands-parents commencent à refaire surface dans certaines recherches reprenant leur place dans la chaîne de la filiation [40]. Marie-Hélène Saint-Pierre [41] a recensé les travaux sur la prise en charge des enfants. Enfin, la circulation des enfants à travers différents mécanismes, dont l'adoption, qu'étudie Françoise-Romaine Ouellette [42] ainsi que le placement d'enfants sur lequel Jacques Vachon et al. publient une recension d'écrits [43] font aussi l'objet d'études. Sur le développement du champ de recherche famille dans toutes ses facettes et tous ses personnages, la publication d'un manuel de Sociologie de la famille au Québec par Jocelyne Valois (1993) [44] révèle outre la multiplication des titres, une certaine maturité du domaine lié à beaucoup de disciplines. La difficulté de saisir le devenir des familles contemporaines est traitée par Daniel Dagenais [45] dans un livre intitulé *La fin de la famille moderne : significations des transformations contemporaines de la famille*. La structuration du champ familial dans toute sa complexité et la diversité de ses intervenants est analysée par Dandurand et Ouellette [46] dans un article théorique qui comporte de nombreuses références au cas québécois.

La fragmentation de l'objet famille tout comme la multidisciplinarité des secteurs de recherche qui s'y rattachent nous ramènent aux conditions favorisant la constitution d'un champ de recherche sur la famille, qui vont bien au-delà de la multiplicité des titres. L'histoire de notre groupe de recherche en est un bon exemple parmi d'autres. Vous me permettrez de l'évoquer pour conclure.

La structuration d'un champ de recherche : création d'équipes et d'instruments de diffusion

En 1980, je venais de terminer une thèse en sociologie sur *L'histoire de l'enfance dans la société et le roman québécois* [47] que j'aurais rattachée sans hésiter au champ des études sur la famille. Engagée comme chercheuse à l'institut québécois de recherche sur la culture, je réalisai avec Lucie Mercier un bilan de recherche et une bibliographie des études sur les femmes qui incluait une section famille. On me confia le développement d'un chantier sur Condition féminine, familles et générations, qui au milieu de la décennie se transforma en Familles, sexes, générations. Cette petite équipe, pendant ses quatorze années d'existence, fut très active dans la production de recherches touchant l'un ou l'autre aspect des questions familiales. Quelques centaines d'articles et une quinzaine d'ouvrages furent publiés par ce chantier rassemblant selon les années entre 7 et 11 chercheur(e)s : études sur l'enfance, sur les femmes chefs de famille monoparentales, sur les relations intergénérationnelles, les jeunes, le vieillissement, la maternité, la paternité, le désir d'enfant, l'adoption, les couples et parents. En 1987, à l'occasion d'un colloque sur Familles d'aujourd'hui [48], organisé à la demande du Musée de la civilisation en parallèle à son exposition sur les Famille(s), nous avons ébauché une problématique soulevant le rapport entre les familles et l'État ainsi que le rôle des intervenants auprès des familles.

Au début des années 1990, le programme de partenariats de recherche du Conseil québécois de la recherche sociale allait nous donner l'occasion de participer de façon continue avec des chercheurs d'autres universités et divers experts à un groupe multidisciplinaire et multisectoriel sur l'étude des changements familiaux. Ce groupe qui existe toujours se nomme Familles en

mouvance et dynamiques intergénérationnelles. Dirigé par un chercheur universitaire (actuellement Françoise-Romaine Ouellette) et un expert du gouvernement, (actuellement Marie-Andrée Fortin), il rassemble des chercheurs de trois universités, des experts issus des ministères, conseils et secrétariats responsables d'enjeux familiaux et des intervenants d'une diversité de fédérations d'organismes communautaires du domaine famille [49]. Ce partenariat a développé à trois reprises depuis 1994 des programmations de recherche sociologiques, démographiques, anthropologiques et économiques ; en outre, il organise régulièrement avec ses partenaires communautaires et gouvernementaux des activités de transfert, séminaires et colloques sur des sujets jugés d'intérêt majeur par ses membres. En 1997, il organise un colloque dans le cadre de l'ACFAS sur la politique familiale au Québec. En 2001, un congrès présidé par Françoise-Romaine Ouellette porte sur les "Visions de la famille" [50] et celui de février 2004 abordera Familles en transformation: quels enjeux éthiques. Sous la direction de Renée B.-Dandurand [51] (directrice scientifique du partenariat au cours de mandats précédents) ; au fil des années des travaux comparatifs ont été réalisés sur les politiques familiales de divers pays. Avec Michelle Comeau, historienne, je me suis moi-même intéressée à l'histoire du mouvement familial au Québec [52] à partir d'un ensemble d'organismes associatifs familiaux où l'objectif de mise en place d'une politique s'est avéré central. Des recherches portant sur les modes de vie contemporains et leurs dynamiques économiques, démographiques ou culturelles ont été réalisées.

C'est à travers des groupes stratégiques de ce type, et il en existe dans d'autres équipes de recherche spécialisées sur la pauvreté, la négligence, le placement d'enfant et les ruptures, etc., que la recherche sur la famille et l'enfance peut se constituer peu à peu en un véritable domaine. Outre ces programmes de partenariat bénéfiques pour le développement de la recherche sur la famille et les enfants, la création d'un Conseil de développement de la recherche sur la famille au début des années 1990, a rendu possible l'organisation de symposiums biannuels qui réunissent chercheurs et intervenants et qui donnent lieu à la publication des Actes sous le titre *Comprendre la famille* [53]. Sa revue électronique, *Enfance, familles, générations*, dont le premier numéro est prévu pour l'automne devrait également servir de catalyseur pour l'essor d'un domaine à la fois ancien et fragile. Enfin, le RIOPFQ dont vous célébrez les vingt ans est l'un des organismes qui depuis sa création met de l'avant l'importance de la recherche sur la famille. Entre les symposiums, vos rencontres mensuelles et votre site FAMILIS www.familis.org qui les édite, jouent sans doute également un rôle important de relais pour la diffusion des recherches et de débats entre chercheurs et intervenants. C'est grâce à de telles activités d'échanges suscitées par les partenariats, par les colloques et par divers lieux de diffusion que les divers acteurs du domaine famille peuvent sur des thèmes ciblés rassembler des connaissances et travailler ensemble dans le respect de leurs compétences et l'autonomie de leurs fonctions respectives contribuant ainsi à l'accroissement des savoirs et au mieux-être des familles.

[1] Richard Cloutier et Renée B.-Dandurand et al., *Analyse de la littérature de recherche sur la famille au Québec (1980-1996) : Thématique et configuration*. Rapport synthèse, INRS, Centre culture et société et Centre de recherche sur les services communautaires de l'Université Laval, octobre 1997, 33p.

[2] Horace Miner, *Saint-Denis : un village québécois, (première édition, 1939)*, Montréal, Hurtubise HMH, 1985.

[3] Everett C. Hughes, *French Canada in transition*, Chicago, The University of Chicago Press, (première édition, 1943), Phoenix books, 1967. 224p.

[4] Philippe Garigue, *La vie familiale des Canadiens français*, 

Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1967, 165p.

[5] Frédérick Elkin, *La famille au Canada. Données, recherches et lacunes du avoir sur les familles au Canada*, Ottawa, Congrès canadien de la famille, 1964. 207p.

[6] Sur cette question voir : Denise Lemieux et Michelle Comeau, *L'histoire du mouvement familial au Québec :1960-1990*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2002.

[7] Marc-Adélar Tremblay et Gérald Fortin, *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, 400p.

[8] Colette Carisse. *Planification des naissances en milieu canadien-français*, les Presses de l'Université de Montréal, 1964.

[9] , Colette Carisse, *La famille mythe et réalité québécoise*, Rapport présenté au Conseil des affaires sociales et de la famille, mars 1974, 188p. plus annexes

[10] Gérald Fortin, *La fin d'un règne*, Montréal, Hurtubise HMH, 1971, 397p.

[11] Jacques Henripin, Évelyne Lapierre-Adamcyk avec la coll. de Patrick Festy , *La fin de la revanche des berceaux : qu'en pensent les Québécoises*, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1974.

[12] Colette Moreux, *La fin d'une religion*, Monographie d'une paroisse canadienne française, Montréal, les Presses de l'université de Montréal, 1969, 484p.

[13] Colette Moreux, *Douceville en Québec : la modernisation d'une tradition*, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1982.

[14] Robert Sévigny, *Le Québec en héritage : la vie de trois familles montréalaises*, Laval, Québec : Albert Saint-Martin, 1979.

[15] Voir entre autres les études de Bettina Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal, Âges, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, Montréal, Boréal, 1995 et de Denyse Baillargeon, *Ménagères au temps de la crise* , Montréal, Éditions du Remue ménage, 1993.

[16] CASF, *La situation des familles québécoises*, Études et avis du MAS. Septembre 1978. 108p.

[17] Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, *Maîtresse de maison et maîtresse d'école. Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Boréal express 1983

[18] Anne Quéniart, *Le corps paradoxal. Regards de femmes sur la maternité*. Éditions Saint-Martin, 1983.

[19] Renée B.-Dandurand, *Des mères sans alliance. Monoparentalité et désunions conjugales*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988.

[20] Denise Lemieux et Lucie Mercier. *L'histoire des femmes au tournant du siècle. Âges de la vie, maternité et quotidien*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989.

[21] Diane Bélisle, Anne Gauthier, Yolande Pinard et Louise Vandelac, *Du travail et de l'amour : les dessous de la production domestique*, Montréal, édition Saint-Martin, 1985.

[22] *Sortir la maternité du laboratoire. Actes du forum sur les nouvelles technologies de la reproduction*. Québec, Conseil du statut de la femme, 1988.

[23] Christine Corbeil et Francine Descarries, *Femmes, féminisme et maternité : une bibliographie sélective*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Centre de recherches féministes, département de travail social, 1989, 79p.

[24] Germain Dulac, " Conditions masculines , les ambiguïtés de

la parentalité ", dans Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin, dir., *Traité des problèmes sociaux*, Québec, IQRC, 1994. , chapitre 3. G. Dulac, " La configuration du champ de la paternité : politiques , acteurs, enjeux ", dans *Liens social et politique*. RIAC, vol.37 (printemps 1997) p.133-143.

[25] Germain Dulac avec la coll. de Joanne Groulx, *Paternité, travail et société*, Une recension critique des écrits, Centre d'études appliquées sur la famille.École de service social. Université McGill, 1998,119p.

[26] Hélène Desrosiers, Heather Juby et Céline Le Bourdais, " *La diversification des trajectoires parentales des hommes. Conséquences pour la politique des pères* ", RIAC. Lien social et politique, 37-p. 19-31.

[27] Nathalie Dyke et Jean-François Saucier, *Cultures et paternité*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 2000, 143p.

[28] Andrée Fortin, Denys Delage, Jean-Didier Dufour et Lynda Fortin, *Histoires de familles et de réseaux : la sociabilité au Québec d'hier à demain*, Montréal, Éditions Saint-Martin 1987, 225p.

[29] Pierre Gauthier, *Les nouvelles familles*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986.

[30] Françoise Laplante et Pierre Laplante, *Jeunes couples, aujourd'hui*, Montréal, les éditions du Méridien, 1985.

[31] Évelyne Lapierre-Adamcyk, " La cohabitation , prélude ou substitut au mariage " dans Renée B.-Dandurand, *Couples et parents des années 1980*, Québec, IQRC, 1987.

[32] Renée B.-Dandurand, Léon Bernier, Denise Lemieux et Germain Dulac, *Le désir d'enfant : du projet à la réalisation*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, 377p.

[33] Richard Cloutier, Suzanne Barry et coll., *La Place de l'enfant dans la séparation parentale*, Rapport de recherche présenté au CQRS, 1988, 92p. et R. Cloutier et coll. Évolution de la grde et de l'ajustement à la séparation parentale, Rapport de recherche présenté au CQRS, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, 1995.

[34] Renée B.-Dandurand, Roch Hurtubise et Céline Le Bourdais, *Enfance : perspectives sociales et pluriculturelles*, (actes du colloque de l'AISLF et de l'ACSALF), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996.

[35] Renée Joyal, *Les enfants, la société et l'État au Québec: 1608-1989, jalons*, Montréal, Hurtubise HMH, 1999.

[36] Denise Lemieux, " Les enfants perdus et retrouvés; la recherche sur les enfants au Québec ", *Recherches sociographiques*, 1995, XXXVI, 2, pp. 327-352.

[37] Céline Le Bourdais, Nicole Marcil-Gratton et Ghislaine Neil, " L'effet du type d'union sur la stabilité des familles dites intactes", *Recherches sociographiques*, XLI (1): 53-74.

[38] *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ) 1998-2002* : 12 documents. Institut statistique du Québec, 2000...

[39] Beaucoup d'études semblent relever de la gestion d'un système. Parmi quelques exceptions, Ercilia Palacio-Quintin étudie *Les services de garde à l'enfance : influence des différents types de garde sur le développement de l'enfant*. Rapport au CQRS, 1999.

[40] Renée B.-Dandurand et Françoise –Romaine Ouellette, *Entre autonomie et solidarité : parenté et soutien dans la vie de jeunes familles montréalaises, rapport présenté au CQRS*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, 432p.

[41] Marie-Hélène Saint-Pierre, *La prise en charge des enfants au Québec : présentation d'une recension informatisée des écrits.*

Montréal, INRS-Culture et société, 2000.

[42] Françoise-Romaine Ouellette, *L'adoption : les acteurs et les enjeux autour de l'enfant*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996.

[43] Jacques Vachon Marie Simard et Daniel Picard, *Les décisions de placement d'enfants : une recension d'écrits*, Québec, Centre de recherche sur les services communautaires. Université Laval, 1995.

[44] Jocelyne Valois, *Sociologie de la famille*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1993, 328p. (réédition 2003, sous presse).

[45] Daniel Dagenais, *La fin de la famille moderne. Significations des transformations contemporaines de la famille*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000, 266p.

[46] Renée B.-Dandurand et Françoise-Romaine Ouellette, " Famille, État et structuration d'un champ familial ", *Sociologie et sociétés*, vol. XXVII, no 2, (automne 1995), p. 105-119.

[47] Denise Lemieux, *Une culture de la nostalgie, L'enfance dans le roman québécois de ses origines à nos jours*, Montréal, Boréal express, 1984.

[48] Denise Lemieux, *Familles d'aujourd'hui*, en collaboration avec le Musée de la civilisation, Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture, 1990, 242p.

[49] Soit: la Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF), la Confédération des organismes familiaux associés du Québec, (COFAQ), la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) et le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec (RIOPFQ).

[50] Publié sur le site du partenariat :

[51] Renée B.-Dandurand et al., *Les politiques familiales : comparaison des politiques en vigueur au Québec avec ceux d'autres provinces canadiennes, des États-Unis, de la France et de la Suède*, Montréal, Institut national de la recherche scientifique, Culture et société, 2002, 64p. Renée B.-Dandurand, Pierre Lefebvre et Jean-Pierre Lamoureux, *Quelle politique à l'aube de l'an 2000?*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 2001. Marie-Hélène Saint-Pierre et Renée B.-Dandurand, *Axes et enjeux de la politique familiale québécoise : présentation d'une recension informatisée des écrits*, Montréal, INRS, Culture et société, 2000.

[52] Denise Lemieux et Michelle Comeau, *L'histoire du mouvement familial au Québec, 1960-1990*, Québec, les Presses de l'Université du Québec, 2002.

[53] *Comprendre la famille, Actes du symposium québécois de recherche sur la famille (6 vol. depuis 1992)*, Presses de l'Université du Québec.

www.familis.org/riopf/publication/pensons73/lemieux.html



www.inrs-ucs.quebec.ca/

webmestre@inrs-ucs.quebec.ca

3465, rue Durocher
Montréal (Québec) H2X 2C6

Vox : (1-514) 499-4000

Fax : (1-514) 499-4065

Vingt ans d'actions communautaires

M. Richard Sarrasin

Président

Le Regroupement inter-organismes
pour une politique familiale au Québec
Membre du Conseil des aînés

Chers amis,

Parler de 20 ans d'actions communautaires en matière de politique familiale québécoise m'a été confié. 20 ans, ça signifie 7 300 jours ou 36 500 heures ouvrables pour une certaine d'organismes communautaires. Plus la date du 20^e anniversaire du Regroupement approchait, plus je mesurais l'ampleur de la tâche à remplir. Plus le temps passait, plus l'angoisse me travaillait. Je pris conscience, en effet, que malgré les recherches entreprises, la cueillette de nombreux documents parcourus, le monde communautaire a cette caractéristique d'être discret, " le coeur porté sur la main ". Alors combien de faits, combien d'actions demeurées inconnues font partie de ce monde de 20 ans de vie communautaire qu'il m'est impossible de vous livrer ?

Parler de 20 ans d'actions communautaires en matière de politique familiale a cependant droit de cité, malgré la crainte de traduire imparfaitement ce que furent ces années où nous tous et toutes pouvons nous glorifier d'avoir été actifs, inlassablement présents, collaborateurs et collaboratrices à l'action gouvernementale, parfois mobilisateurs et mobilisatrices de l'action gouvernementale.

Ces vingt dernières années nous font remonter à 1983, soit à la création du Regroupement. Il m'apparaît toutefois devoir, dans un premier temps, évoquer la préhistoire de notre politique familiale québécoise, cause de la création de notre Regroupement. Je désire toutefois, avant d'entreprendre ce déroulement histori-

que, vous rappeler que je ne suis, par profession, ni historien, ni chercheur, et qu'il ne faut donc pas trouver ici un document d'archive scientifique. Pour ce, je vous réfère à deux recherches connues, soit Le Mouvement familial au Québec, les débuts: 1937-1965 de Marie-Paule Malouin, et, plus récemment, de Denise Lemieux et Micheline Comeau, Le Mouvement Familial au Québec 1960 à 1990. Ces deux excellents volumes publiés avec la collaboration du Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec s'avèrent, pour moi, la bible de l'histoire des organismes communautaires familiaux.

Revenons à mon intention de vous faire part de mes souvenirs personnels sur la vie sociale et communautaire que j'ai vécue au cours des 50 dernières années. Le 5 juin dernier, l'Université de Montréal fêtait les 50 ans de ses diplômés de 1953. Je suis l'un d'eux en la faculté de service social. Ce souvenir me fait revivre ce qu'à mon avis était alors la famille pour nous tous, opinion fort antérieure aux premiers balbutiements de notre politique familiale actuelle.

La préhistoire de la politique familiale québécoise

En 1950, l'École universitaire de service social n'existait que depuis une dizaine d'années, les agences de service social s'étaient développées dans les années 40. Parlait alors de la famille au niveau national québécois l'organisme Caritas-Canada. Les associations familiales étaient préoccupées à ces moments d'abord par l'éducation des parents, rappelons l'École des parents de ces années, puis par la spiritualité des couples inspirée à ce sujet, notamment par les équipes Notre-Dame de France. Je me souviens ainsi d'avoir vécu, peu après ma sortie de l'université, durant les années 55 à 60 en équipe de ménage avec, entre autres, comme compagnons et compagnes, les Mathieu, co-fondateurs de l'Association des parents catholiques et, plus

nommément connu, le couple de Pierre Laporte qui vivait peu après une fin si tragique.

Durant la décennie 50, on glorifiait la famille dans les congrès. Les services sociaux se voulaient "familial", les groupes communautaires s'agitaient in vitro, l'État était relativement absent de la scène familiale. Exception faite en 1932 de la loi d'Assistance aux mères nécessiteuses et, en 1945, de l'entrée des allocations familiales fédérales. En somme, à ces heures, c'est surtout l'Église qui désire sauver la famille traditionnelle.

Au début des années de la Révolution tranquille, la famille au Québec ne compte pas beaucoup de supporters bruyants. Caritas-Canada, qui avait créé un comité des directeurs d'agences de service social, la plupart d'entre elles situées dans les diocèses du Québec, décide de concentrer son action sur la spiritualité et d'abandonner son leadership dans l'organisation administrative et professionnelle de ces agences. Les directeurs de ces agences, se retrouvant seuls, créent à Trois-Rivières, en 1963, la Fédération des services sociaux à la famille du Québec. Ils se souviennent alors que la famille doit demeurer au centre de leurs préoccupations. Le ministre de la Famille et du Bien-être social du Québec, M. Lafrance, invite en cette même année 63, les organismes s'occupant de la famille à s'unir afin de hâter la mise sur pied du Conseil supérieur de la famille. Le Conseil canadien du Bien-être, pour sa part, tient à Ottawa en 1964, sa conférence nationale sur la famille, et, à Montréal, la même année, la Fédération des services sociaux à la famille tient son premier congrès.

Cependant, bien qu'on parle alors beaucoup de la famille, les politiques et mesures gouvernementales pro-familiales sont à peu près inexistantes. Ainsi, en témoigne en 1965, au second congrès de la Fédération des services sociaux à la famille du Québec, le Président du Conseil Supérieur de la Famille, Philippe Garrigue, qui déclare que le gouvernement du Québec, malgré la création d'un ministère de la Famille, ne donne à ce ministère aucun moyen administratif pour la mise en marche d'une politique familiale. Il ajoute qu'il faut reconnaître que non seulement l'État, mais la société québécoise elle-même, malgré de fréquentes déclarations de principes pour la famille, se préoccupe peu de vraiment solutionner les problèmes familiaux. Dans la foulée de ce témoignage, une collègue en service social, Ruth Laliberté Marchand, écrivait alors, en parlant des agences de service social diocésaines à la famille, qu'elles n'avaient de préoccupations "familiale" que dans leur titre. Ces agences consacraient en ces moments leur énergie à se tailler une place dans le réseau des affaires sociales. Par ailleurs, les organismes communautaires familiaux qui jusqu'alors nous apparaissaient au stade de l'organisation primaire de la recherche de membership et de mode de financement, seront, comme on le constate encore aujourd'hui, les déclencheurs de la préoccupation familiale. C'est cependant de l'extérieur du Québec que vient cette poussée.

En effet, en 1967, l'Union internationale des organismes familiaux organise à Québec une conférence internationale portant sur les données économiques et sociales de la vie des jeunes familles. Cette conférence fournit l'occasion aux familiaux de s'organiser sous le patronage du Comité canadien de l'UIOF présidé par la Fédération des unions de familles du Québec.

Toutefois, malgré ces rebondissements, on ne peut pas encore parler de mouvement d'ensemble pour la revendication d'une véritable politique familiale québécoise. Au début de l'année 70, la pensée familiale accumulera cependant des points grâce notamment à la fondation du Conseil des affaires sociales et de la famille du Québec. En 1971, ce Conseil forme un comité spécial ayant pour mandat de développer une problématique relative aux politiques et aux programmes familiaux. Un plan directeur est déposé par le Conseil en 1972, prévoyant deux projets d'enver-

gure devant servir de base à l'élaboration d'une problématique de la famille québécoise, soit une consultation auprès des organismes familiaux qui sera réalisée en 1973 et une recherche inventaire produite par la sociologue Colette Clarisse en 1974 sous l'appellation, "La famille, mythe et réalité québécoise". La consultation auprès des organismes familiaux fera découvrir aux membres du Conseil des affaires sociales et de la famille combien est important l'actif bénévole des organismes familiaux à la société québécoise.

En ces mêmes moments, la Commission d'enquête Castonguay-Nepveu sur la santé et le bien-être social fait appel à Philippe Garrigue qui rédige l'annexe 16 du rapport de cette Commission, annexe intitulée "Les fondements d'une politique familiale". Garrigue, dans cette annexe, définit les 12 principaux éléments d'une politique familiale.

- * Les mesures d'aide économique aux charges d'enfants
- * Le logement et l'aménagement de l'espace humain
- * Le travail et les responsabilités familiales
- * L'éducation familiale
- * Les mesures de santé
- * Les loisirs familiaux
- * Les services sociaux à la famille
- * Le droit familial et les mesures d'ordre juridique
- * L'information à la consommation
- * Les organismes gouvernementaux
- * Les associations et organismes familiaux
- * La recherche scientifique et la famille

Ce fut alors le début d'un temps nouveau. Les organismes familiaux prirent le leadership d'une grande poussée d'ensemble pour la revendication d'une politique familiale québécoise. En 1973, l'OFAQ, devenue par la suite la COFAQ, soit la Confédération des organismes familiaux du Québec, publie un premier document synthèse sur les besoins des familles. L'OFAQ revendique des recommandations ayant pour but la mise sur pied de programmes d'aide au couple et à la famille avec le soutien des CLSC. En 1974 et 1980, l'organisme poursuit la publication de documents sur ce que doit être une politique familiale. La Fédération des unions de familles, en mai 1981, suit aussi de près la démarche en matière de politique familiale et à son tour publie le document « Pour une réflexion efficace et soutenue entre l'État et les familles québécoises ».

La table est mise. L'État entre en scène, le Premier Ministre René Lévesque en juillet 1981 répond à la FUF en ces termes: "Parce ce qu'il est conscient que la famille constitue la pierre d'assise dans notre société, le Conseil des ministres, comme vous le souhaitez, a dernièrement donné au ministre de l'État au Développement social le mandat de procéder à la formation d'un groupe de travail dont la tâche consistera, d'une part, à identifier la problématique de la famille québécoise et d'autre part, à élaborer un projet de politique d'ensemble sur la famille".

L'année 1981 se poursuit au fil de nombreuses interventions favorables au projet de politique familiale. Aussi, en août, l'Union internationale des organismes familiaux tient un congrès à Montréal faisant appel, pour son organisation, à un comité composé de représentants d'organismes familiaux. Denis Lazure, ministre d'État au Développement social, y prend la parole en faisant référence aux propos tenus par le Premier ministre Lévesque, un mois plus tôt. Il précisait alors qu'il mettait sur pied un comité devant identifier les problèmes et les besoins des familles québécoises et lui formuler des recommandations qui devront le

mener à entreprendre une consultation auprès des organismes familiaux ou qui s'intéressent à la famille.

Il est important ici de souligner que le ministre Lazure fait appel non seulement aux familiaux mais aussi à ceux et celles qui s'intéressent à la famille. On comprendra pourquoi le Regroupement a, dès sa création, sollicité l'adhésion et des familiaux et des groupes à intérêt familial.

Le 6 novembre suivant, à la demande du ministre Lazure, un comité consultatif d'organismes familiaux est créé. Ce comité est appelé à travailler en parallèle avec le comité interministériel créé, lui, en août précédent. Puis, peu après, ce dernier comité se fusionne au comité des organismes familiaux. Sept membres en font partie.

L'expérience vécue par ce dernier comité des sept semble avoir été peu probante. Selon les renseignements obtenus, le comité s'est réuni à trois ou quatre reprises durant les six mois qui suivirent sa création et ce, pratiquement toujours suite à une demande gouvernementale. Peu satisfaite de ce rendement, la Fédération des unions de familles invite, le 22 février 1983, tous les organismes intéressés à la politique familiale à se regrouper au sein d'un nouvel organisme désigné sous l'appellation: le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec. Vingt-neuf associations délèguent trente-cinq représentants à cette première rencontre. On y côtoie des organismes familiaux, des organismes à intérêt familial, des organismes du domaine parapublic telle l'Association des CSS et des organismes gouvernementaux comme l'Office de garde.

Le Regroupement est né. Il se donne alors deux objectifs principaux:

- Préciser collectivement les attentes et les éventuelles contributions des organismes à la consultation de l'État sur la politique familiale.

- Recueillir des commentaires et des réactions à un modèle de consultation suggéré par eux.

Le nouveau groupe ne fut pas long à entrer en action. Un conseil d'administration provisoire, appelé comité de coordination et plusieurs comités de travail furent créés dans les semaines qui suivirent la première rencontre du 22 février 1983. Un modèle de consultation sur le besoin d'une politique familiale à présenter à la population fut ébauché et transmit au ministre Lazure. En décembre 1983, le Regroupement entreprend des actions régionales pour préparer la consultation gouvernementale à venir. Ces actions visent à sensibiliser la population et, en particulier, les groupes familiaux à se préparer à la consultation gouvernementale.

Un grand nombre d'organismes du nouveau Regroupement produisent au cours de l'année 1984 des mémoires sur une éventuelle politique familiale. Citons, au risque d'en oublier, les organismes suivants:

- * Les organismes familiaux associés du Québec (OFAQ)
- * La Fédération des unions de familles (FUF)
- * Les Cercles de Fermières du Québec
- * Le Comité provincial de pastorale familiale
- * Le Conseil du statut de la femme
- * L'Association des parents catholiques
- * L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS)
- * La Fédération des associations de familles monoparentales
- * L'Association des Centre de services sociaux (ACSSQ)

Une brève analyse de ces rapports fait ressortir que soient reconnus dans une éventuelle politique les principaux éléments suivants:

- Reconnaissance de l'autonomie des familles;
- Reconnaissance du champ diversifié d'application d'une politique de la famille;
- Reconnaissance de la solidarité des familles et de leur représentation au sein de la société;
- Reconnaissance du rôle de l'État qui doit faciliter et non diriger la vie familiale et son épanouissement.

On le voit, ces principes énoncés il y a 20 ans sont toujours à la page lorsque nous proclamons aujourd'hui qu'une politique familiale doit être autonome, horizontale, verticale et subsidiaire.

Le 27 juin 1984, l'État annonce la création d'un Secrétariat provisoire à la politique familiale avec mission de se préoccuper du besoin pour la famille de compter sur une politique qui lui soit propre. Monsieur Maurice Champagne Gilbert est désigné secrétaire général de ce secrétariat, notre collègue Ruth Laliberté Marchand y accédera par la suite.

Sans doute sous l'impulsion de ce secrétariat, le 23 octobre de la même année, Camille Laurin chargé alors du dossier de la politique familiale, dépose le "Livre Vert" intitulé "Pour les familles québécoises". Cette publication gouvernementale répond en quelque sorte au désir qu'avait formulé au printemps 1983 le Regroupement lorsqu'il réclamait de l'État une phase de sensibilisation à une politique de la famille avant que la consultation publique à cet effet ne soit commencée.

1985 sera l'année de consultation annoncée par le Livre Vert. Le comité présidé par Maurice Champagne fait appel à Christine Bérubé-Gagnon et à Nicole Boily, l'actuelle présidente du Conseil de la famille et de l'enfance. Le comité entend visiter toutes les régions du Québec et détermine le choix de treize municipalités. Notons que le Regroupement avait, en 1983, dans le schéma de consultation qu'il avait proposé à l'État, prévu la visite de 52 municipalités. Rappelons le choix retenu des villes suivantes: Québec, les 12 et 13 janvier; Trois-Rivières et Laval, les 9 et 10 février; Montréal, les 23 et 24 février; Hull, les 2 et 3 mars; Sherbrooke, les 9 et 10 mars; Chicoutimi, les 16 et 17 mars; Amos, les 23 et 24 mars; Baie-Comeau, les 30 et 31 mars; Gaspé, les 13 et 14 avril; Saint-Jérôme, les 20 et 21 avril.

On peut catégoriser en trois importantes phases le déroulement de cette consultation:

- 1 - Janvier à avril 1985, tenue de forums régionaux. Les statistiques révèlent que 1719 personnes ont participé à ces forums.

- 2 - Avril à juin 1985, tenue d'audiences nationales; 76 organismes s'enregistrent à ces audiences.

- 3 - Présentation de mémoires écrits.

À la demande du comité, 233 mémoires sont présentés et 21 pétitions comprennent 21 000 signatures favorables à l'avènement d'une politique familiale québécoise sont déposées au Comité.

Cette année 1985, on peut la décrire comme dédiée à la famille. Le Regroupement se donna comme tâche de se présenter à chacun des forums. À la veille des rencontres de deux jours, soit le vendredi soir, un délégué du Regroupement rencontre les organismes familiaux de la région visitée pour préparer les uns et les autres à la rencontre du lendemain. Ce fut pour nous du comité de coordination du Regroupement, une campagne extraordinaire. Nous étions réellement les mouches du coche de Lafontaine.



Le 23 octobre 1985, le Comité Champagne dépose son rapport titré: Le soutien collectif réclamé pour les familles québécoises. Six mois plus tard, le 29 avril 1986, le Comité dépose, au terme de son mandat, un dernier rapport de consultation intitulé: Le soutien collectif recommandé pour les parents québécois.

Entre temps, le gouvernement du Québec avait posé les bases administratives requises pour assurer le développement de la future politique familiale. Encore ici, des échanges de lettres indiquant la présence du Regroupement réclamant une telle organisation systématique. Voici quelques nominations illustrant la volonté gouvernementale de penser la famille.

16 juin 1985 - Yves Beaumier, nommé ministre délégué à la famille.

10 juillet 1985 - Le secrétariat provisoire à la politique familiale devient permanent. Maurice Champagne devient le secrétaire général associé.

10 décembre 1985 - La ministre Thérèse Lavoie-Roux est nommée responsable de la politique familiale.

12 août 1987 - Nomination du ministre Robert Dutil, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux et responsable de la politique familiale. Nous reviendrons plus tard sur les liens prioritaires que le Regroupement avait entre autres tissés avec M. Dutil.

L'année 1987 nous apparaît être pour les organismes familiaux et, particulièrement pour le Regroupement, l'an premier de la politique familiale. Le 5 juin, le gouvernement tient une consultation auprès des organismes familiaux sur un projet de politique familiale. Le 12 août suivant, nomination du ministre Dutil évoquée il y a un instant, et, le 9 décembre, l'apothéose de la poussée, par l'adoption d'une politique familiale québécoise, soit la votation de l'Assemblée nationale et ce, à l'unanimité, de La Politique familiale : énoncé des orientations et de la dynamique administrative. L'État venait de reconnaître l'importance de la famille dans la société et la nécessité pour lui de l'appuyer.

Comme on peut s'en douter, ce fut un moment de jubilation pour les familles. En somme ce fut un moment historique dans l'histoire de la politique familiale, une base et tout à la fois, un sommet.

Peu après cette fin d'année 1987, les six premiers mois de l'année 1988 seront surtout consacrés à l'étude de la Commission permanente des affaires sociales sur le projet de loi 94 relatif au Conseil de la famille. Cette étude débuta le 16 février pour se terminer le 12 mai. La sanction de la loi est prononcée le 1er juin 1988.

Le Regroupement fut encore très actif pour l'adoption du projet de loi 94. Il participa à toutes les sessions de la Commission, sessions qui se tenaient à Québec. Il rencontra même des membres de l'Opposition officielle et supporta le ministre Dutil au point que ce dernier cita comme appuieurs au projet les noms des 42 organismes membres que comptait alors le Regroupement. On peut retrouver dans le journal des débats cette déclaration d'appui.

Le 3 octobre suivant, monsieur Bernard Fortin, le président de l'époque au Regroupement, était désigné premier président du Conseil de la famille. Les premiers mois de l'année 89 sont un moment de répit quant aux interventions gouvernementales majeures dans le dossier de la politique familiale. Le Regroupement est toutefois toujours actif. Des lettres adressées au Premier ministre Bourassa en fin d'année 1988, demandaient à ce dernier que le ministre responsable de la famille soit rattaché au ministère du Conseil exécutif, soit à son bureau, la politique familiale étant une politique horizontale au-dessus des politiques sectorielles. Nous y écrivions "La structure administrative mini-

male du gouvernement pour assurer l'élaboration d'une politique familiale étant mise en place, c'est maintenant au contenu d'une telle politique qu'il faut s'attaquer".

La réponse viendra le 13 septembre suivant alors que la ministre Thérèse Lavoie-Roux devenue le 21 décembre 1988 responsable de la famille, dépose le 15 septembre 1989 le Premier plan d'action gouvernementale en matière de politique familiale. Ce plan, intitulé "Famille en tête", comprend 58 mesures, y implique une dizaine de ministères et couvre les années 89 à 92. Un premier contenu est là. Le Regroupement réalise une série de sept rencontres, une sur chacune des sept chapitres de ce premier plan.

Entre temps, la demande présentée au Premier ministre Bourassa à l'effet de rattacher le ministre responsable de la famille au ministère du Conseil exécutif a été satisfaite par le dépôt le 11 octobre 1989 d'un décret gouvernemental à l'effet que madame Violette Trépanier, ministre déléguée à la Condition féminine soit en outre ministre Responsable de la famille et devienne pour les affaires familiales rattachée au ministère du Conseil exécutif parce qu'elle était déjà rattachée à ce ministère comme responsable de la Condition féminine.

Le 13 avril 1992 madame Trépanier dépose le deuxième Plan d'action. Ce plan comprend 88 mesures et son étude s'étend jusqu'aux premiers six mois de l'année 1993. Peu après, soit le 18 novembre, le Regroupement publie un document intitulé "La politique familiale au quotidien" qui se veut un sommaire de l'ensemble des rencontres qu'il a tenues sur l'un ou l'autre des deux plans d'actions gouvernementaux.

Cette présence assidue du Regroupement se poursuivra pour les études du 3e Plan d'action déposé le 18 mars 94 et celle du quatrième Plan déposé en 1995. Tout au long des années suivantes une série de nominations gouvernementales confirme la volonté de l'État de se préoccuper de la famille. Le 26 janvier 1996, la ministre Responsable de la Famille devient ministre de la Famille et ministre responsable des relations avec le Conseil de la famille.

Le 4 juillet 1997, voilà le ministère de la Famille réclamé par le Regroupement.

S'ouvre peu après l'ère des forums des partenaires où fonctionnaires du ministère de la famille et représentants d'organismes familiaux partagent des responsabilités et en arrivent à parler de la reconnaissance par le gouvernement du rôle des organismes familiaux et de leur financement.

Le 26 mars 1999, le Forum des partenaires familiaux.

Le 10 février 2000, le Forum des partenaires de la politique familiale.

Le 2 juin 2000, le Forum élargi des partenaires de la politique familiales.

Le 15 février 2001, la troisième rencontre du Forum des partenaires de la politique familiale.

Le 14 mai 2002, la quatrième rencontre du Forum des partenaires de la politique familiale où madame Linda Goupil, devenu depuis le mars 2001 ministre d'État à la Famille et à l'Enfance, ministre de la Famille et de l'Enfance, ministre responsable de la Condition féminine, ministre responsable des aînés, lance Le Québec en amour avec la famille Plan concerté pour les familles du Québec. Le Regroupement fut associé avec d'autres partenaires de la société civile à l'élaboration et au suivi de ce plan concerté en participant au Comité de suivi.

Entre temps également en septembre 2001, la ministre Nicole Léger rendait public L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement



social du Québec. Le Regroupement et les organismes communautaires furent également partenaires de cette politique gouvernementale en étant associés au Comité aviseur du SACA, le Secrétariat à l'action communautaire autonome. Cette politique prévoit la reconnaissance et le financement des organismes communautaires, en respectant leur autonomie et finançant leur mission globale de base.

Le Regroupement a également fait partie durant ces années, et encore, au Comité d'orientation des centres de la petite enfance au ministère de la Famille et de l'Enfance.

Le Regroupement est aussi fièrement associé à sept autres organismes familiaux nationaux collègues dans ce qu'on nomme le Secteur famille. De très nombreuses rencontres ont eu lieu avec les fonctionnaires du ministère de la Famille et de l'Enfance, notamment pour la reconnaissance et le financement des organismes communautaires Familles.

Personnellement, je suis membre du Conseil des aînés depuis 1997 et concoure ainsi à l'élaboration de la politique familiale dans son volet vertical, incluant une politique des aînés.

Cependant, il nous faudra être vigilant car la Condition des aînés, retirée de la Famille a été confiée à la Santé!

Le Regroupement a contribué et contribue au développement de la politique familiale en développant la recherche dans le domaine de la famille en organisant ses fameux déjeuners-croissants. Nous en sommes ce matin au dixième (10e) de notre quinzième (15e) année, le 160e !

Tous nos travaux sont publiés dans notre bulletin Pensons famille, nous en sommes au 73e.

Nous avons innové en créant un site Internet considérable, où se retrouvent les 73 bulletins sous forme électronique avec mo-

teur de recherche. De plus, ce site comporte un répertoire en ligne de ressources familiales : plus de 1500 organismes et 2000 personnes y sont répertoriés.

Ce matin, nous innovons encore en lançant dans quelques minutes la version CD du Pensons famille.

Des élections au Québec ont amené un changement de gouvernement et une réorganisation des structures concernant la famille. Un nouveau ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, ont dispersé cependant la Condition féminine et la Condition des aînés ! Il faut voir.

Voilà, chers amis, où nous en étions dernièrement. Le Comité du suivi du Plan concerté, le Comité d'orientation des centres de la petite enfance, le Comité conjoint Secteur famille / MFE sont en attente de développement, comme nous tous d'ailleurs.

Le plan concerté pour les familles du Québec doit réussir à mettre la famille au coeur de notre société. Tel est notre désir après notre engagement de 20 ans de lutte pour ce faire, lutte qui n'aurait pas pu être réalisée sans l'appui de nos propres membres et de nos partenaires familiaux.

Comme toujours nous présentons au ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, à la ministre déléguée à la Famille, l'assurance de notre meilleure collaboration et d'un partenariat sincère et constructif.

Nous les assurons également de notre vigilance !

Nous aurons l'occasion au cours de cette journée de nous attarder sur la gratitude que nous devons ressentir envers toutes et tous.

Merci à toutes et à tous.

www.familis.org/riopfq/publication/pensons73/sarrasin.html



Le Regroupement inter-organismes
pour une politique familiale au Québec

4837, rue Boyer, bureau 110
Montréal (Québec) H2J 3E6

Vox : (1-514) 527-8435 / 1-877-527-8435
Fax : (1-514) 527-8816

www.familis.org/riopfq
riopfq@familis.org

Hommages à nos militants



Richard Sarrasin
Président actuel 1999-

Nicole Boily Présidente
Conseil de la famille et de l'enfance

Denise T. Casimir
Présidente 1988-1991 1994-1999

Debouts

Jacques Lizée
Président 1983-1986

Bernard Desjardins
Représentant
Carole Théberge
Ministre déléguée
à la Famille

Bernard Fortin
Président 1986-1988

René Pagé
Président 1991-1994

Yves Lajoie
Directeur général

www.familis.org/riopfq/publication/pensons73/hommages.html

Les personnes qui bâtissent la politique familiale au Québec

La Ministre d'État

Les Ministres

Les Ministres délégués et délégués

Les Ministres responsables

Yves Beaumier

Ministre délégué à la politique familiale
le 16 juin 1985

Thérèse Lavoie-Roux

Ministre responsable de la politique familiale
le 10 décembre 1985

Robert Dutil

Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux
Responsable de la politique familiale
le 12 août 1987

Robert Dutil

Ministre délégué à la Famille, à la Santé
et aux Services sociaux
le 9 décembre 1987

Thérèse Lavoie-Roux

Ministre responsable de la politique familiale
le 21 décembre 1988

Violette Trépanier

Ministre déléguée à la Condition féminine
Responsable de la politique familiale
le 11 octobre 1989

Pauline Marois

Ministre responsable de la famille
et de l'Office des services de garde
le 26 septembre 1994

Pauline Marois

Ministre de la Famille
Ministre responsable des relations
avec le Conseil de la famille et responsable
administrative du Secrétariat à la famille
le 29 janvier 1996

André Boisclair

Ministre des Relations avec les citoyens
et de l'Immigration
le 17 juin 1996

Pauline Marois

Ministre responsable de la famille
le 4 décembre 1996

Pauline Marois

Ministre de la Famille et de l'Enfance
le 23 septembre 1998

Nicole Léger

Ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance
le 23 septembre 1998

Linda Goupil

Ministre d'État à la Famille et à l'Enfance
Ministre de la Famille et de l'Enfance
Ministre responsable de la Condition féminine
Ministre responsable des aînés
le 8 mars 2001

Claude Béchar

Ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale
et de la Famille
le 29 avril 2003

Carole Thériège

Ministre déléguée à la Famille
le 29 avril 2003

Les Secrétaires généraux associés

Les Sous-ministres

Maurice Champagne

Aubert Ouellet

Jean-Louis Bazin

Jacqueline Bédard

Maurice Boisvert

André Vézina

Pierre Roy

Guymond Cliche

François Turenne

André Trudeau

Les Personnes signataires des Lettres patentes

Le 15 mai 1984

Madeleine Dubuc

Aurore Dugas

Yves Lajoie

Jocelyn Ouellet

Richard Sarrasin

Les Personnes présidentes

Jacques Lizée

1983-1986

Bernard Fortin

1986-1988

Denise T. Casimir

1988-1991

René Pagé

1991-1994

Denise T. Casimir

1994-1999

Richard Sarrasin

1999-

Le Secrétaire général

Yves Lajoie

Depuis 1997

La Personne coordonnatrice des activités et du secrétariat

Ancienne membre du Conseil d'administration

Lyette Lamothe

Depuis 1983

La Personne informaticienne émérite

Louis Kirouac

Depuis 1983

La Personne organisatrice bénévole des satellites et des déjeuners-croissants

Marie-Berthe Chevalier

Depuis 1996

Les Personnes membres du Comité de coordination et du Conseil d'administration

Depuis 1983

Première réunion - le 10 mars 1983

Marc André Association des centres de bénévolat du Québec - ACBQ

Oneyda Arias YMCA - Saint-Laurent

Madeleine Auclair Parents-Secours du Québec

Gisèle Audette Conseil du statut de la femme - CSF

Mariette Béty Programme d'aide systémique aux employés

Colette Bourgault Association canadienne pour la santé mentale - ACSM

Madeleine Bouvier-Dubuc Fédération des associations de familles monoparentales du Québec - FAFMQ Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec - FAFMRQ

Yves Brissette Société de recherche en orientation humaine du Québec - SROH

Merlaine Brutus Entraide bénévole Kouzin Kouzin' Gail Campbell-Tucker Montreal Family Conference - Department for Family Life

Georgette Carpentier Fédération des familles d'accueil du Québec - FFAQ Denise Casimir T. Casimir Regroupement des agences de service de garde en milieu familial - RASGMF

Lyse Chartrand Fédération des unions des familles - FUF

Monique Comtois-Blanchet Service d'orientation des foyers (SOF) National - Association des groupes de ressources techniques du Québec - AGRTQ

Renée Condé-Icart Centre haïtien d'action familiale - CHAF

Nathalie D'Amours Association des éducatrices et des éducateurs en milieu familial du Québec - AEMFQ

Pierrette de Montigny Association des femmes collaboratrices Réseau des entreprises familiales - REF

Michèle De Serres Seréna-Québec

Jacqueline Desjardins-Durand Fédération de l'âge d'or du Québec - FADOQ Mouvement des aînés du Québec - MAQ

Monique Dostie-Cliche Carrefour des Pitchou Aurore Dugas Service d'orientation des foyers (SOF) National

André Duval Maison des Grands-Parents de Villeray

Bernard Fortin Table provinciale de pastorale familiale - TPPF

Diane Gagné Fédération des associations de familles monoparentales du Québec - FAFMQ

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec - FAFMRQ

Noëlla Gamache Fédération des familles d'accueil du Québec - FFAQ

Gaston Gauthier Carrefour québécois des travailleurs de la famille - CQTF Organisation mondiale pour les familles FAMILIS - OMF

Carol Gélinas Groupe d'entraide maternelle de la Petite Patrie - GEMPP

Lucille Girard Maison des Grands-Parents de Villeray Fédération de l'âge d'or du Québec - FADOQ Mouvement des aînés du Québec - MAQ

Lise Henry Association des haltes-garderies communautaires du Québec - AHGQC

Noëlla Huot Les Cercles de Fermières du Québec

Nathalie Imbeault Maison de la famille Louis-Hébert

Michaëlle Jean Regroupement provincial des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence - RPMHFVV

France Laflamme Seréna-Québec

Yves Lajoie Comité québécois de l'Union internationale des organismes familiaux - CQUIOF

Ruth Laliberté-Marchand Organisation mondiale pour les familles FAMILIS - OMF

Marc Lamarche Fédération des coopératives d'habitation de l'île de Montréal - FÉCHIM Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain - FÉCHIMM

Lyette Lamothe Fédération des associations de familles monoparentales du Québec - FAFMQ Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec - FAFMRQ

Michelle LeBlanc Seréna Québec

Jacques Lizée Fédération des unions de familles - FUF

Fédération québécoise des organismes communautaires Famille - FQOCF

Francine Mailloux Fédération du Québec pour le planning des naissances - FQPN

Lyne Marcoux Comité d'action politique des femmes du Parti Québécois - CAPFPQ

Richard Martin Mouvement québécois des camps familiaux - MQCF

Susanne Meek-Lavallée Maison de la famille Louis-Hébert Maison des Grands-Parents de Sainte-Foy

Elisabeth Mischlich-Joly Centre québécois de ressources à la petite enfance - CQRPE

Jocelyn Ouellet Seréna-Québec

René Pagé Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec - CPTSQ Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec - OPTSQ

Ghislaine Picard Mayer Société de recherche en orientation humaine - SROH

Michel Pichette Association nationale des téléspectateurs - ANT

Marie Pierre-Fabre Centre haïtien d'action familiale - CHAF

Martin Plourde Mouvement québécois des camps familiaux - MQCF

Diane Roy Association pour l'éducation interculturelle du Québec - AEIQ

Richard Sarrasin Comité québécois de l'Union internationale des organismes familiaux - CQUIOF Association des centres jeunesse du Québec - ACJQ

Georges C. Savard Programme d'aide systémique aux employés

Céline Signori Fédération des associations de familles monoparentales du Québec - FAFMQ

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec - FAFMRQ

Luciana Soave Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées - AMEIPH

André Thouin La Révothèque

Gérard Valade Table provinciale de pastorale familiale - TPPP

**Les Personnes présentes
à l'Assemblée de fondation
et aux Assemblées générales**

Depuis 1983

Première réunion - le 22 février 1983

Marie-Yolène Adam Centre haïtien d'action familiale - CHAF

Marie-Thérèse Aina Jean-Jacques Association d'économie familiale du Québec - AEFQ

Louise Alain La Fédération des unions de familles - FUF
Fédération québécoise des organismes communautaires Famille - FQOCF

Roger Alarie Mouvement Couple et Famille - MCF
Anthony Alcindor Association des médecins haïtiens à l'étranger

Nicole Allard Les Cercles de Fermières du Québec

Pierre Allard Les Cercles de Fermières du Québec

Marc André Association des centres de bénévolat du Québec
Fédération des centres d'action bénévoles du Québec - FCABQ

Maurice Archambault Mouvement Couple et Famille - MCF

Oneyda Arias YMCA - Saint-Laurent

John Atkins Mouvement québécois des camps familiaux - MQCF

Colette Aubé Relais Famille

Annie Aubertin Association des haltes garderies communautaires du Québec - AHGQC

Danielle Auclair Association des psychothérapeutes conjugués et familiaux du Québec - APCFO

Gisèle Audette Conseil du statut de la femme - CSF

Lise B. Aussant Fédération des familles d'accueil du Québec - FFAQ

Claire Ayotte Association des auxiliaires familiales et sociales du Québec - AAFSQ

André Bahl La Fédération des unions de familles - FUF
Fédération québécoise des organismes communautaires Famille - FQOCF

Roger Barbeau Association professionnelle des criminologues

Christine Brown Centre québécois de ressources à la petite enfance - CQRPE

Marie Barrette Association d'économie familiale du Québec - AEFQ

Karin Bates Étudiante à l'Université McGill

Monique Beauchamp Parents-Secours du Québec

Jean-Guy Beaulieu Association des centres des services sociaux du Québec - ACSSQ
Association des centres jeunesse du Québec - ACJQ

Colette Bédard La Fédération des unions de familles - FUF
Fédération québécoise des organismes communautaires Famille - FQOCF

Luc Bégin Sous-commission famille du Parti libéral du Québec

Mario Bélanger Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec - CPTSQ
Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec - OPTSQ

Danielle Bélanger Mouvement québécois des camps familiaux - MQCF

Lucille M. Bellemare Association féminine d'éducation et d'action sociale - AFÉAS

Jeanne Bellemare Fraternité Notre-Dame de l'Assomption
Services familiaux Étienne-Pernet

Lionel Bellemare Fraternité Notre-Dame de l'Assomption
Services familiaux Étienne-Pernet

Thérèse Bengurel Services sociaux de Notre-Dame du Bon Conseil

Jacques Bernier Services d'orientation des foyers (SOF)
National Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Mariette Béty Programme d'aide systémique aux employés

France Bilodeau Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Claude Bin He Service à la famille chinoise du Grand Montréal

Ginette Blanchet Service d'orientation des foyers (SOF)
National

M. Th. Boire-Lavigne Regroupement des femmes travaillant à temps partiel

Cécile Boisclair Les Cercles de Fermières du Québec

Véronique Bomal Les Enfants de Béthanie

Claire Bonenfant Fédération des femmes du Québec - FFO

Laurier Boucher Association des centres de services sociaux du Québec - ACSSQ
Association des centres jeunesse du Québec - ACJQ
Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec - OPTSQ

Marie-Rose O. Bouillon Fédération des comités de parents de la province de Québec

Manon Boulanger Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Manon Bourbeau Parents-Secours du Québec

Colette Bourgault Association canadienne pour la santé mentale - ACSM

Jannine Bourget Halte la ressource

Hélène Bournival Relais Famille

Jean Bourque Association nationale des téléspectateurs - ANT

Roger Bousquet Local Ensemble

Madeleine Bouvier-Dubuc Fédération des associations de familles monoparentales du Québec - FAFMQ
Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec - FAFMRQ

Clémence Brabant La Petite Maison de la Miséricorde

Mireille Brais Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Rollande Brière Association des locataires des habitations Jeanne-Mance - ALHJM

Diane Brissette Association des services de garde en milieu scolaire - ASGMSQ

Yves Brissette Société de recherche en orientation humaine du Québec - SROH

Hugues Brisson Vérificateurs Gosselin + Associés

Yollande R. Brousseau Les Cercles de Fermières du Québec

Merlaine C. Brutus Entraide bénévole Kouzin Kouzin'

Ginette Busque Fédération des femmes du Québec - FFO

Denise Campeau-Blanchette Association des femmes collaboratrices Réseau des entreprises familiales - REF

Huguette Carle-Moreau Association des collaboratrices et partenaires en affaires Réseau des entreprises familiales - REF

Georgette Carpentier Fédération des familles d'accueil du Québec - FFAQ

Raymond Carrier Comité de protection de la jeunesse

Jean-Guy Casaubon Local Ensemble

Denise T. Casimir Regroupement des agences de service de garde en milieu familial - RASGMF
YMCA Saint-Laurent

Fritz Casseus Organisation mondiale pour les familles FAMILIS - OMF

Kelly Casteel Centre de service social juif à la famille

Monique Cauchy Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec - CPTSQ
Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec - OTSP

Gerda Célestin Guillaume Centre haïtien d'action familiale - CHAF

Maria Cengarler CLSC Villeray

Regina Cereijo Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Judith Chafoya Service à la famille chinoise du Grand Montréal

Claude Champagne Centre Saint-Pierre

Yves Charbonneau Concertation inter-régionale des garderies du Québec
Contactation des centres de la petite enfance du Québec - CIRPEQ
Association québécoise des CPE

Constantin Charles La Maisonnée

Lyse Chartrand Fédération des unions de familles - FUF
Fédération québécoise des organismes communautaires Famille - FQOCF
Centre québécois de ressources à la petite enfance - CQRPE

Ville de Montréal

Marie-Berthe Chevalier Institut Notre-Dame du Bon-Conseil
Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Jennine Choquette Conseil du patronnat du Québec - CPQ
Corporation professionnelle des diététistes du Québec

Michelle Clermont Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Paule Clotteau Institut de formation et d'aide communautaire à l'enfance et à la famille - IFACEF

Geneviève Cloutier Maisonnée des parents

Monique Comtois-Blanchet Service d'orientation des foyers (SOF)
National
Fédération des coopératives

d'habitation de Montréal
Fédération des coopératives d'habitation de l'île de Montréal - FÉCHIM
Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain - FÉCHIMM
Association des ressources techniques du Québec - AGRTO

Renée Condé-Icart Centre haïtien d'action familiale - CHAF

Jean-Pierre Contant Association Emmanuel, l'Amour qui sauve

Yvette Corbeil Fédération des familles d'accueil du Québec - FFAQ

Danielle Corbeil Association québécoise des personnes de petite taille - AQPPT

Marie Côté Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux - ACCESSS

Monique Côté-Petit Association des puéricultrices de la province du Québec - APPQ

Véronique Coulombe Marleau Comité de protection de la jeunesse

Marthe Coupal Association des parents catholiques du Québec - APCQ

Pauline Cournoyer Mouvement Couple et Famille - MCF

Danielle Coutu Centre d'Apprentissage Eco international

Elisabeth Couture Chercheure - invitée

Suen Cross Résidence Projet chance

Janine Daffe Comité d'action politique des femmes du Parti québécois - CAPFPQ

Johanne Daigneault Association des femmes collaboratrices Réseau des entreprises familiales - REF

Nathalie D'Amours Association des éducatrices et des éducateurs en milieu familial du Québec - AEMFQ

Robert Davilo Maisonnée

Marc De Maeyer Conseil international d'action sociale - CIAS

Pierrette de Montigny Association des femmes collaboratrices Réseau des entreprises familiales - REF

Geneviève De Pestouan Professeur à l'UQAM

Michèle De Serres Seréna-Québec

Diane Deguire Rassemblement des agences de services de garde en milieu familial du Québec - RASGMFQ

Solange Delorme Société de recherche en orientation humaine - SROH

Rachel Demers La Petite Maison de la Miséricorde

Philippe Denault Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

L. Denez DSC Maisonneuve - Rosemont

Lise Denis Association des centres de services sociaux du Québec - ACSSQ
Association des centres jeunesse du Québec - ACJQ

Marie Déquier Conseil régional de la santé et des services sociaux du Montréal Métropolitain - CRSSSM

Lucille Desjardins Secrétariat à l'adoption du Québec

Jaqueline Desjardins-Durand Fédération de l'âge d'or du Québec - FADOQ
Mouvement des aînés du Québec - MAQ

Linda G. Desrochers Centre québécois de ressources à la petite enfance - CQRPE

Hélène Desrosiers INRS Urbanisation

Catherine Desrosiers Association Emmanuel, l'Amour qui sauve

Nicolas Dion Organisation mondiale pour les familles FAMILIS - OMF

Alice Dionne Association des auxiliaires familiales et sociales du Québec - AAFSQ

Fritz Dorvilier Centre haïtien d'action familiale - CHAF

Monique Dostie-Cliche Carrefour des Pichou

Annik Dubé Correc Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Émile Dubois Secrétaire-adjoint au Développement et Secrétariat à la famille

Aurore Dugas Service d'orientation des foyers (SOF)
National

Lorraine Duplessis YMCA du Parc

Luc Dupont Société de recherche en orientation humaine - SROH

Diane Dupras Cantin Table provinciale de pastorale familiale - TPPP
Office de la famille de Montréal

Gilbert Dupuis Centre hospitalier Saint-Joseph de Joliette

Roland Durocher Association de locataires des habitations Jeanne-Mance - ALHJM

André Duval Maison des Grands-Parents de Villeray

Thérèse Duval Maison des Grands-Parents de Villeray

Gaston Edmond Association des centres de services sociaux du Québec - ACSSQ
Association des centres jeunesse du Québec - ACJQ

Joseph Émond Maisonnée

Huguette Faille Association d'économie familiale du Québec

- Québec - AEFQ
Paul Faniel Association des parents catholiques du Québec - APCQ
Madeleine Ferland Association professionnelle des criminologues du Québec
Fernande Fernet-Gervais Association des femmes collaboratrices Réseau des entreprises familiales - REF
Louise-Édith Ferron Maisonnée des parents
Jeanette Fillion Corporation des diététistes du Québec
Philippe Fils Aimé Centre haïtien d'action familiale - CHAF
Marie-Josée Fish Maisonnée des parents
Serge Fleury Conseil permanent de la jeunesse
Nicole Foisy La Petite Maison de la Miséricorde
André Forest Groupe d'entraide aux pères et de soutien à l'enfant - GEPSE Association des hommes séparés et divorcés Divorce-aide aux divorcés et séparés
Richard Forest Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
Carmen Forget Association des auxiliaires familiales du Québec - AAFQ
Bernard Fortin Table provinciale de pastorale familiale - TPPF Conseil de la famille
Claude Fortin Association nationale des téléspectateurs - ANT
Barbara Fournier Étudiante à l'Université de Montréal
Judith Francavilla Tandem Montréal
Christine Francoeur Carrefour des Pitchou
Danielle Fréchette Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence
Diane Fréchette Carrefour des Pitchou
Diane Gagné Fédération des associations de familles monoparentales du Québec - FAFMQ Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec - FAFMRQ
Agathe Gagné Collard Association d'économie familiale du Québec - AEFQ
Diane Gagnon Secrétariat à la famille
Madeleine Gagnon Maisonnée des parents
Mariette Gagnon Services familiaux Étienne-Pernet
Nicole Gagnon Ministère de l'Éducation
Genevieve Galarneau Confédération des syndicats nationaux - CSN
Jeannine Galarneau Service d'orientation des foyers (SOF) National
Noëlla Gamache Fédération des familles d'accueil du Québec - FFAQ
Diane Garipey Table provinciale de pastorale familiale - TPPF
France Gauthier Association l'amitié n'a pas d'âge
Gaston Gauthier Carrefour québécois des travailleurs de la famille CQTF Organisation mondiale pour les familles FAMILIS - OMF
Louis Gauvin Département de santé communautaire (DSC) Honoré-Mercier MSSS - Services aux organismes communautaires
Carol Gélinas Groupe d'entraide maternelle de la Petite Patrie - GEMPP
Marcel Gélinas Fédération des associations de familles monoparentales du Québec - FAFMQ Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec - FAFMRQ
Paul-Marcel Gélinas Association canadienne pour la santé mentale - ACSM
Claudette Gélinault Fédération de l'âge d'or du Québec - FADOQ Mouvement des aînés du Québec - MAQ
Claude Gendreau Association canadienne pour la santé mentale du Québec - ACSM
Solange F. Gervais Association des femmes collaboratrices - AFC Réseau des entreprises familiales - REF
Georges Ghanotakis Centre d'apprentissage Eco international
Guy Giffard Groupe d'entraide aux pères et de soutien à l'enfant - GEPSE
Dominique Girard SCT
Lucille Girard Fédération de l'âge d'or du Québec - FADOQ Mouvement des aînés du Québec - MAQ
Pélican Maison des Grands-Parents de Villeray
Albert Goldberg Association GRAND
Mathilde Goldberg Association GRAND
Gérald Gosselin Consultation famille
Pauline Grandbois Regroupement provincial des maisons d'hébergement
Madeleine Grand'Maison Institut Notre-Dame du Bon Conseil
- Yvette Grondin** Mouvement Couple et Famille - MCF
Jacques Guilbault Rendez-vous Croissance du couple Inc.
Madeleine Guilbault Rendez-vous Croissance du couple Inc.
Moncef Guitouni Fédération internationale pour l'éducation des parents - FIEP
Brigitte Guy Association des services de garde en milieu scolaire du Québec - ASGMSQ
Stella Guy Office des services de garde
Suzanne Hamel Service d'orientation des foyers (SOF) National
Georgette Hamel Regroupement des organismes volontaires d'éducation populaire - ROVEP
Lucre Harnois Fédération québécoise de planning des naissances - FQPN
Renée Harrison Association des éducatrices et des éducateurs en milieu familial du Québec - AEMFQ
Claude Harrison Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
Lise Henry Association des haltes garderies communautaires du Québec - AHGQC
Mazen Houdeib Regroupement des organismes du Montréal Ethnique pour le logement - ROMEL
Michel Houle-Quellet Association féminine d'éducation et d'action sociale - AFÉAS
Marcellin Hudon Association des groupe de ressources technique du Québec - AGRTQ
Noëlla Huot Les Cercles de Fermières du Québec
Jean-Claude Icart Centre haïtien d'action familiale - CHAF
Dyane Iezzi Mouvement Naissance-Renaissance - MNR
Nathalie Imbeault Maison de la famille Louis-Hébert
Normand Jarry Halte la ressource
Michaëlle Jean Regroupement provincial des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence - RPMHFVV
Solange Jean Centre haïtien d'action familial - CHAF
Claire Jetté Association pour la santé mentale du Québec - ASMQ
Louis Joncas Groupe d'entraide aux pères et de soutien à l'enfant - GEPSE
Steven Jones Catholic Community Services - CCS Les services communautaires catholiques
Denise Jourdenais CLSC Châteauguay
Anne Jubinville YMCA du Parc
Hypolite Kéder Centre haïtien d'action familiale - CHAF
Louis Kirouac Créations-Info
Nicole Kirouac Regroupement provincial des maisons d'hébergement
Beverly Klein Centre des services sociaux juifs à la famille
Elisabeth Kopystechi CCPP
Irina Koudenkova Regroupement inter-organismes pour une politique familiale
Georgette Labelle Association des parents catholiques du Québec - APCQ
Ghislaine Labelle L'Hirondelle
Hélène Laberge Association d'économie familiale du Québec - AEFQ
Marie-Reine Laberge Association des femmes collaboratrices Réseau des entreprises familiales - REF
Cécile Labrecque Les Cercles de Fermières du Québec
Yolande Labrie Les Cercles de Fermières du Québec
Madeleine Lacombe Regroupement des maisons d'hébergement
Alfred Laflamme La Petite Maison de la Miséricorde
France Laflamme Seréna-Québec
Gilles Lafrance Association des centres de services sociaux du Québec - ACSSQ Association des centres jeunesse du Québec - ACJQ
Yves Lajoie Comité québécois de l'Union internationale des organismes familiaux - CQUIOF
Organisation mondiale pour les familles FAMILIS - OMF
Ruth Laliberté Marchand Centre de s services sociaux de Trois-Rivières Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec - CDRFQ
Organisation mondiale pour les familles FAMILIS - OMF
Marc Lamarche Fédération des coopératives d'habitation de l'Île de Montréal - FÉCHÎM Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain - FÉCHIMM
Lyette Lamothe Fédération des associations de familles monoparentales du Québec - FAFMQ Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec - FAFMRQ Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
Jean-Pierre Lamoureux Secrétaire adjoint à la consultation au Secrétariat à la famille
- Annie Landry** Association d'économie familiale du Québec - AEFQ
Pierre Landry Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec - CPTSQ Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec - OPTSQ
Lise Langlois ÉDUCATION-COUP-DE-FIL
Lucille Langlois ÉDUCATION-COUP-DE-FIL
Madeleine Laperrière ÉDUCATION-COUP-DE-FIL
Françoise L. Laplante Centre au Puits
Albert Lapointe Mouvement Couple et Famille - MCF
Denise Laporte Dubuc Organismes familiaux associés du Québec - OFAQ Confédération des organismes familles du Québec - COFAQ
Nicole Laquerre Parents-Secours du Québec
Jacques Larin Association des centres de services sociaux du Québec - ACSSQ Association des centres jeunesse du Québec - ACJQ
Micheline Larivée Comité d'action politique des femmes du Parti québécois - CAPFPQ
Denise Laroche Comité d'action politique des femmes du Parti québécois - CAPFPQ
Suzanne Laroche Association l'amitié n'a pas d'âge
Anne-Marie Larose-Martin Table provinciale de pastorale familiale - TPPF
Johanne Larose Société de recherche en orientation humaine - SROH
Hélène Larouche Les Cercles de Fermières du Québec
Hélène Larouche Dubois Les Cercles de Fermières du Québec
Michel Latulippe Table provinciale de pastorale familiale - TPPF
Dorothée Laurin Fédération des femmes du Québec - FFQ
Laurette Laurin Association des psychothérapeutes conjugués et familiaux du Québec - APCFQ
Denis Lauzon Gosselin + Associés
Suzanne Meek Lavallée Maison de la famille Louis-Hébert
Claire Lavoie Regroupement des garderies sans but lucratif du Québec
Fernande Lavoie Maison des Grands-Parents de Villeray
Yvon-Robert Lavoie Corporation professionnelle des conseillers et conseillères en orientation du Québec - Ordre professionnel des conseillers et conseillères en orientation du Québec - OPCCOQ
Donald LeBlanc Association des femmes collaboratrices Réseau des entreprises familiales - REF
Michelle LeBlanc Seréna-Québec
Claude Leblond Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec - OPTSQ
Claudette Leboeuf Office de la famille de Montréal
Leïla Lebon Centre haïtien d'action familiale - CHAF
Lise Lebrun Fédération des coopératives d'habitations de l'Île de Montréal - FÉCHÎM Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain - FÉCHIMM
René Lecavalier Gosselin + Associés
Cécile C. Leclerc Parents-Secours du Québec inc.
Louise Legarde Les Cercles de Fermières du Québec
Geneviève Légaré La Maisonnée
René Légaré Les Enfants de Béthanie
France Legault Local Ensemble
Nicole Léger Ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance
Ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion
France Lemay CLSC Oilivier-Guimond
Gérald Lemyre Groupe d'entraide aux pères et de soutien à l'enfant - GEPSE
Micheline Létourneau Société de recherche en orientation humaine du Québec - SROH
Claire Levasseur-Côté Association féminine d'éducation et d'action sociale - AFÉAS
France Levevre Carrefour des Pitchou
Jean Levevre Fédération des coopératives d'habitation de l'Île de Montréal - FÉCHÎM Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain - FÉCHIMM
Huguette Limoges Fédération des associations de familles monoparentales du Québec - FAFMQ Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec - FAFMRQ
Jacques Lizée Fédération des unions de familles - FUF
Fédération québécoise des organismes communautaires Famille - FOCFQ
Clémence Lord Association des parents catholiques du Québec - APCQ
Marie-Alice Lupien Fédération des comités de parents
René Lusignan Fédération de l'âge d'or du Québec - FADOQ Mouvement des aînés du Québec - MAQ

Francine Mailloux Fédération du Québec pour le planning des naissances - FQPN
Denise Mainville Fédération des associations de familles monoparentales du Québec - FAFMQ Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec - FAFMRQ
Chantal Mallen Comité d'action politique des femmes du Parti québécois CAPFPQ
Berthe Marcotte Petites Sœurs de l'Assomption Services familiaux Étienne-Pernet
Lyne Marcoux Comité d'action politique des femmes du Parti québécois - CAPFPQ
Bernard Marier Secrétariat à la famille
Janis Marika-Smith Ministère des Communauté culturelles et de l'Immigration - MCCI
Monique C. Marleau Comité de la protection de la jeunesse
Pauline Marois Ministre de la Famille et de l'Enfance - MFE
Richard Martin Mouvement québécois des camps familiaux - MQCF
Chantale Massicotte-Gobeil Agence de garde en milieu familial
Adeline Mathieu Association des parents catholiques du Québec - APCQ
André Matte Parents-Secours du Québec
Brian McDonough Montreal Family Conference
Paula McKoewen Mouvement Naissance Renaissance
Susanne Meek-Lavallée Maison de la famille Louis-Hébert
Pierrette Meloche La Petite Maison de la Miséricorde
Fernande Ménard Fédération du Québec pour le planning des naissances - FQPN
Danielle Métras Fédération de l'âge d'or du Québec - FADOQ Mouvement des aînés du Québec - MAQ Maison des Grands-Parents de Villeray
Chantale Michaud Conseil du statut de la femme
Louise Michon Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
Elisabeth Mislich-Joly Centre québécois de ressources à la petite enfance - CQRPE
Michèle Moatti Centre des services sociaux juifs à la famille
Ann Money Psychothérapeute
Genevieve Mongrain Centre québécois de ressources à la petite enfance - CQRPE
Lise Montambault Les Enfants de Béthanie
Carole Morache Concertation inter-régionale des garderies du Québec - CIRGQ Concertation inter-régionale des centres de la petite enfance du Québec - CIRCEQ Association québécoise des CPE
Huguette C. Moreau Association des femmes collaboratrices Réseau des entreprises familiales - REF
Rita Moreau Dubuc Les Cercles de Fermières du Québec
Suzanne Morin Centre d'action politique des femmes du Parti québécois - CAPFPQ
Euphrasie Mujawamungu Organisation mondiale pour les familles FAMILIS - OMF
Martin Munger Association des groupes de ressources techniques du Québec - AGRTQ
Lucien Nadeau Fédération des comités de parents de la province de Québec
Eleni Niffis Centre communautaire Bon Courage
Janine Noël Centre haïtien d'action familiale - CHAF
Colette Normandeau Association des auxiliaires familiales du Québec - AAFQ
Denise Normand-Guérrette Société de recherche en orientation humaine - SROH
Germaine Ostigny Fraternité Notre-Dame de l'Assomption Services familiaux Étienne-Pernet
Lysane O'Sullivan Parents-Secours du Québec
Léon Ouaknine Centre des services sociaux juifs à la famille
Aubert Ouellet Sous-ministre - Secrétariat à la famille
Hector Ouellet Fédération des CLSC du Québec Association des CLSC et des CHLSD du Québec
Jocelyne Ouellet Seréna-Québec
René Pagé Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec - CPTSQ Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec - OPTSQ
Francine Pagé Association des mères éducatrices
Louise Pagé Sous-ministre adjointe - Ministère de la Famille et de l'Enfance Représentant Linda Goupil, Ministre à la Famille et à l'Enfance
Jocelyn Paiement Service d'orientation des foyers (SOF) National
Lise Paquette Association féminine d'éducation et d'action sociale - AFÉAS
Claude Paradis Local Ensemble

Margaux Paradis Local Ensemble
Denyse Paré Parents-Secours du Québec
Marcel Parenteau Service d'orientation des foyers (SOF) National
Pierrette Parenteau Service d'orientation des foyers (SOF) National
Aline Payette Fédération des unions de familles - FUF Fédération québécoise des organismes communautaires Famille - FOFCQ
André Payette Association des centres de services sociaux du Québec - ACSSQ Association des centres jeunesse du Québec - ACJQ
Louise Pélerin ÉDUCATION-COUP-DE-FIL
Lucie Pelletier La Petite Maison de la Miséricorde
Maria Peluso Catholic Community Services - CCS Les services communautaires catholiques
Miriam Perez L'Hirondelle
Richard Perreault Regroupement des comités de logement et association de locataires du Québec
Hélène Petit Table provinciale de pastorale familiale - TPF
Louis Petit Gosselin + Associés
Ghislaine Picard Mayer Société de recherche en orientation humaine - SROH
Michel Pichette Association nationale des téléspectateurs - ANT
Maude Pierre Comité d'action politique des femmes du Parti québécois - CAPFPQ
Marie Pierre-Fabre Centre haïtien d'action familiale - CHAF
André Plante Seréna-Québec
Denyse Plante Fédération des associations de familles monoparentales du Québec - FAFMRQ dération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec - FAFMRQ
Gilles Plamondon Fédération des unions de familles - FUF Fédération québécoise des organismes communautaires Famille - FOFCQ
Mariette D. Plante Carrefour québécois des travailleurs de la famille - CQTF Maison des parents
Martin Plourde Mouvement québécois des camps familiaux - MQCF Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
Sylvie Pluot ECF
Francis Pomerleau Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
Marie-France Pothier Fédération des associations de familles monoparentales du Québec - FAFMRQ dération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec - FAFMRQ
Rolande Prieur Association des locataires des Habitations Jeanne-Mance - ALHJM
Michaëlla Provost Parents-Secours du Québec
Marianne Prudhomme Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence - RMHFVV
Olivier Quiviger Conseil canadien de développement social
Nicole Racicot Soia Carrefour québécois des travailleurs de la famille - CQTF Maison des parents
Danielle Racine Association d'économie familiale du Québec - AEFQ
Clémence Racine Maison des Grands-Parents de Villeray
Irène Ranty Club Ami - La santé mentale par l'entraide et l'intégration sociale et professionnelle
Nancy Ravary Regroupement des garderies du Montréal Métropolitain
Jacques Raymond Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
Mario Régis Regroupement des garderies du Montréal Métropolitain Regroupement des centres de la petite enfance de l'Île de Montréal - RCPEIM
Yvon Robert Ordre professionnel des conseillères et des conseillers en orientation du Québec - OPCCOQ
Paulette Robichaud Services d'orientation des foyers (SOF) National
Danielle Roche Centre haïtien d'action familiale - CHAF
Mélanie Rochefort Association des groupes de ressources techniques du Québec - AGRTQ
Thérèse Rodier Service d'orientation des foyers (SOF) National
Robert Rodrigue Mouvement québécois des camps familiaux - MCFQ
Sylvie Roja La Maisonnée
Pierrette Rondeau Fédération des centres d'action bénévoles du Québec - FCABQ
Thérèse Ross Comité d'action politique des femmes du Parti québécois - CAPFPQ

Jean-Paul Ross Fédération des coopératives d'habitation de l'Île de Montréal - FÉCHIM Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain - FÉCHIMM
Renée Rouleau Regroupement des garderies du Montréal Métropolitain Regroupement des centres de la petite enfance de l'Île de Montréal - RCPEIM
Diane Roy Association pour l'éducation interculturelle au Québec - AEIQ
Claude Roy PRO-GAM
Eddy Saint-Amour Association des psychothérapeutes conjugaux et familiaux du Québec - APCFQ
Michelle Saint-Denis La Petite Maison de la Miséricorde
Dorothée Sainte-Marie Lorrain Fédération des femmes du Québec - FFQ
Francine Samson Secrétariat à la famille
Charles Sandeford Maison de la Barbade de Montréal
Wilson Sanon Regroupement de parents d'enfants souffrant de la maladie falciforme Association d'anémie falciforme du Québec
Richard Sarrasin Comité québécois de l'Union internationale des organismes familiaux - CQUOIF Association des centres de services sociaux du Québec - ACSSQ Association des centres jeunesse du Québec - ACJQ
Hélène Sarrasin Invitée
Georges C. Savard Programme d'aide systémique aux employés
Antonia Sealy Résidence Projet chance
Claire Séguin CLSC Hochelaga-Maisonneuve
Sochéata Seth Organisation mondiale pour les familles FAMILIS - OMF
Judith Sévère Centre haïtien d'action familiale - CHAF
Evelyn Sheehy Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
Céline Signori Fédération des associations de familles monoparentales du Québec - FAFMQ Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec - FAFMRQ
Denise Signori Fédération des associations de familles monoparentales du Québec - FAFMQ Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec - FAFMRQ
Luciana Soave Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées - AMEIPH
Guadalupe Tena Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
Thérèse Thérault Centre au Puit
Lise Thibault Présidente sous-commission famille du Parti libéral du Québec
Anne-Marie Thibeaudault CJQ
Anne-Marie Thibeault Association des psychothérapeutes conjugaux et familiaux du Québec - APCFQ
Michel Thibodeau Mouvement Couple et Famille - MCF
Jeanne Thibodeau Mouvement Couple et Famille - MCF
Gertrude Thibodeau Institut Notre-Dame du Bon-Conseil
Rémi Thiffault Groupe d'entraide aux pères et de soutien à l'enfant - GEPSE
André Thouin La Révotèque
Paul-Émile Touchette Association des parents catholiques du Québec - APCQ
Jocelyne Tougas Regroupement des agences de services de garde en milieu familial du Québec - RASGMFQ
Michèle Tougas Radio-Québec
Claire Tranquille Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
Marie Tremblay Les Cercles de Fermières du Québec
Diane Trotter Association des femmes collaboratrices Réseau des entreprises familiales - REF
Gail Tucker Campbell Montreal Family Conference - Departmenr for Family Life
Pauline Turgeon Maisonnée des parents
Caroline Yachon Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
Cécile Yachon Consultation famille
Gérard Valade Table provinciale de pastorale familiale - TPF Office de la famille de Montréal
Nathalie Valiquette Association des mères éducatrices
Bernard Vallée Regroupement des comités de logement et association de locataires du Québec
Claude Vallée Amicale des anciens de l'école de la Baie Saint-François
Denise Vallée Fédération des coopératives d'habitations de l'Île de Montréal Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain - FÉCHIMM
Cathy Van Bronsnyk La Révothèque
Louise Vandélaç Professeure à l'UQAM

Danielle Verlhé Regroupement des garderies
Lise Vézina Blanchet Association des puéricultrices de la province du Québec - APPQ
Liette Vidal Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
Colette Vigeant Association pour l'éducation interculturelle du Québec - AEIQ
Clément Vigneault Table provinciale de pastorale familiale
John Walsh Montreal Family Conference Department for Family Life
Marie-Suzie Weche Centre haïtien d'action familiale - CHAF
Fatna Zahir Fédération des coopératives d'habitation de l'île de Montréal Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain - FÉCHIMM
Misonne Zéphir Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
Saham Zouali Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration - MCCI
Jacques Zwick Ligue des familles - Belgique

Les Personnes collaboratrices

Depuis 1983

Raymond
Marie-Ève Allaire-Hébert 2000-2001
Mohamed Arhab 2003
César Baena 1989-1990
Karine Bates 1997
Annik Beaudoin 1994
Raymonde Belliveau 1989-1991
Jacques Bernier 1992
France Bilodeau 1989-1993
Miréille Brais 1995-1996
Christine Brown 1984
Martin Caillé 1987
Fritz Casséus 2001-2002
Regina Cereijo 1999-2000
Michelle Clermont 1997-1998
Ricardo Codina 1993
Josué Corvil 2000
Geneviève Côté 1990-1991
Claude Courtemanche 1988-1989
Élisabeth Couture 2001
Philippe Denault 1992
Marie-Madeleine Denis 1990-1991
Françoise Dion Experte comptable 1998
Nicolas Dion 1997-1998
Annick Dubé-Correc 1989-1990
Raymond Dumoulin 2002-2003
Richard Forest 1995-1996
Barbara Fournier 1998
Nadia Gagnon 2000
Virginie Gierzod 2002-2003
Kim Godbout-Sundby 2002
Jocelyne Gomez 1996
Claudiel Harrison 1993
Louis Kirouac Expert informatique
Irina Koudenkova 2002
Monique Ladouceur 1997
Françoise Laliberté 1990-1991
Jeannine Lavallée 1989
René Lecavalier Vérificateur externe
Lauré Lussier 1994
Danielle Métras 1997-1998
Louise Michon Experte comptable 1983-1997
Giosafat Mingarelli 2003
Badiss Mokdad 2002
Michel Mompain Expert comptable 1999-2003
Maria Morales 2003
Gilles Moreau Vérificateur externe 1986-1991
Euphrasie Mujawamungu 2001
Jacqueline Mukamurenzi 2000
Alain Paindavouine 1988-1989
Marie-Josée Patenaude 1996
Louis Petit Vérificateur externe
Olga Pizarro 1990
Francis Pomerleau 1992
Jacques Raymond 1992
Marie Sarrasin 1992-1994
Bernadette Sébaaly 1990-1991
Socheata Seth 1988-1989
Evelyn Sheehy 1983-1984
Martine Soucy 1995
Serge St-Amand 1989
Emmanuelle Tassé 2003
Guadalupe Tena 1998-1999

Claire Tranquille 2001-2002
Daniel Turcotte 1989
Caroline Vachon 1993-1994
Hélène Vézina 1989-1990
Liette Vidal 2001-2002
Misonne Zéphir 1992

Les Personnes ressources

des satellites et des déjeuners-croissants

Octobre 1988 - Juin 2003

Elvin Étudiant Centre Lartigue
Lahssen Abbassi Coordonnateur du projet Parents-ressources Centre Jeunesse Arabe
Siham Abou Nasr Enseignante École Madeleine-De-Verchères
Marie-Thérèse Aina Jean-Jacques Secrétaire d'atelier Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées
Roger Alarie Coprésident Mouvement Couple et Famille
France Alarie Présidente La Fédération des unions de familles Directrice La Maison À Petit Pas
Jean Archambault Conseiller pédagogique École Bienville
Oneyda Arias Responsable du projet YMCA Saint-Laurent
Sonia Auclair Agente socio-communautaire Service de police de la CUM
Rivka Augenfeld Présidente Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes
Marie Autotte Coordonnatrice Inform' elle
César Baena Chercheur-documentaliste Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
Karine Bates Agente de recherche Étudiante à la maîtrise en anthropologie Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec Université McGill
Gregory Baum Professeur d'éthique sociale Faculté de sciences religieuses de l'Université McGill
André Beauchamp Ancien président Bureau d'audiences publiques sur l'environnement Directeur Éditions Bellarmin
Diane Bélanger Avocate Droit de l'immigration
Michel Bellehumeur Député de Berthier-Montcalm Chambres des communes
Abdelkader Benabdallah Chercheur Institut québécois de la recherche sur la culture
Monique Bernard Secteur agricole
Léon Bernier INRS-Culture et société
Lise Bertrand Gestionnaire des programmes Direction générale Promotion et des programmes Santé Canada
Diane Bérubé Mouvement SEM Sensibilisation pour une Enfance Meilleure
Guyline Bérubé Conseil du Statut de la femme
Mariette Béty Avocate Secrétariat à la famille
Florent Binet Directeur général Patro Le Prévost
Huguette Blais Présidente directrice générale Fédération des familles d'accueil du Québec
Monique Blanchet Coordonnatrice Groupe de ressources techniques Hochelaga-Maisonnette
Pierre Blondin Agent enquêteur de la section anti-gang Service de police de la CUM
Marc Boily Travailleur social
Nicole Boily Présidente Conseil de la famille et de l'enfance
Pierre-Yves Boily Travailleur social Président directeur général Pro-Sys
Micheline Boivin Conseil du Statut de la femme
Gisèle Bouchard Directrice Ministère des affaires municipales Loisirs et programmes à la jeunesse
Fleurette Boucher Avocate Inform' elle
Paul-André Boucher Coordonnateur Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
Gisèle Boucher-Mathieu Secteur professionnel
Manon Bourbeau Directrice générale Parents-Secours du Québec
François Bourdon Directeur Centre du Lac Écho
Normand Bourgeois Directeur général Pro-gam inc. Centre d'intervention et de recherche en violence conjugale et familiale
Johanne Bourget Éducatrice Responsable d'un service de garde en milieu familial
Nicole Brodeur Sous-ministre associée Direction générale des communautés culturelles et des services aux immigrants Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration Québec
Marie-France Bureau Membre du Barreau de Québec

Doctorante à l'Université McGill
Isabelle Cabin Chef de section communications Services des sports, des loisirs et du développement social - Ville de Montréal
Louise Camirand-Duff Psychologue CLSC Plateau Mont-Royal
Solange Cantin Coordonnatrice de l'équipe de recherche Victoire École de service social, Université de Montréal
Véronique Cardin Technicienne en travail social Association Emmanuel l'amour qui sauve
Denise T. Casimir Présidente Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
Gerda Célestin-Guillaume Directrice Centre haïtien d'action familiale
Robert Chagnon Conseiller en administration indépendant, spécialiste en urbanisme et habitation
Line Chamberland Professeure de sociologie Cégep Maisonnette Associée à l'IREF
Lyse A. Chamberland Directrice du soutien à la qualité des services Ministère de la Famille et de l'Enfance Présidente du Forum sur la garde en milieu familial
Claude Champagne La Presse
Maurice Champagne Secrétaire à la famille Secrétariat à la famille
Sylvette Chanel Artisane Enfant Jésus de Montréal Fabrication & restauration de personnages de cire
Serge Charlebois Président sortant Fédération étudiante universitaire
M. Charles Centre communautaire ethnique Vieux
Denise Châteaufort Fraternité Al-Anon, Alateen
André Chauvette Directeur du Bunker Le Bon Dieu dans la rue
Lucette Chéné Intervenante sociale Portage
Merlaine Chrispin Brutus Présidente directrice générale Entraide bénévole Kouzin Kouzin
Benoît Clotteau Directeur Institut de formation d'aide communautaire à l'enfant et à la famille
Renée Condé-Icart Directrice Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
André Corneau Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames
Monique Côté-Petit Présidente-directrice générale Association des puéricultrices de la province de Québec
Renée Dandurand Chercheur Institut québécois de Recherche sur la culture
Lorraine Daigle Avocate Inform' elle
Yvan D'Amours
Jean-Guy Darveau Analyste conseil Conseil de la famille
Marc De Maeyer Directeur Conseil international de l'action sociale
Nadia Debanné Psychologue École Fernand-Seguin
Pascal Delgado Coordonnateur YMCA Montréal
Pierrette de Montigny Secteur PME Association des femmes collaboratrices
Janet Dench Directrice des programmes Conseil canadien pour les réfugiés
Marc-André Denigé Directeur Conseil canadien de développement social Bureau de Montréal
Martine Desbiens Directrice École du Moulin
Mireille Desgagné Coordonnatrice des activités Mouvement SEM Sensibilisation pour une enfance meilleure
Johanne Deshaies Agente de liaison Le Carrefour Action municipale et familles Fédération des Unions de familles
Sylvie Desilets Infirmière -Programme de maintien à domicile CLSC La Petite Patrie
Denise Desmeules Avocate Le Conseil de la Famille
Catherine Desrosiers Directrice Association Emmanuel l'amour qui sauve
Monic Dion Coordonnatrice Direction de la Sécurité du Revenu
Monique Dostie-Cliche Directrice générale Carrefour des Pitchou
Annick Dubé-Correc Agente de développement Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
Martine Dubois Famille d'accueil
Michèle Ducharme Travailleuse sociale Inform' elle
Viviane Duchesne Coordonnatrice Bureau interculturel de Montréal
Louis Duchesne Démographe Bureau de la statistique du Québec
Lucie Dufour Infirmière CLSC Parc-Extension
Hélène Dufresne Avocate Inform' elle
Germain Dulac Sociologue, chercheur Centre d'études appliquées sur la famille
Christine Dumas Directrice adjointe des services

Fédération des coopératives d'habitations de Île de Montréal

P. Luc Dupont Président Société de recherche en orientation humaine

Gaétane Duquette L'Hirondelle Services d'accueil et d'intégration des immigrants

Jacques Durand Coordonnateur Service d'accueil Protection de la jeunesse de Laval

Andrée Duval Conseillère à l'Opération paix à l'école Commission scolaire de Montréal

Laurence Égretaud Directrice du module Sécurité du Revenu Centre local d'emploi CLE, Plateau Mont-Royal

Catherine Escogido Centrale des syndicats démocratiques

Molière Estinville animateur Commission des écoles protestantes du Grand Montréal

Rosemay Eustache Présidente Comité consultatif des groupes ethniques de la CSN Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens

Thérèse Eustache Travailleuse sociale CSSMM Service aux migrants et immigrants

Omaïra Falcom Intervenante sociale L'Hirondelle - Service d'accueil et d'intégration des immigrants

Michel Famelart Biologiste et professeur de botanique Université de Montréal

Armand Fichaud Junior Gérant Service des sports, des loisirs et du développement social - Ville de Montréal

Lorraine Fillion Travailleuse sociale Service de Médiation à la Famille CSSMM

Ghyslaine Fleury Présidente du Comité de la condition féminine Centrale de l'enseignement du Québec

Nicole Foisy Intervenante La Petite Maison de la Miséricorde

Richard Forest Agent de développement Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Johanne Fortier Présidente Fédération des syndicats de l'enseignement

Bernard Fortin Président Conseil de la famille

Barbara Fournier Étudiante à la maîtrise en anthropologie Agente de recherche Université de Montréal Regroupement inter-organisme pour une politique familiale au Québec

Josée Fournier Comité de logement Rosemont

Daniel François Intervenante sociale Coordonnateur de Services-jeunesse Maison d'Haïti

Marie-Josée Fréchette Mère d'un petit garçon de 14 mois Mère à temps plein

Edouarda Freitas Coordonnatrice Association des locataires des Habitations Jeanne-Mance

Diane Gagnon Secrétaire à la concertation Secrétariat à la famille

Rose-Andrée Gagnon Infirmière CLSC Chateauguay

Micheline Gamache Sous-ministre adjointe Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Diane Gareau Notaire Inform' elle

Yves Gariépy Intervenante psychosocial et coordonnateur de Supères L'entraide pour hommes de Montréal

Cécile Gaudreau-Toutan

Criminologue Programme pour adolescents de l'Institut Philippe-Pinel

France Gauthier Agente de programmation Présidente Centre hospitalier de Verdun

Gaston Gauthier Premier vice-président Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Pierre Gauvin Programme " Complices en action "

Louise Geoffrion Coordonnatrice Centre d'aide aux victimes d'actes criminels

Kenneth George Agent de recherche Gouvernement du Québec Commissaire Commission scolaire de Montréal

Virginie Gierzod Mère d'un garçon de 4 ans Secrétaire-réceptionniste Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Jean-François Giguère Responsable des programmes d'enseignement moral, d'éthique et de culture religieuse Ministère de l'Éducation

Carole Gingras Directrice Service de la condition féminine - Fédération des travailleuses et des travailleurs du Québec

Lucille Girard Présidente Maison des grands-parents de Villeray

Marie-Pyer Giroux Étudiante - Secondaire V École secondaire Père-Marquette

Mathilde Golberg Présidente L'Association GRAND

Pierre Goyer Coordonnateur Réseau québécois des OSBL d'habitation

Mona Greenbaum Coordonnatrice Association des mères lesbiennes

Baum Grégory Professeur d'éthique sociale Faculté de science religieuse de l'Université McGill

Brigitte Guy Présidente et directrice générale Association

des services de garde en milieu scolaire du Québec

Johanne Hachey Agente de communication Service de la sécurité du Revenu du Québec

Céline Hardy Directrice générale adjointe Association des services de garde

en milieu scolaire du Québec

Marcel Harnois Responsable d'éducation en environnement Ministère de l'Environnement du Québec

Claudiel Harrisson Agent de développement Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Renée Harrisson Présidente Association des éducatrices et des éducateurs en milieu familial du Québec

Julien Harvey Ancien membre Conseil des communautés culturelles et de l'immigration Revue Relations

Carmen Hatin Agente de recherche Direction de la recherche et du développement Office des services de garde à l'enfance

Jacqueline Hekpazo Porte-parole La maison d'Afrique

Louise Huard Directrice Maison d'hébergement La Dauphine

Jonathan Huard-Laporte Étudiant - Secondaire V École secondaire Père-Marquette

Marcellin Hudon Coordonnateur Association des groupes de ressources techniques du Québec

Noëlla Huot Présidente Les Cercles de Fermières du Québec

Nathalie Imbeault Avocate et secrétaire Maison de la famille Louis-Hébert

Nicole Jetté Coordonnatrice Front commun pour les personnes assistées sociales du Québec

Rachel Jetté

Fanny Jobin Coordonnatrice du soutien et de l'intervention Traversier

Emmett Jones Directeur général Le Bon Dieu dans la rue

Anne Jubinville Coordonnatrice Programme Impact Responsable des activités YMCA du Parc Action Centre-ville

Isabelle Juneau Secrétaire du Conseil d'administration Société Formons une famille

Louïsette L. Fraternité Al-Anon, Alateen

Élaine Laberge-Bourcier Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec

Jacqueline Labrie Médiation professionnelle du Québec Inc.

Sophie Labrecque Directrice Fondation québécoise pour l'alphabétisation

Yolande Labrie Présidente Les Cercles de Fermières du Québec

Andrée Lacelle Travailleuse de rue Plein milieu

Simon-Pierre Lacerte Éducateur spécialisé et psychothérapeute jeunesse Maison de la Fierté Humaine

Monique Lafontaine Coordonnatrice du projet ISEHMS Intégration sociale des enfants handicapés en milieu scolaire

Johanne Laforest Animatrice

Gilles Lafrance Association des centres de services sociaux

Josée Lafrenière Vice-présidente Carrefour des Pitchou

Yves Lajoie Trésorier Directeur général Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Normand Lake Commissaire - parent Commission scolaire de Montréal

Estelle Laliberté Avocate Inform' elle

Micheline Lalonde-Graton Professeure en garderie Université du Québec à Montréal

Priscille Lambert Coordonnatrice La Maison des Grands-Parents de Sherbrooke

Jean-Pierre Lamoureux Secrétaire général Conseil de la famille et de l'enfance

Alain Lamy Centre Alpha

Richard Langlois Conseiller à la recherche Centrale de l'enseignement du Québec

Lise Langlois Intervenante ÉDUCATION-COUP-DE-FIL

Jeanne Laperrière ÉDUCATION-COUP-DE-FIL

Evelyne Lapière-Adamyck Chercheure et professeure Centre universitaire d'études démographiques et Département de démographie Université de Montréal

Pierre Laplante Auteur « Québec de demain et communautés culturelles »

Jacques Larin Le Centre des services sociaux du Montréal Métropolitain

Denis Laroche Agent de recherche Institut de la statistique du Québec

Suzanne Larocque Coordonnatrice Association l'amitié n'a pas d'âge

Mme Larouche-Dubois Les Cercles de Fermières du Québec

Marie-Camille Latulipe Directrice École Fernand-Séguin

Pierre Laurence Organisateur communautaire CLSC Mercier-Est / Anjou

Laurette Laurin-Gamache Coordonnatrice des projets Association des psychothérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

Jacques Lavallée Responsable de Motivation Jeunesse Maison des Grands-Parents de Villeray

Luden Lavallière Directeur sous-régional Travailleur social Centre des Services sociaux Richelieu

Fernande Lavoie Présidente Maison des Grands-Parents de Villeray

Marie Leahy Directrice générale de SORIF Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail

Robert Leblanc Centrale des syndicats démocratiques

Rose-Mai Leblanc Cheffe d'unité Résidence Yvon-Brunet

Pauline Leduc-Banville Répondante à Montréal et responsable nationale Services d'orientation des foyers (SOF) National

Jean-François Lefebvre Animateur communautaire Nature-Action

Nicole Léger Ministre déléguée Ministère de la Famille et de l'Enfance Lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Denise Lemieux Auteure Chercheure Professeure INRS-Urbanisation Culture et société

Michel Lemieux Président Association des psychothérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

Claire Leroux Présidente Groupe Loisirs-ville

Monique Lessard Vice-présidente Programmation Canal Famille

Micheline Létourneau Psychoéducatrice Présidente Société de recherche en orientation humaine Centre jeunesse de Montréal

Sylvie Lévesque Directrice générale Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec

Madeleine Lévesque Directrice de la Programmation originale Vice-présidente exécutive Télétoon Alliance pour l'enfant et la télévision

Viviane Lew Psychiatre

Nicole L'Heureux Coordonnatrice Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal

Guy Limoges Président Fédération des comités de parents de l'Île de Montréal

Jean-Marc Lopez Directeur Centre de la petite enfance La Trotinette Carottée

René Lusignan Responsable Dossier famille Fédération de l'âge d'or du Québec

Lauré Lussier Agent de développement Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Michel Malenfant Chef de service à l'Accès Centre jeunesse de Montréal

Irène Marais Présidente Association des collaboratrices et partenaires en affaires

Marc Lamarche Président Confédération québécoise des coopératives d'habitation - Fédération des coopératives d'habitation de l'Île de Montréal

Wenceslas Mam's Mamboundou - Doctorant en science politique Université Laval - Président Conseil national des cycles supérieurs - Fédération étudiante universitaire du Québec - FEUQ

Berthe Marcotte Animatrice Milieu populaire Petite Sœur de l'Assomption

Pauline Marois Ministre de la Famille et de l'Enfance

L. Martin Centre communautaire ethnique Viau

Richard Martin Directeur général Mouvement québécois des camps familiaux

Sélim Massouh Directeur Direction de l'habitation sociale Société de l'habitation du Québec

Geneviève Mathieu Responsable de la programmation Patro Le Prévost

Nicole Mathieu-Valade Adjointe au directeur Office de la famille de Montréal

John Mc Leod Professeur d'architecture du paysage Université de Montréal

Suzanne Meek-Lavallée Présidente Maison des Grands-Parents de Sainte-Foy

Deirdre Meintel Professeur d'anthropologie Université de Montréal

Louis Ménard Agro-économiste Union des producteurs agricoles

Louise Ménard Directrice générale La Fédération des associations de familles monoparentales du Québec

Yves Ménard Président Groupe d'entraide aux pères et de soutien à l'enfant

Brigitte Mériel Bussy Coordonnatrice Secteur Bénévoles / Familles Les Enfants de Béthanie

Octobre 1988 - Juin 2003

Activités 1988 - 1989

- Le 20 octobre 1988** Assemblée générale du Regroupement - Famille et travail
Le 15 novembre 1988 Famille et environnement I
Le 15 décembre 1988 Famille et services de garde
Le 26 janvier 1989 Famille et travail
Le 27 avril et le 17 mai 1989 Famille et santé et services sociaux
Le 1^{er} juin 1989 Famille et travail
Le 20 juin 1989 Famille et communautés culturelles I
Le 11 juillet 1989 Famille et environnement II

Activités 1989 - 1990

- Le 16 septembre 1989** Familles et communautés culturelles II (Colloque)
Le 3 octobre 1989 Travail en milieu familial
Le 16 novembre 1989 Assemblée générale du Regroupement - Le point sur la politique familiale
Le 14 décembre 1989 Famille et politique familiale
Le 29 mars 1990 Famille et habitation
Le 10 mai 1990 Le Plan d'action «Familles en tête»
Le 14 juin 1990 L'Année internationale de l'alphabétisation
Le 10 juillet 1990 Droit de la famille

Activités 1990 - 1991

- Le 11 septembre 1990** Droit de la famille
Le 3 octobre 1990 Alphabétisation et les familles des communautés culturelles
Le 14 novembre 1990 Assemblée générale du Regroupement - Familles et médias
Le 12 décembre 1990 Les familles et l'école
Le 22 janvier 1991 Les familles nombreuses
Le 20 février 1991 La politique familiale et l'éducation : le décrochage scolaire
Le 26 mars 1991 Violence familiale et appauvrissement des jeunes familles
Le 1er avril 1991 La politique d'intégration ethnoculturelle
Le 9 mai 1991 Le financement des organismes familiaux

Activités 1991 - 1992

- Septembre 1991** La famille dans les années 90
Le 8 octobre 1991 L'appauvrissement des familles
Les 7 et 8 novembre 1991 Deuxième plan d'action " Familles en tête "
Le 14 novembre 1991 Assemblée générale du Regroupement - Politique familiale globale et droits des familles
Le 31 janvier 1992 Le financement des organismes familiaux
Le 27 février 1992 Un Québec fou de ses enfants
Le 26 mars 1992 Un Québec fou de ses enfants
Le 28 mai 1992 Deuxième Plan d'action «Familles en tête» No 26, No 27
Janvier 1992 Famille et école
Février 1992 La violence à la télévision
Mars 1992
Avril 1992
Juin 1992 Le décrochage scolaire

Activités 1992-1993

- Septembre 1992** L'appauvrissement des familles
Le 5 octobre 1992 Le soutien financier aux familles
Le 10 novembre 1992 Assemblée générale du Regroupement - Le 2e plan d'action
Décembre 1992 Les programmes d'aide aux parents
Le 19 janvier 1993 Familles et communautés culturelles
Le 17 février 1993 Familles et travail des jeunes
Le 29 mars 1993 Prenons le temps de nous connaître
Le 29 avril 1993 Familles et fiscalité
Le 12 mai 1993 Améliorer la qualité de vie des familles

Activités 1993 - 1994

- Septembre - octobre - novembre 1993** Droits des personnes âgées- Six sessions d'informations juridiques
Le 24 septembre 1993 Les droits des locataires
Le 1er octobre 1993 Les aînés et le droit à la santé
Le 4 octobre 1993 La famille au cœur de l'intégration
Le 15 octobre 1993 La sécurité du revenu et la retraite
Le 22 octobre 1993 Les testaments et la succession
Le 5 novembre 1993 Le rôle du curateur public
Le 18 novembre 1993 Assemblée générale du

Danielle Métras Présidente et co-fondatrice Maison des Grands-Parents de Villeray

Monique M. Moir Directrice générale Fédération de l'âge d'or du Québec

C. Morrissette Directeur général

Mouvement québécois des camps familiaux

Louis Morrissette Psychiatre Programme pour adolescents Institut Philippe-Pinel

Aldo Morrone Praticien Co-fondateur Service de Médiation familiale du CSSMM Institut de Médiation de Montréal

Jacynthe Normand Conseillère Programmes Clientèles Association des CLSC et des CHSLD du Québec

Odette Ouelle Directrice générale Centre Mariebourg Membre du Groupe de travail pour les jeunes

Aubert Ouellet Secrétaire à la famille Secrétariat à la famille

Robert Ouellet Adjoint à la coordination Maintien à domicile - CLSC Villeray

Odette Ouellette Conseillère principale en protection de la jeunesse Association des Centres jeunesse du Québec

Linda Pagani Professeure agrégée Chercheure titulaire Université de Montréal

René Pagé Travailleur social Directeur général La Corporation des travailleurs sociaux du Québec Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Louise Pagé Sous-ministre adjointe Ministère de la Famille et de l'Enfance

Alain Paquette Représentant à la prévention Commission scolaire des patriotes

Louise Pellerin Directrice ÉDUCATION-COUP-DE-FIL

Manuel Penafiel Intervenant au projet TRIP Quartier Centre-Sud

Michel Pichette Université du Québec à Montréal

Ruth Pilote Information-ressources Femmes et logement

Claudette Pitre-Robin Présidente Concertation inter-régionale des garderies du Québec

Jean-Philippe Pleau Doctorant en sociologie Chercheur Université du Québec à Montréal INRS - Urbanisation Culture et Société

Martin Plourde Directeur général Mouvement québécois des camps familiaux Vice-président Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Carole Poirier Directrice de Cabinet Ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité

Claude Poisson Travailleur de rue Plein milieu

Ginette Poulin Infirmière de liaison Centre hospitalier Fleury

Germaine Pouliot Présidente Maison des Grands-Parents de Sherbrooke

Rollande Priure Membre du Conseil d'administration Association des locataires des habitations Jeanne-Mance

Ghislain Prud'Homme Responsable Groupe d'entraide aux pères et de soutien à l'enfant

Claude Quiviger Conseiller cadre en politiques sociales Le Conseil canadien de développement social

Clémence Racine Coordonnatrice Maison des Grands-Parents de Villeray

Michelle Racine Avocate Co-auteure Étude documentaire sur les aspects historiques et juridiques du parrainage - MCCI

Louise Rainville Formatrice et animatrice communautaire Centre de ressources en éducation populaire (CREP) Service de l'éducation aux adultes (CECM)

Mario Régis Directeur Regroupement des Centres de la petite enfance de l'Île de Montréal

Manon Ricard Parent Mère de quatre enfants

Pierre Riley Directeur général Fédération des centres d'action bénévole du Québec

Émile Robichaud Directeur général Institut de formation des maîtres Université de Montréal

Johanne Roby Intervenant bénévole Inform' elle

Yvon Rodrigue Responsable de la politique familiale Ministère de l'Éducation

Ruth Rose Professeure de sciences économiques Université du Québec à Montréal

Marcel Rouleau Agent de police Communauté urbaine de Montréal

Claude Roy Directeur général Centre d'intervention et de recherche en violence conjugale et familiale

Diane Roy Directrice générale Association pour l'Éducation interculturelle du Québec

Colette Sabatier Psychologue Laboratoire d'études du nourrisson Université du Québec à Montréal

François Saillant Coordonnateur Front d'action populaire en réaménagement

Jocelyne Saint-Cyr Présidente provinciale Association des parents catholiques du Québec

Lise G. Sainte-Marie

Conseillère en programme d'aide aux employés Canadien National

Carmen Saint-Laurent Présidente Confédération des organismes familiaux du Québec

Danielle Saint-Laurent Mère monoparentale La Petite Maison de la Miséricorde

Wilson Sanon Président Regroupement des parents d'enfants souffrant de la maladie falciforme

Richard Sarrasin Travailleur social Vice-président et secrétaire Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Jacinthe Savard Présidente Association des familles monoparentales et recomposées La Source

Éric Schattauer Animateur

Lorraine Séguin Goetz Responsable Projet d'aide domestique Chantier de l'économie sociale

Céline Signori Directrice générale La Fédération des associations de familles monoparentales du Québec

Pierre Simard Travailleur social CLSC Centre-ville

René Simard Agent de recherche Conseil permanent de la jeunesse

Benjamin Simard Vétérinaire Écologiste Faculté de médecine vétérinaire Université de Montréal

Christine Stoui Wawanoloath Coordonnatrice - Dossier de la promotion à la non-violence Femmes Autochtones du Québec

Luciana Soave Directrice Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées

Jocelyne St-Cyr Présidente Association des parents catholiques du Québec

Louiselle St-Pierre Coordonnatrice Association québécoise des personnes de petite taille

Jean-Claude Tardif Membre d'une équipe de recherche Centrale de l'enseignement du Québec

Natalia Tchetchenkova Intervenant sociale Maison Flora Tristan

Guadalupe Tena Mère d'Alexis Élève à l'École du Plateau

Michel Therrien Coordonnateur général Fédération des associations universitaires québécoises en éducation permanente

Lucien E. Therrien Directeur RePère Relation d'entraide pour une paternité renouvelée

Michel Thibodeau Délégué Association des parents catholiques du Québec

Kimberly Thibodeau Éducatrice au Programme adolescent Le Portage

Gertrude Thibodeau Intervenant bénévole École secondaire Père-Marquette

André Thouin Directeur La Révothèque

Gisèle Tourangeau Travailleuse sociale Association québécoise des parents et amis du malade mental

Marc Tremblay Analyste-conseil Conseil de la famille

Jean Tremblay Chef de service - Agent de recherche et de planification socio-économique Direction des programmes et du soutien aux opérations - Aide financière aux étudiants, Ministère de l'Éducation du Québec

Diane-Gabrielle Tremblay Directrice de la recherche Télé-université Université du Québec

Carmen Trottier Directrice générale Association des intervenants en toxicomanie du Québec inc.

José Turgeon Avocat Toulet, Turgeon, Blackburn, Lavoie

Jean-Guy Vaillancourt Professeur de sociologie et directeur du Groupe de recherches en écologie sociale Université de Montréal

Nicole Valade Directrice adjointe Office de la famille - Archevêché de Montréal

Claude Vallée Nouveau retraité - Artiste

Louise Vandelac Professeure de sociologie Université du Québec à Montréal

Diane Vézina Avocate Inform' elle

Claude Vézina Enseignant École Fernand-Séguin

Luc Vigneault Président Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec

Hélène Wavroch Présidente du Conseil des aînés

Juanita Westmoreland-Traoré Présidente Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration

Note de la rédaction :

Les personnes qui auraient été oubliées sont instamment priées de se faire connaître.

Regroupement - Études et révisions des deux premiers plans d'action en matière de politique familiale

Le 19 novembre 1993 Le droit des grands-parents

Le 11 janvier 1994 Préparation du 3e plan d'action en matière de politique familiale

Le 10 février 1994 Rencontre intergénérationnelle pour la Saint-Valentin

Le 16 février 1994 L'impact des problèmes de santé sur la vie familiale

Le 9 mars 1994 Pour une meilleure qualité de vie

Le 23 mars 1994 La violence chez les aînés

Le 6 avril 1994 Les études de plus en plus difficiles

Le 13 mai 1994 Familles : nouveaux enjeux, nouvelles pratiques

Février à mai 1994 Trois rencontres avec les jeunes - Les 15-30 ans et leur vision de la famille

Le 30 mai 1994 Assemblée générale du Regroupement - Les défis à relever pour le 3e plan d'action en matière de politique familiale

Activités 1994 - 1995

Le 22 septembre 1994 Les parents mal armés - enfants de la guerre

Le 16 octobre 1994 L'alphabétisation, une affaire de famille

Le 16 octobre 1994 Les jeunes et les aînés

Le 14 novembre 1994 Assemblée générale du Regroupement - Pour mieux vivre ensemble

Le 8 décembre 1995 L'enfance une préoccupation qui nous concerne

Le 19 janvier 1995 Les relations jeunes-écoles / le passage à l'école secondaire... une grande peur pour les parents et les jeunes - Les gangs de rue

Mai 1995 Les aînés ont une place dans nos familles

Activités 1995 - 1996

Le 20 septembre 1995 Le point sur la délinquance et le suicide chez les jeunes

Le 18 octobre 1995 La semaine de l'alphabétisation

Le 6 novembre 1995 Programmes offerts aux organismes communautaires (44)

Le 15 novembre 1995 Assemblée générale du Regroupement - Familles et rapprochement interculturels

Le 31 janvier 1996 La famille et les enfants adultes

Le 28 février 1996 Les familles des personnes handicapées

Le 27 mars Les loisirs et la famille

Le 24 avril 1996 L'éducation et les organismes ressources

Le 16 mai 1996 La famille et la réforme des programmes sociaux

Le 19 juin 1996 Être père aujourd'hui

Activités 1996 - 1997

Le 25 septembre 1996 Les familles immigrantes

Le 2 octobre 1996 Bilan de l'Année internationale de la famille 1994

Le 23 octobre 1996 Faut-il créer une nouvelle force familiale

Le 21 novembre 1996 Assemblée générale du Regroupement - Le Conseil de développement de la recherche sur la

famille du Québec

Le 11 décembre 1996 Travail - famille

Le 29 janvier 1997 La formation des couples

Le 19 février 1997 Les droits et les devoirs de chacun des membres de la famille

Le 19 mars 1997 La maternelle à plein temps pour les enfants de cinq (5) ans

Le 16 avril 1997 La violence dans la famille

Le 21 mai 1997 Les familles font tourner l'économie - La semaine québécoise des familles

Le 11 juin 1997 Le virage ambulatoire et son impact sur les familles

Activités 1997 - 1998

Le 24 septembre 1997 Les nouvelles allocations familiales

Le 22 octobre 1997 L'impact du sida sur les familles dans un contexte de virage ambulatoire

Le 20 novembre 1997 Assemblée générale du Regroupement - La politique familiale

Le 17 décembre 1997 Les aînés et la politique familiale

Le 21 janvier 1998 Les familles et la pauvreté

Le 18 février 1998 Les adolescents et les jeunes adultes

Le 18 mars 1998 Les nouvelles techniques de reproduction

Le 15 avril 1998 Les compétences parentales

Le 13 mai 1998 Ensemble, les familles font bouger les choses - La semaine québécoise des familles

Le 11 juin 1998 Le rôle de l'État et la solidarité entre les familles

Activités 1998 - 1999

Le 16 septembre 1998 Le maintien à domicile des personnes âgées

Le 28 octobre 1998 L'Année internationale des personnes âgées 1999

Le 12 novembre 1998 Assemblée générale du Regroupement - La politique familiale

Le 9 décembre 1998 Le soutien monétaire aux familles

Le 20 janvier 1999 Les changements dans la sécurité sociale

Le 17 février 1999 Les enfants en difficultés...les familles face aux violences

Le 17 mars 1999 La démographique du Québec

Le 14 avril 1999 La santé mentale des familles

Le 12 mai 1999 La vie de famille, des forces pour la vie - La semaine québécoise des familles

Le 9 juin 1999 Les jeunes immigrants face aux valeurs des parents et des autres jeunes

Activités 1999 - 2000

Le 15 septembre 1999 Les grands-parents et les adolescents

Le 28 septembre 1999 La créativité Activité dans le cadre de Partenariat aînés 1999

Le 20 octobre 1999 La violence à l'école

Le 26 octobre 1999 La créativité Activité dans le cadre de Partenariat aînés 1999

Le 28 octobre 1999 La religion à l'école - Activité dans le cadre du Carrefour des affaires familiales

Le 19 novembre 1999 Assemblée générale du Regroupement

- Le point sur la politique familiale

Le 15 décembre 1999 Les services de garde

Le 19 janvier 2000 La réunification des familles

Le 16 février 2000 Le logement des familles

Le 15 mars 2000 Les familles et le petit écran

Le 19 avril 2000 La culture québécoise

Le 17 mai 2000 Du temps pour la famille : c'est sacré - La semaine québécoise des familles

Le 14 juin 2000 Les loisirs familiaux

Activités 2000 - 2001

Le 13 septembre 2000 Les familles et l'éducation

Le 18 octobre 2000 Les familles et la pauvreté

Le 17 novembre 2000 Assemblée générale du Regroupement

- Le point sur la politique familiale

Le 13 décembre 2000 Les enfants différents

Le 17 janvier 2001 Les familles et les aînés

Le 21 février 2001 Les familles et la santé

Le 21 mars 2001 Les familles et le système de justice

Le 18 avril 2001 Les familles et la toxicomanie

Le 25 avril 2001 Guide pour la création de maisons de grands-parents

Le 16 mai 2001 De la place pour la famille... j'en fais ! - La semaine québécoise des familles

Le 13 juin 2001 La famille et la violence

Activités 2001 - 2002

Le 19 septembre 2001 L'Année internationale du bénévolat

Le 17 octobre 2001 La loi sur les jeunes contrevenants ou La Loi concernant le système de justice pénale pour les adolescents - Projet de loi C-7

Le 16 novembre 2001 Assemblée générale du Regroupement - Le point sur la politique familiale

Le 12 décembre 2001 Les familles et les multi-handicapés

Le 16 janvier 2002 Les familles et le logement

Le 20 février 2002 Le soutien aux parents

Le 20 mars 2002 Les services de garde en milieu scolaire

Le 17 avril 2002 Les services de garde en milieu familial

Le 15 mai 2002 On change... on s'aime toujours ! Le changement, ça fait partie de la famille - La semaine québécoise des familles

Le 12 juin 2002 Le soutien aux familles d'accueil et les mesures alternatives au placement

Activités 2002 - 2003

Le 18 septembre 2002 Les familles et les études

Le 16 octobre 2002 Les familles, la culture et les arts

Le 21 novembre 2002 Assemblée générale du Regroupement - Le point sur la politique familiale

Le 18 décembre 2002 Les familles et la fiscalité

Le 15 janvier 2003 Les familles hétéroparentales

Le 19 février 2003 Les familles monoparentales

Le 19 mars 2003 Les familles recomposées

Le 16 avril 2003 Les familles homoparentales

Le 14 mai 2003 L'équilibre famille-travail-études, une valeur sûre - La semaine québécoise des familles

Le 19 juin 2003 Vingt ans de politique familiale - Le XXe anniversaire du Regroupement



De nombreuses personnalités, militantes familiales, universitaires, gouvernementales, sont venues célébrer le XXe Anniversaire du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Hommages aux Personnes présidentes



De gauche à droite

Bernard Desjardins
représentant

Carole Thérberge
Ministre déléguée
à la Famille

Jacques Lizée
Président 1983-1986

Bernard Fortin
Président 1986-1988

Yves Lajoie
Directeur général

Richard Sarrasin
Président actuel 1999-

Jacques Lizée Président 1983-1986 reçoit l'Hommage aux Présidents de Bernard Fortin Président 1986-1988



Bernard Fortin Président 1986-1988 reçoit l'Hommage aux Présidents de Denise T. Casimir Présidente 1988-1991 1994-1999



Denise T. Casimir Présidente 1988-1991 1994-1999 reçoit l'Hommage aux Présidents de René Pagé Président 1991-1994



René Pagé Président 1991-1994 reçoit l'Hommage aux Présidents de Richard Sarrasin Président actuel 1999- en présence de Yves Lajoie



Richard Sarrasin Président actuel 1999- reçoit l'Hommage aux Présidents de Jacques Lizée Président 1983-1986

Hommages aux Personnes signataires des Lettres Patentes



Jacques Lizée Président 1983-1986 remet l'Hommage aux Signataires des Lettres patentes à Yves Lajoie Directeur général en présence de Richard Sarrasin Président actuel 1999- et de Bernard Desjardins représentant Carole Théberge Ministre déléguée à la Famille



Jacques Lizée Président 1983-1986 remet l'Hommage aux Signataires des Lettres patentes à Richard Sarrasin Président actuel 1999- en présence de Bernard Desjardins représentant Carole Théberge Ministre déléguée à la Famille



Richard Sarrasin Président actuel 1999- remet l'Hommage aux Signataires des Lettres patentes à Aurore Dugas Militante familiale en présence de Yves Lajoie Directeur général et de René Dugas Militant familial



L'Hommage
aux Signataires
des Lettres patentes
a été décerné
également
à la regrettée
Madeleine
Bouvier-Dubuc
et à notre ami
Jocelyn Ouellet
retenu à l'extérieur.

Hommages à Lyette Lamothe Coordonnatrice émérite depuis 1983



Lyette Lamothe ancienne membre du Conseil d'administration reçoit l'Hommage à la Coordinatrice émérite depuis 1983 de Yves Lajoie Directeur général et Richard Sarrasin Président actuel 1999-

Hommages à Marie-Berthe Chevalier Bénévole émérite depuis 1996



Marie-Berthe Chevalier reçoit l'Hommage à la Bénévole émérite depuis 1996, de Yves Lajoie Directeur général, sous les yeux attentifs de Richard Sarrasin et Ghislaine Picard-Mayer

Les grands collègues de la politique familiale nous ont honorés



Carol Gélinas Directrice générale du Regroupement des organismes communautaires familles ROCFM - Yves Lajoie Directeur général et Richard Sarrasin Président du Regroupement - Marie Rhéaume Directrice générale de la Fédération des organismes communautaires Famille FQOCF - Sylvie Lévesque Directrice générale de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec FAFMRQ



Denise Campeau-Blanchette Directrice générale et Paul-André Tremblay Président de la Confédération des familles du Québec COFAQ

Le *Pensons famille* sur CD

Hommages à de valeureuses personnalités



Georges C. Savard anciennement du Secrétariat à la famille et du Conseil d'administration du Regroupement - Raymonde Belliveau Collaboratrice de la première heure - Renée Condée-Icart parmi les Personnes fondatrices du Regroupement et longtemps Membre du Conseil d'administration - Jacques Casimir Invité émérite



Richard Sarrasin Président actuel 1999- reçoit de Yves Lajoie Directeur général l'édition CD du *Pensons famille*

Hommages à Yves Lajoie Directeur général depuis 1997



Yves Lajoie Directeur général reçoit l'Hommage au Directeur général de Richard Sarrasin Président actuel en présence de Bernard Desjardins représentant Carole Théberge ministre déléguée à la Famille et Nicole Boily Présidente du Conseil de la famille

L'équipe du Secrétariat



Marie-Berthe Chevalier Organisatrice bénévole
Lyette Lamothe Coordinatrice administrative

Maria Morales
Secrétaire
Emmanuelle Tassé
Animatrice
Raymond Dumoulin
Webmestre
Giosafat Mignarelli
Étudiant stagiaire
Virginie Gierzod
Secrétaire
Simon
Vernier-Gierzod
Fils de Virginie
Mohamed Arhab
Webmestre
Yves Lajoie
Directeur général

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec a été créé en février 1983. Incorporé le 19 mai 1984, le Regroupement vise à réunir des organismes. Il en compte quatre-vingt-dix-sept. Parmi les buts poursuivis, notons ceux de regrouper les intervenants et intervenantes dans le domaine de la famille, d'effectuer toute recherche concernant la famille, de diffuser de l'information appropriée, d'intervenir auprès de la population et des pouvoirs publics pour promouvoir la famille.

Le Carrefour des affaires familiales a été créé en octobre 1986 et incorporé le 29 octobre 1991. Entité qui relève du Regroupement, le Carrefour a pour mission de rejoindre toutes personnes intéressées aux affaires familiales et de leur permettre de se réunir pour pousser librement leur réflexion sur un thème donné. Afin de couvrir l'ensemble des volets de la politique familiale, des déjeuners-croissants sont organisés chaque mois. On y considère l'éducation, le travail, la justice, l'environnement, la santé et les services sociaux toujours sous l'angle familial.

Les Déjeuners-croissants convient toute personne intéressée par les affaires familiales afin d'échanger sur celles-ci, de s'informer mutuellement de ces sujets et de promouvoir les intérêts de la famille.

Devenez membres

Pour les organismes :

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

La cotisation annuelle est de 50\$.

Le membrariat confère le droit de participation et de vote à deux délégués de votre organisme à l'Assemblée générale annuelle.

Vous recevez les invitations à participer aux activités du Regroupement et du Carrefour.

Un exemplaire du bulletin *Pensons famille* vous est adressé.

Pour les personnes :

Le Carrefour des affaires familiales

La cotisation annuelle est de 20\$.

Vous recevez les invitations à participer aux activités du Regroupement et du Carrefour.

Un exemplaire du bulletin *Pensons famille* vous est adressé.

Contactez-nous

Les déjeuners-croissants sont diffusés sur Internet à l'adresse :

www.familis.org/webcasting.html

Écoutez-nous et voyez-y !



Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

4837, rue Boyer, bureau 110
Montréal (Québec) H2J 3E6

Numéro de téléphone : (1-514) 527-8435
Numéro de télécopieur : (1-514) 527-8816
www.familis.org/riopf riopf@familis.org

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal - 3e trimestre 2003

Ont collaboré à la réalisation du présent *Pensons famille*

Mohamed Arhab, Marie-Berthe Chevalier,
Yves Lajoie, Lyette Lamothe et Maria Morales

Le Conseil d'administration

Le président : Richard Sarrasin
La première vice-présidente : Ruth Laliberté Marchand
La vice-présidente : Susanne Meek Lavallée
Le vice-président secrétaire : Marc Lamarche
Le vice-président trésorier : André Thouin
L'administratrice : Merlaine Brutus
L'administratrice : Lise Henry
L'administratrice : France Laflamme
L'administrateur : Gérard Valade

Les collaboratrices et collaborateurs

Le webmestre : Mohamed Arhab
L'animatrice : Marie-Berthe Chevalier
Le webmestre Raymond Dumoulin
La secrétaire réceptionniste : Virginie Gierzod
Le directeur général : Yves Lajoie
La coordonnatrice : Lyette Lamothe
Le chercheuse animatrice : Giosafat Miignarelli
La secrétaire réceptionniste : Maria Morales
L'animatrice : Emmanuel Tassé